

NOBILIAIRE
UNIVERSEL
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ LESPINE, DE SAINT-PONS

ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

TOME DIX-NEUVIÈME

PREMIÈRE PARTIE



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
BACHELIN-DEFLORENNE

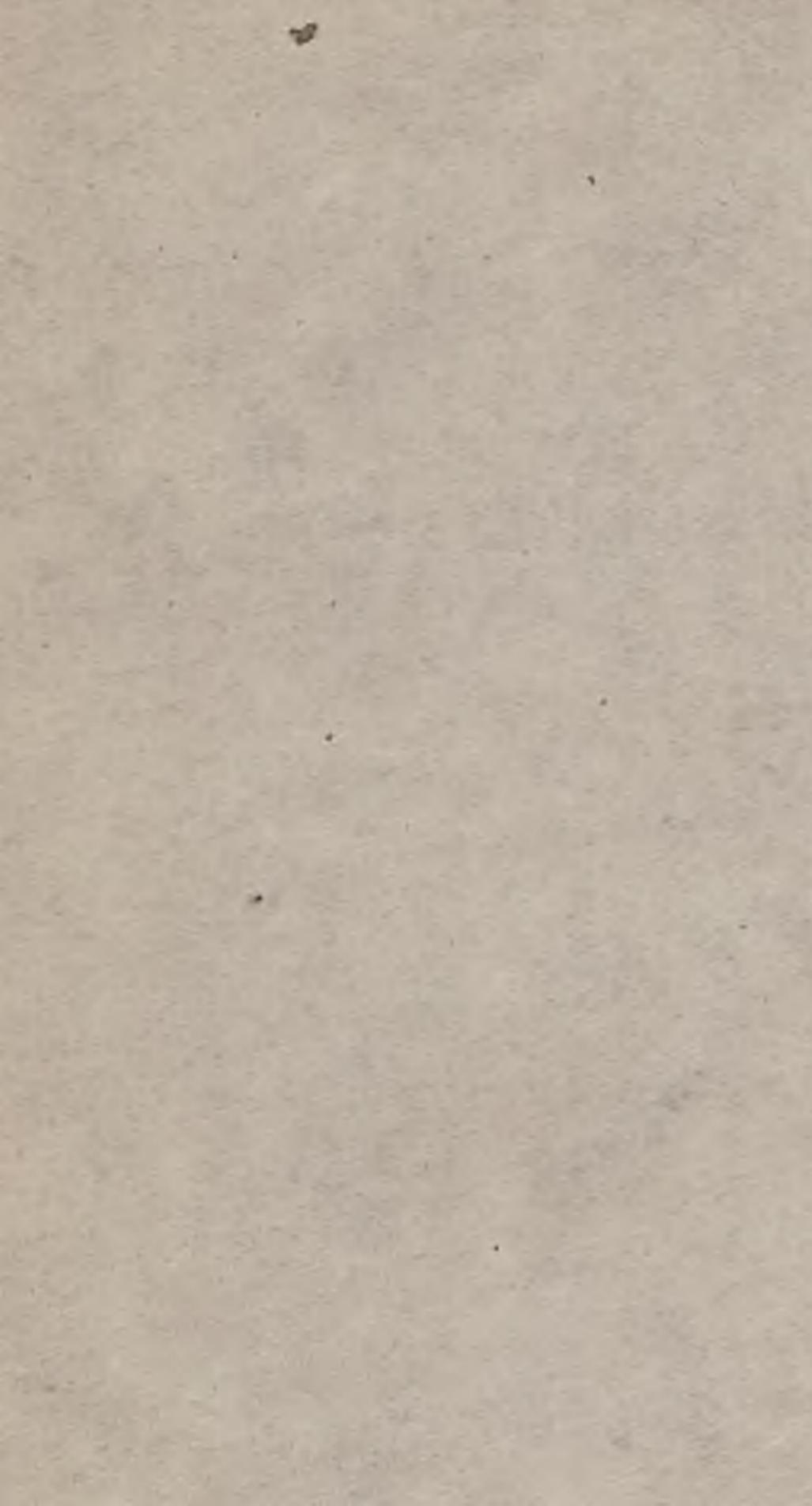
Société anonyme au capital de 1,500,000 francs.

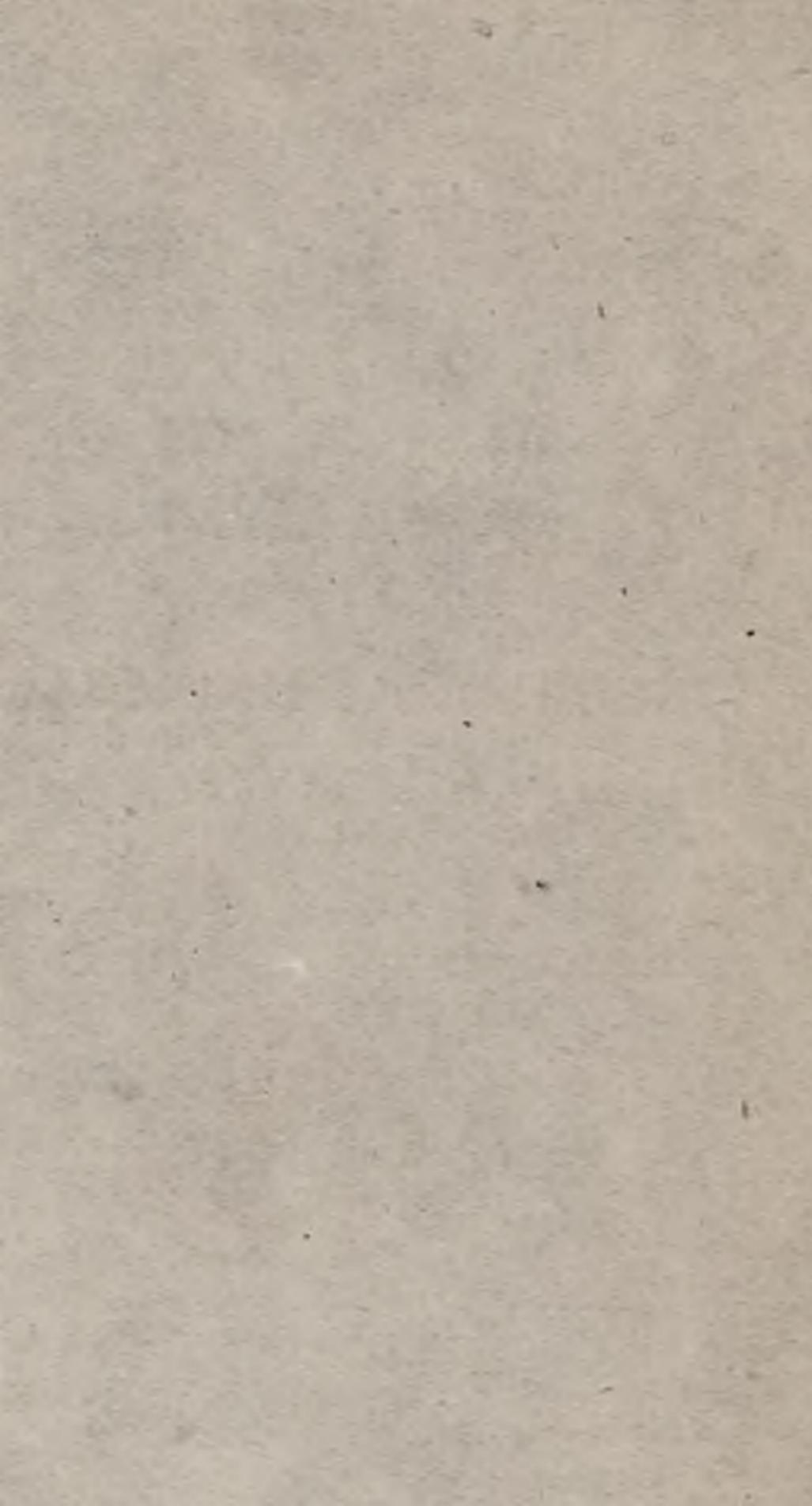
SIÈGE SOCIAL: 3, QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCLXXVII

511







51113

NOBILIAIRE UNIVERSEL
DE FRANCE.



B 512471

11

- 19/1

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE

J. ROBERT.



NOBILIAIRE UNIVERSEL

DE FRANCE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE CE ROYAUME,

*Faisant suite au DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA NOBLESSE DE FRANCE
qui paraissait, avec PRIVILÈGE DU ROI, avant la Révolution ;*

Par M. DE SAINT-ALLAIS, auteur des Généalogies historiques
des Maisons souveraines de l'Europe.

DIEU ET LES BOURBONS.

TOME DIX-NEUVIÈME.

A PARIS,

Au Bureau du NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE.

1840

Réimprimé en 1876.

A LA LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

BACHELIN-DEFLORENNE

Société anonyme au capital de 1,500,000 francs.

Siège social : 3. Quai Malaquais. 3.

MAISON BONAPARTE,

ORIGINAIRE D'ITALIE ET DE CORSE,

DEVENUE IMPÉRIALE DE FRANCE.

L'ancienneté de la Maison Bonaparte dans l'ordre de la Noblesse d'Italie est constatée par les documents les plus authentiques. On sait que la municipalité de Trévisé s'empessa, en 1807, de présenter à l'Empereur Napoléon, à son passage en cette ville, un recueil d'anciens diplômes attestant l'existence distinguée de ses ancêtres dans cette ville, et que l'Empereur remercia ces magistrats en ces termes : « *Dans ce monde, chacun est fils de ses œuvres; mes titres, je les tiens du peuple français.* » Il en avait d'autres cependant, car il est avéré que cette famille existait au moment de la fondation de la ville d'Ajaccio, en Corse, et qu'elle était propriétaire d'une partie du terroir sur lequel cette ville a été bâtie.

Un certificat des Nobles principaux de la ville d'Ajaccio, du 19 août 1711, atteste que cette famille a toujours été comptée au nombre des plus anciennes et des plus Nobles, tant de son fait que par rapport aux alliances qu'elle a contractées avec

la Noblesse la plus distinguée de ce pays et de l'Italie, entre autres avec la Maison de Gondi et d'Attavanti.

La branche établie en Corse avait une origine commune avec celle qui était établie en Toscane, ce qui est attesté par un acte de reconnaissance de celle-ci, du 28 juin 1759; cette branche de Toscane jouissait du patriciat, et, par conséquent, du plus haut degré de Noblesse, comme il est constaté par un extrait des lettres - patentes du 28 mai 1757, délivrées par le Grand-Duc de Toscane.

Un arrêt du Conseil supérieur de Corse, du 13 septembre 1771, relate l'acte par lequel la famille Bonaparte de Florence, l'une des plus anciennes de la Toscane, déclare qu'elle a la même origine que celle de Charles Bonaparte d'Ajaccio (le père de l'Empereur). Ces actes, sous les dates de 1759 et de 1771, étant bien antérieurs à l'élévation de cette famille en France, ne prouvent que d'une manière bien plus évidente la véracité de leur contenu.

La Maison Bonaparte portait pour armes : de gueules à deux cotices d'argent, accompagnées de deux étoiles à six rais du même, une en chef et une en pointe.

La plupart des matériaux qui servent de base à la présente généalogie sont extraits de l'ouvrage périodique connu sous le nom de *Revue rétrospective* du mois de septembre 1834, n° 12.

I. N.... BONAPARTE, vivant en 1120, fut exilé de

Florence , comme servant le parti des Gibelins ;
ob nimiam potestatem (voir le livre *del Chiodo*).

II. CURADO BONAPARTE , Chevalier de l'ordre du Pape en 1170.

III. JACQUES BONAPARTE , Chevalier de l'ordre du Pape en 1210.

IV. N BONAPARTE , Syndic d'Ascoli , fut nommé Commissaire pour recevoir la soumission de Monte-Gallo. Il vivait en 1250.

V. BONSEMBLANT BONAPARTE fut nommé Plénipotentiaire pour faire la paix entre Trévisé et Padoue. Il vivait en 1279.

VI. NORDIUS BONAPARTE , Podestat de Parme , vivait en 1272.

VII. PIERRE BONAPARTE , Podestat de Padoue , détruisit la tyrannie des Princes Caminesi , qui pesait sur cette ville ; il fut Chevalier de l'ordre de la Vierge-Glorieuse, et vivait en 1285.

VIII. JEAN BONAPARTE , premier du nom , fut nommé Commissaire pour négocier la paix avec Carera ; il vivait en 1296. Il fut Ambassadeur auprès du Gouvernement de la Marche , et vivait encore en 1314.

IX. JEAN BONAPARTE , deuxième du nom , Podestat de Florence, 1333.

X. JEAN BONAPARTE , troisième du nom , vivant

en 1404, fut nommé Plénipotentiaire pour négocier la paix avec Gabriel Visconti, Duc de Milan. Il épousa la nièce du Pape Nicolas V (Thomas de Sarzane).

XI. CÉSAR BONAPARTE, élu Chef des Anciens de la ville de Sarzane. Il vivait en 1440.

XII. NICOLAS BONAPARTE, Ambassadeur du Pape Nicolas V près diverses Cours, fut Vice-Gérant pour le Saint-Siège à Ascoli. Il vivait en 1454.

XIII. JACQUES BONAPARTE, qui a écrit l'histoire du sac de Rome, vivant en 1527.

XIV. FRANÇOIS BONAPARTE, premier du nom¹. Il est prouvé, par un acte de l'année 1567, qu'il fut père de :

XV. GABRIEL BONAPARTE, qui jouissait du titre de Messire, qu'on n'accordait alors qu'aux Nobles les plus distingués, ce qui est justifié par des actes de 1567 et de 1568. Il s'établit à Ajaccio, y fit élever des tours pour défendre la ville contre les Barbaresques, et obtint plusieurs concessions de la République. Un acte de 1572 prouve qu'il fut père de :

XVI. Jérôme BONAPARTE, premier du nom,

¹ C'est de ce degré que commencent les preuves de d'Hozier; il suffisait qu'elles fussent centenaires ou de quatre degrés. Pour les meilleures maisons, on ne les remontait pas plus haut, pour le service militaire ou l'admission à Saint-Cyr.

qualifié, dans un décret du Sénat de Gènes : *Egregium hieronimum de Buonaparte, procuratorem nobilium*. Il avait été élu Chef des Anciens de la ville d'Ajaccio, jouissant du titre de *Magnifique*, ce qui est prouvé par des actes des années 1562 et 1594 ; il était propriétaire de la Tour des Salines, avec domaines et fermes aux environs, formant une appartenence noble, ainsi qu'il appert par des actes de 1597 et 1601. Il fut aussi Député de cette ville auprès du Sénat de Gènes, et fut père de :

XVII. FRANÇOIS BONAPARTE, deuxième du nom, Capitaine de la ville, et élu Ancien d'Ajaccio en 1596, avec le titre de *Magnifique*. Il laissa les enfans qui suivent :

1° Sébastien, dont l'article viendra ;

2° Fulvio Bonaparte, qui fut père de :

A. Louis Bonaparte, qui épousa, en 1632, Marie de Gondi, de l'illustre Maison de ce nom. Étant devenue veuve, elle épousa en secondes noces, en 1651, Hyacinthe Manelli, Chevalier de l'ordre de Saint-Étienne.

XVIII. SÉBASTIEN BONAPARTE, premier du nom, dont on a produit l'acte de baptême de l'an 1603, et deux actes de 1635 et 1648, qui constatent que ledit Sébastien était Noble. Il était père de :

XIX. CHARLES BONAPARTE, premier du nom. Un décret du Commissaire de la République Gènes, du 1^{er} septembre 1661, lui donne le titre

de *Noble*, et un autre acte, de l'an 1681, prouve qu'il était élu Ancien de la ville d'Ajaccio et qu'il jouissait du titre de *Magnifique*. Il fut père de :

XX. JOSEPH BONAPARTE, premier du nom, qui fut élu Ancien de la ville d'Ajaccio, le 3 mars 1702, avec le titre de *Magnifique* ; il fut père de :

XXI. SÉBASTIEN BONAPARTE, deuxième du nom, élu le 17 avril 1720, Ancien de la ville d'Ajaccio, et jouissant du titre de *Magnifique* ; il fut père de :

XXII. JOSEPH BONAPARTE, deuxième du nom, élu, en 1760, Ancien de la ville [d'Ajaccio, et jouissant du titre de *Magnifique* ; il fut père de :

XXIII. CHARLES-MARIE BONAPARTE, né le 29 mars 1746. Il fut baptisé sous ces deux noms, mais il ne signa que celui de Charles. Des lettres-patentes de l'Archevêque de Pise, en Toscane, du 30 novembre 1769, lui reconnaissent les titres de *Noble* et de *Patrice*. Il fut élu plusieurs fois Membre de la commission intermédiaire des États de Corse.

Cette contrée ayant été réunie à la France en 1768, sous le règne de Louis XV, ses habitans envoyèrent, en 1776, au Roi Louis XVI, son successeur, une députation de tous les Ordres ; Charles Bonaparte fut chargé de représenter celui de la Noblesse du pays dans cette solennité ; c'est ce qui le fit connaître et accueillir à la Cour de France. Il conduisit au collège d'Autun, en 1777, ses fils Joseph et Napoléon, et obtint pour celui-ci une

place à l'École Militaire de Brienne. Il mourut à Montpellier en 1785. Il avait épousé Lætitia Ramolino, issue également d'une famille Noble; elle fut connue sous le nom de *Madame-Mère* depuis l'élévation de Napoléon à l'Empire. Les enfans issus de ce mariage sont :

1.° Joseph Bonaparte, né à Corte le 7 janvier 1768, depuis Roi de Naples et d'Espagne; connu aujourd'hui sous le nom de Comte de Survilliers. A la chute de l'Empereur, il se retira aux États-Unis, où il a de vastes propriétés, puis il s'établit en Angleterre, où il réside actuellement à Uxbridge, près de Londres. Il a épousé, le 1^{er} août 1794, Marie-Julie Clary, sœur aînée de la Reine de Suède de nos jours, épouse du Roi Charles-Jean; de ce mariage sont issues :

A. Zénaïde-Julia, Infante d'Espagne, née le 8 juillet 1801, mariée à Charles Bonaparte, Prince de Musignano, son cousin, fils du Prince Lucien;

B. Charlotte, Infante d'Espagne, morte en 1839, mariée au Prince Napoléon-Louis, son cousin, fils du Roi Louis; il mourut à Forli le 17 mars 1831.

2.° Napoléon Bonaparte, né à Ajaccio, le 15 août 1769, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin dont l'article suivra, p. 11;

3.° Lucien Bonaparte, Prince de Canino,

né à Ajaccio en 1775, mort à Viterbe, le 25 juin 1840, père, entre autres enfans, de :

A. Charlotte Bonaparte, mariée au Prince romain Gabrielli ;

B. Christine, mariée à Lord Dudley-Stuart ;

C. Charles, Prince de Musignano, il a épousé Zénaïde-Julie, fille du Roi Joseph ;

D. N.,... , mariée au Prince d'Hercolani ;

E. Pierre-Napoléon.

4.^o Louis Bonaparte, né à Ajaccio le 2 septembre 1778, Roi de Hollande le 5 juin 1806. Il a épousé, le 3 janvier 1802, la Princesse Hortense-Eugénie de Beauharnais, née le 10 avril 1783, fille du premier mariage de l'Impératrice Joséphine avec Alexandre, Vicomte de Beauharnais. Elle fut connue depuis sous le nom de Duchesse de Saint-Leu, et mourut le 3 octobre 1837 (*voir*. p. 39). De ce mariage sont issus :

A. Napoléon-Charles, Prince Royal de Hollande, mort à la Haye le 5 mars 1807 ;

B. Napoléon-Louis, Grand-Duc de Bergh et de Clèves, mort, le 17 mars 1831, à Forli, en Italie ; il avait épousé la princesse Charlotte, fille de Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, morte en 1837.

C. Napoléon-Louis-Charles, né à Paris le 8 avril 1808, résidait à Arnenberg, en Suisse (événement de Strasbourg) ; il est retiré aujourd'hui à Londres.

5.^o Jérôme Bonaparte, né à Ajaccio le 15 décembre 1784, Roi de Westphalie le 1^{er} décembre 1807. Il a épousé, le 12 août de cette même année, Catherine-Sophie-Dorothee, Princesse Royale de Wurtemberg, morte en 1835. Il est connu aujourd'hui sous le nom de Prince de Montfort, et réside à Florence. De ce mariage sont issus :

A. Jérôme - Frédéric - Napoléon - Louis - Charles - Félix, Prince de Montfort, né à Trieste le 24 août 1814, Major au service de son oncle, le Roi de Wurtemberg.

B. Napoléon - Joseph - Charles - Paul, né à Trieste le 9 septembre 1822, Lieutenant au service de son oncle, le Roi de Wurtemberg ;

C. Mathilde-Lætitia - Frédérique - Louise-Élisa, née à Trieste le 27 mai 1820.

6.^o Marie - Anne-Élisa Bonaparte, née à Ajaccio le 3 janvier 1777, élève de la Maison Royale de Saint-Cyr, Princesse de Lucques et de Piombino, Grande-Duchesse de Toscane. Elle mourut au mois d'août 1820, et avait épousé, le 5 mars 1797, Félix Bacciochi, d'une famille Noble de Corse, né le 18 mai 1762. De ce mariage vinrent :

A. Napoléone - Élisa, Princesse de Piombino, née le 3 juin 1806, mariée au Comte Camerata ;

B. N....., mort, d'une chute de cheval, à Rome.

7.^o Marie - Pauline, d'abord, veuve du Général Leclerc et remariée, en secondes noces, le 6 novembre 1803, au Prince Camille Borghèse; elle fut créée Princesse et Duchesse de Guastalla le 30 mars 1806, décédée sans postérité;

8.^o Marie - Annonciade - Caroline, née à Ajaccio le 25 mars 1782, mariée, le 20 janvier 1800, à Joachim Murat, Roi de Naples le 15 juillet 1808; morte à Florence, le 18 mai 1839, sous le nom de Comtesse de Lipona. De ce mariage sont issus :

A. Napoléon - Achille, Prince Royal des Deux-Siciles, né le 21 janvier 1801. Il s'était retiré aux États-Unis d'Amérique, mais il réside en France actuellement;

B. Napoléon-Lucien-Charles, né le 16 mars 1803, marié à une Mexicaine, propriétaire en Amérique;

C. Lætitia-Josèphe, née le 25 avril 1802, mariée au Comte Pepoli, dans les États Romains;

D. Louise-Julie-Caroline, née le 22 mars 1805, mariée au Comte Razponi.

Le Roi Joachim Murat avait un frère qui fut père de M. Gaëtan Murat, Membre de la Chambre des Députés, dont le fils, Joachim Murat, est léga-

taire universel de la Comtesse de Lipona (l'ex-Reine de Naples).

Une autre nièce du Roi Joachim, *Antoinette Murat*, née le 5 janvier 1793, a épousé, le 4 février 1808, Charles-Antoine-Frédéric, Prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen; de ce mariage est issu Charles-Antoine-Joachim, Prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen, né le 7 septembre 1811, marié, le 21 octobre 1834, à la Princesse Joséphine-Frédérique-Louise de Bade, fille du Grand-Duc de Bade et de la Princesse Stéphanie de Beauharnais, son épouse.

XXIV. Napoléon Bonaparte, né le 14 août 1769, Empereur des Français le 18 mars 1804, sacré et couronné, à Paris, par Sa Sainteté Pie VII, le 2 décembre de la même année; couronné Roi d'Italie le 26 mars 1805; mariée : 1° en 1796, à Joséphine-Rose Tascher de La Pagerie, veuve d'Alexandre, Vicomte de Beauharnais. Elle mourut le 29 mars 1814, sans avoir eu d'enfans de Napoléon, qui se maria en secondes noces, le 11 mars 1810, à Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche, née le 12 décembre 1791, aujourd'hui Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. Il mourut à l'île Saint-Hélène le samedi 5 mai 1821. Voici ce que porte son testament : « *Je désire être enterré sur les bords de la Seine, au milieu des Français que j'ai tant aimés.* » Effectivement, les derniers mots qu'il prononça furent : *France ! France !* Il faut l'avouer, son génie et sa grandeur d'âme

avaient terminé une révolution, une anarchie dont les suites ne pouvaient que prolonger les malheurs de la France. Ses codes, ses lois, en assurant les droits de chaque citoyen, formèrent la base de notre ordre social, et servent encore de type à notre législation, à notre jurisprudence. Il avait soumis tous les Rois de l'Europe, et les avait forcés à reconnaître la supériorité de nos armes et l'augmentation de notre territoire. Le commerce, les sciences et les arts, protégés par sa vaste puissance et sa générosité brillèrent sous son règne d'un nouvel éclat et comblèrent la France et les pays étrangers de leurs riches productions. Enfin, l'honneur et le bien de la patrie furent constamment le but de ses travaux. Il laissa de son second mariage :

I. Napoléon - François - Charles - Joseph ,
Prince Impérial des Français, Roi de Rome, né
le 20 mars 1811, décédé à Vienne le 22 juillet
1832.

DE BEAUHARNAIS.

DE BEAUHARNOIS ou BEAUHARNOYS, et, dans les temps modernes, DE BEAUHARNAIS, *Marquis* de la Ferté - Beauharnais, *Comtes* des Roches-Baritaud, *Barons* de Beauville, *Seigneurs* de Beaumont, de Villechauve, de la Grillière, de Miramion, de la Chaussée, de Nesmond, de Longuesve, de Sédenay, d'Outreville, de la Bretesche, de la Boische, de Beaumont, de Moulon, de la Boufferie, de la Cour, etc. Le nombre considérable des Seigneuries possédées par cette maison peuvent donner une idée de son importance sous le Gouvernement féodal ; mais, ce qui ajoutera encore plus de mérite aux yeux du public et de la famille même, ce sont des services continuels, du plus haut intérêt, rendus au prince et au pays, dans l'exercice des charges de magistrature, dans la pratique des armes, et dans le commandement des armées de terre et de mer ; les membres de cette maison ont donc scellé de leur sang et payé de leur vie la célébrité qu'ils ont acquise ; l'histoire de notre marine l'atteste de la manière la plus glorieuse. L'humanité et la philanthropie n'ont rien perdu par les

distractions de la guerre; des fondations pieuses, des institutions de charité et de libéralité, qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, doivent irrévocablement fixer l'opinion sur cette famille.

I. GUILLAUME DE BEAUHARNAIS, premier du nom, Seigneur de Miramion et de la Chaussée, épousa, le 20 janvier 1390, Marguerite de Bourges, de laquelle il eut :

1.^o Jean de Beauharnais, qui fut l'un des témoins au procès fait pour la justification de la Pucelle d'Orléans; de son mariage, accordé en 1423 avec Anne de Loynes, il eut N... de Beauharnais, Conseiller du Roi, Maître des requêtes ordinaire de son hôtel, qui fut commis à l'administration du Duché d'Orléans pendant que le Duc, depuis Roi sous le nom de Louis XII, était détenu prisonnier à Bourges. Il mourut sans enfans ;

2.^o Guillaume II, dont l'article viendra ;

3.^o Jeanne de Beauharnais, mariée à Jean d'Hilaire, issu d'une famille distinguée et ancienne de la ville d'Orléans.

II. GUILLAUME DE BEAUHARNAIS, deuxième du nom, Seigneur de Miramion et de la Chaussée, épousa, le 15 novembre 1425, Jacquette Lemaire, dont il eut les enfans ci-après :

1.^o Jacques de Beauharnais, qui mourut sans alliance ;

2.^o Pierre de Beauharnais, mort sans alliance ;

3.^o Jean I^{er}, qui continua la descendance, et dont l'article va suivre;

4.^o Marion de Beauharnais, qui épousa Pierre de Payères, dont elle était veuve en 1493.

III. JEAN DE BEAUHARNAIS, premier du nom, Seigneur de Miramion et de la Chaussée, épousa, le 7 février 1472, Jeanne de Boislève, dont un fils qui suit :

IV. GUILLAUME DE BEAUHARNAIS, troisième du nom, Seigneur de Miramion, de la Chaussée, de la Grillière et de Villechauve, qui donna son aveu à la Chambre des Comptes de Paris, l'an 1504, des terres de Miramion et de la Chaussée. Il épousa, le 20 septembre 1499, Marie le Vassor, fille d'Aignan le Vassor et de Jeanne Compain, de laquelle il eut sept enfans, savoir :

1.^o Pierre de Beauharnais, Chanoine de l'église de Saint-Aignan d'Orléans, et Prieur de Saint-Barthélemy de Semoy ;

2.^o Guillaume IV, qui va suivre ;

3.^o Aignan de Beauharnais, aussi Chanoine de Saint-Aignan ;

4.^o Jeanne de Beauharnais, qui épousa, le 13 novembre 1517, François de Contes, duquel mariage naquit, entre autres enfans, noble homme Pierre de Contes, Seigneur de la Chapelle près Rouen, qui parvint, par ses services, au grade de Capitaine des vaisseaux du Roi ;

5.^o Marie de Beauharnais, qui épousa, le

19 juillet 1521, Nicolas de Buastier (elle fut la bisaïeule de Madeleine *Fabry*, femme du Chancelier Séguier) ;

6.^o Claudine de Beauharnais, mariée, le 29 juin 1531, à Jacques de Contes, Seigneur de Brion et de Villechauve, duquel mariage naquit, entre autres enfans, Jacques de Contes, Seigneur de Villechauve, qui fut Lieutenant de l'artillerie de France, ès provinces de Languedoc, Touraine et Bretagne ;

7.^o Et Anne de Beauharnais, Religieuse de l'ordre de Fontevrault, au couvent de la Madeleine d'Orléans.

V. GUILLAUME DE BEAUHARNAIS, quatrième du nom, Seigneur de Miramion, de la Chaussée, d'Outreville, la Grillière, Longuesve, Villechauve, Beaumont, Sédenay, etc., épousa, le 11 février 1531, Jeanne de Saint-Mesmin, Dame de Sédenay, fille de François de Saint-Mesmin et de Marie Lelerc (dont la mère, Agnès de Saint-Mesmin, était fille d'Aignan de Saint-Mesmin, Écuyer, Seigneur de Breuil et de la Cloye, Chambellan du Duc d'Orléans, et de Jeanne Simon, sœur de Jean Simon, Évêque de Paris, et de N. Simon, Avocat-Général au Parlement de Paris). Il vivait encore le 5 avril 1564, et eut de son mariage le fils qui suit :

VI. FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS, premier du nom, Écuyer, Seigneur de Miramion, de la Chaussée, etc., etc., est compris dans l'état de la Noblesse du Châtelet de la ville d'Orléans, dans le procès-

verbal qui fut fait le 13 avril pour la rédaction de la Coutume. Il avait épousé, le 27 avril 1561, demoiselle Madeleine Bourdineau (dont la bisaïeule, Marguerite de la Saussaye, était grand'tante de Mathurin de la Saussaye, sacré Évêque d'Orléans le 4 mars 1564) ; elle était cousine de Marie Bourdineau, femme de Méric de Vic, Garde-des-Sceaux de France, et fille de Jacques Bourdineau, Seigneur de Villembelin et de Bussy, et de dame Anne de Troyes. Elle devint veuve avant le 8 mars 1588, et mourut avant le 15 mars 1599. De son mariage naquirent les enfans ci-après :

1.^o Charles de Beauharnais, Seigneur de Villechauve, mourut au service du Roi, en 1589, sans laisser de postérité ;

2.^o Guillaume de Beauharnais, Écuyer, Seigneur d'Outreville, etc., etc., Conseiller-d'État, né vers l'an 1567. Il partagea avec sa mère et ses frères et sœurs, le 25 mai 1589, la succession dudit Seigneur de Miramion, leur père. Il avait d'abord embrassé la profession des armes, mais il se fit ensuite pourvoir d'une charge de Président-Trésorier-Général de France au bureau des finances d'Orléans. Les services qu'il rendit au Roi lui méritèrent d'être nommé, le 18 janvier 1620, Conseiller de Sa Majesté en ses Conseils d'État et privé, pour laquelle charge il prêta serment, le 14 février suivant, entre les mains du Chancelier de Sillery, et fut confirmé dans cette dignité le 15 juin 1635. Il fit son testament le 10 février 1642, et depuis encore trois

codicilles (des 12 février même année, 29 mai 1646 et 10 novembre 1653). Il mourut le 27 novembre 1653, et n'eut point d'enfans de son mariage avec demoiselle Marie Rousseau, fille de Jacques Rousseau, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de sa maison, et de Jeanne Allego ; mais, de Françoise Pothier, il eut un *fils naturel* nommé *Guillaume de Beauharnais*, Seigneur de la Bretesche, Conseiller-Magistrat au bailliage et présidial d'Orléans, qui fut légitimé au mois de mai 1641. Il fut légataire de son père en 1642, fit un testament, le 3 juin 1664, qui fut révoqué par un autre du 19 septembre 1669, et mourut en la même année, sans laisser de postérité ; il fut inhumé dans l'église de Saint-Paul d'Orléans, où est une des sépultures de la famille de Beauharnais ;

3.^o François II, qui continua la postérité, et dont l'article suivra ;

4.^o Jacques de Beauharnais, Seigneur de Sédénay, Conseiller du Roi, Contrôleur-Général de l'extraordinaire des guerres et de la cavalerie légère, qui vivait encore le 15 mars 1599, et mourut sans alliance ;

5.^o Aignan de Beauharnais, Seigneur de Miramion et de la Chouarde, ou Couarde, Conseiller-d'État et Contrôleur-Général de l'extraordinaire des guerres et de la cavalerie légère, le 27 février 1628, mourut à Paris au mois de mai 1652, et fut inhumé, le 10 de ce mois, à Saint-Nicolas-des-Champs. De son mariage accordé,

dès le 13 septembre 1618, avec demoiselle Marguerite de Choisy (sœur de Jean de Choisy, Conseiller-d'État et Chancelier du Duc d'Orléans, et de Madelaine de Choisy, femme de Louis Lefebvre, Seigneur de Caumartin, Conseiller du Roi en ses Conseils et Président en sa Cour de Parlement de Paris, fils du Garde-des-Sceaux de ce nom) ; elle était fille de Jean de Choisy, Seigneur de Baleroy, Conseiller-d'État, et de demoiselle Madeleine de Charron, sa femme. De ce mariage naquirent deux enfans :

A. Jean-Jacques de Beauharnais, qualifié Chevalier, Seigneur de Miramion, Conseiller au Parlement de Paris, reçu en 1644 ; marié, le 17 avril 1645, avec demoiselle Marie Bonneau, fille de Jacques Bonneau, Seigneur de Rubelles, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France, et de ses Finances, et de dame Marie d'Ivry. Il mourut à Paris au mois de novembre de la même année, et fut inhumé, le 5 du même mois, à Saint-Nicolas-des-Champs. Son épouse était sœur de Tous-saint Bonneau, Seigneur de Rubelles, Conseiller au Parlement de Paris ; d'Henri Bonneau, Chevalier, Seigneur de Tracy, Capitaine aux Gardes-Françaises, Maréchal-de-Camp et Gouverneur de Tournay ; et de Claude Bonneau, Chevalier, Seigneur de Purnon, Chambellan de son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans. Devenue veuve, elle consacra sa vie à l'exercice de la piété

et de la charité : elle fonda une communauté de filles, dont le devoir était de travailler, visiter les pauvres malades, leur administrer les médicamens, les saignées, et enfin tout ce que leur état pouvait réclamer de la religion et de l'humanité. Ces filles furent appelées *Miramiones*, du nom de leur fondatrice, qui mourut en odeur de sainteté, le 24 mars 1696, âgée de soixante-six ans. Elle avait eu de son mariage une fille nommée Marie-Marguerite de Beauharnais, qui fut mariée, le 22 juin 1660, avec Guillaume de Nesmond, son cousin, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizan, Conseiller du Roi en ses Conseils et Président à Mortier au Parlement de Paris. Elle mourut à Paris, le 6 novembre 1725, âgée de quatre-vingts ans, dans un exercice continuuel de toutes les vertus chrétiennes, étant restée veuve sans enfans le 19 mars 1693.

B. Madeleine de Beauharnais, Religieuse au couvent de la Visitation de Saint-Denis, en France.

6.^o Marie de Beauharnais, qui fut mariée avec André Charreton, Seigneur de La Douze, Conseiller au Parlement de Paris, par contrat du 4 juin 1597, et en face d'église le 14 juillet suivant. Elle mourut *de la peste* le 20 du même mois, sept jours après son mariage ;

7.^o Marguerite de Beauharnais, mourut aussi de la peste le même jour que sa sœur, la dame de La Douze ;

8.^o Anne de Beauharnais, épousa, le 11 juin 1605, Paul Phelipeaux, Chevalier, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire des Commandemens de la Reine, et depuis Secrétaire-d'État ; aïeul du Chancelier de Pontchartrain et trisaïeul du Comte de Maurepas, Ministre-Secrétaire-d'État de la marine. Elle devint veuve en 1621, mourut à Paris au mois de janvier 1653, et fut inhumée à Saint-Germain-l'Auxerrois le 21 du même mois.

VII. FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS, deuxième du nom, Seigneur de la Grillière et de Villechauve, Conseiller-d'État, premier Président et Lieutenant-Général au bailliage et siège présidial d'Orléans en 1593, Maître des requêtes ordinaire de la Reine le 2 janvier 1610, et, enfin, Conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, et de ses finances, le 20 septembre 1616. Il avait épousé, le 17 février 1599, demoiselle Anne Brachet, Dame de la Boische, morte avant le 17 février 1628, fille d'Antoine Brachet, Écuyer, Seigneur de Marolles et de la Boische, et de Dame Jeanne Jamet ; il fut Député à l'Assemblée des États tenus à Paris, au mois d'octobre 1614, par l'ordre de la Noblesse et du Tiers-État ; et il est dit, à cette occasion, dans l'*Histoire d'Orléans*, imprimée en 1650, qu'il se fit admirer en cette célèbre Assemblée, comme il s'était signalé dans Orléans, faisant les fonctions de sa charge avec une merveilleuse prudence et intégrité l'espace de trente-sept ans. Dans l'*Histoire et les*

Antiquités de la ville d'Orléans, imprimée en cette ville en 1648, p. 251, l'auteur fait encore mention dudit Seigneur de la Grillière dans ces termes honorables : « Je ne veux point raconter avec
« quelle intégrité et équité il a exercé sa charge
« pendant trente-sept ans, et avec quelle force il
« en a soutenu le poids, puisque chacun en est
« rempli d'admiration ; mais seulement dire que sa
« députation aux États de Paris, en 1615, le fit
« paraître l'un des plus suffisans, ayant été élu
« Président de la province d'Orléans, et aussi pour
« faire dresser les cahiers présentés au Roi. » Il mourut en 1651, avant le 20 octobre, et eut de son mariage les enfans qui suivent :

1.^o François de Beauharnais, Seigneur de la Grillière et de Villechauve, Conseiller-d'État, et du Conseil de Gaston, Duc d'Orléans ; était de plus Conseiller de la Reine, mère du Roi, et Maître des requêtes ordinaire de son hôtel (acte du 27 février 1628), temps auquel il était marié avec demoiselle Anne de Mareau, fille d'Hector de Mareau, Écuyer, Seigneur de Villerégis et de Chilly, Gentilhomme ordinaire, de la maison du Roi, et de demoiselle Geneviève Lamirault, d'une famille très-ancienne et très-distinguée dans l'ordre de la Noblesse. Cette première femme étant morte sans enfans, il épousa le 10 février 1630, demoiselle Charlotte de Bugy, fille unique de Jean de Bugy, Seigneur de Moulinet ; il fut nommé, en 1635, Président et Lieutenant-Général au bailliage et siège présidial d'Orléans. Il

était fort considéré de Gaston, Duc d'Orléans, ainsi que l'on en juge par une lettre que ce Prince écrivit le 31 décembre 1651, aux Officiers-Généraux et autres qui passaient aux environs des métairies et fermes situées dans l'étendue du duché d'Orléans, appartenantes audit sieur de Villechauve ; cette lettre est ainsi conçue : « Messieurs, « l'estime que je fais du sieur de Villechauve de « Beauharnais, et la recommandation qui m'a « été faite en sa faveur par des personnes que « j'affectionne particulièrement, me convient à « vous faire cette lettre pour vous témoigner « que vous me ferez un singulier plaisir d'em- « pêcher que les troupes que vous commandez « ne logent et ne fassent point de dégât dans ses « maisons, terres et fermes situées dans l'éten- « due de mon duché d'Orléans ; vous assurant « que les soins que vous prendrez pour lacon- « servation de ces lieux me seront autant de « témoignages de votre affection, et me feront « connaître l'état que vous faites de ce qui vous « est recommandé de la part, Messieurs, de « votre affectionné ami, signé GASTON. » De son deuxième mariage il eut les enfans qui suivent :

A. François de Beauharnais, Seigneur de la Grillière, mort sans alliance ;

B. Charlotte de Beauharnais, morte aussi sans alliance ;

C. Marie-Anne de Beauharnais, mariée le 16 septembre 1683, à Jean Phelypeaux,

son cousin, Chevalier, Comte de Montlhéry, Seigneur d'Outreville, Conseiller-d'État et Intendant de Paris, frère du Chancelier de Pontchartrain ;

2.^o Jacques de Beauharnais, tué au siège de Cazal, sous le nom du sieur de la Grillière-Beauharnais. Il avait été fait Directeur des fortifications de Lérida, en Catalogne, le 22 septembre 1642 ;

3.^o Guillaume de Beauharnais servit le Roi dans le corps de la marine, et fut Capitaine d'un vaisseau de la flotte commandée par l'*Archevêque* de Bordeaux, en 1640 ;

4.^o Jean II^e, qui continue la descendance, et dont l'article viendra ;

5.^o Michel de Beauharnais, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Aumônier de Gaston, Duc d'Orléans ;

6.^o Anne de Beauharnais, mariée, par contrat du 27 février 1628, à Nicolas Thoynard, depuis Conseiller du Roi et Président au siège présidial d'Orléans ; ils vivaient l'un et l'autre le 20 octobre 1651 ;

7.^o Madeleine de Beauharnais, qui épousa, le 7 juillet 1641, Claude le Gloux, Écuyer, Conseiller du Roi, Trésorier de France, et Général de ses finances en la généralité de Soissons ; mort, en 1651, sans enfans. Cette Dame fonda à perpétuité trente places de pauvres entretenus dans l'hôpital d'Orléans, à la nomination de l'aîné de la famille de Beauharnais, et fit son testament le 14 novembre 1682.

VIII. JEAN DE BEAUHARNAIS, deuxième du nom, Chevalier, Seigneur de la Boische, de Villechauve, de Beaumont et de la Chaussée, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre et Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté. Il fut d'abord Secrétaire de la chambre du Roi Louis XIII, et ensuite Gentilhomme ordinaire de sa chambre, et Gentilhomme à la suite de Gaston, Duc d'Orléans. Il servit en Catalogne, et fut fait Conseiller-Maître - d'Hôtel ordinaire du Roi le 4 septembre 1652. Nommé, le 30 avril 1653, Chevalier de l'Ordre, il en reçut le collier, le 15 juin suivant, des mains du Maréchal d'Estrées, Chevalier du même Ordre, commis à cet effet par Sa Majesté. Il avait épousé, par contrat du 12 avril 1636, demoiselle Marie Mallet, fille de Claude Mallet, Écuyer, Seigneur de Merisau, et de demoiselle Marie de Varanne; et mourut, à son château de la Chaussée, au mois d'avril 1661, laissant les enfans qui suivent :

- 1.^o François III, dont on parlera ci-après;
- 2.^o Elisabeth de Beauharnais, mariée, depuis 1668, à Charles de Drouin, Marquis de Bonville, Gouverneur de Pithiviers, morte sans enfans ;
- 3.^o Agnès de Beauharnais, qui épousa, par contrat du 16 juillet 1673, Charles Égrot, Seigneur d'Hurdy et conseiller du Roi.

IX. FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS, troisième du nom, Chevalier, Seigneur de la Boische, de la Chaussée, de Beaumont, de Beauville, etc. ; il servit

avec distinction lors de la convocation de la Noblesse du royaume. Il épousa , par contrat du 14 septembre 1664, demoiselle Marguerite - Françoise Pyvart de Chastullé , laquelle était encore vivante le 26 juin 1700, fille de noble Jacques Pyvart, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Blois , et de Demoiselle Catherine Thierry. De ce mariage naquirent quatorze enfans, parmi lesquels on distingue :

1.^o Jacques de Beauharnais de la Boische, Capitaine d'infanterie au régiment du Maine, par commission du 7 juin 1688 , tué au siège de Mayence sans avoir été marié ;

2.^o François de Beauharnais, Chevalier, Baron de Beauville, Seigneur de la Chaussée, de Beaumont, etc. ; Conseiller du Roi en ses conseils, et Intendant-Général de ses armées navales ; qualifié *haut et puissant Seigneur* dans les actes qui le concernent, fut successivement Commissaire de la marine, Commissaire-Général des armées navales , Intendant de justice, police et finances des pays de la Nouvelle-France, Acadie, îles de Terre-Neuve, et autres pays de la France septentrionale, le 1^{er} avril 1702, Intendant-Général de la marine en 1704 , Intendant de l'armée navale du Roi, commandée par le Comte de Toulouse, le 1^{er} janvier 1706 ; Intendant de la marine , ayant inspection générale sur les classes des officiers, mariniers et matelots du Royaume, le 1^{er} janvier 1710 ; Intendant de la marine, à Rochefort, le 24 mars 1711 ; In-

tendant de justice, police et finances de La Rochelle le 30 mars 1710, et Commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi au pays d'Aulnis, îles adjacentes, et dans les provinces de Saintonge et d'Angoumois ; Intendant des armées navales dans la mer Océane ; et enfin, Intendant-Général des armées navales le 1^{er} avril 1739. Il avait épousé Anne des Grés, morte sans enfans le 24 septembre 1731, âgée de 63 ans. Il obtint, le 2 avril 1707, un brevet du Roi, par lequel Sa Majesté, voulant favoriser le dessein qu'il avait de former un établissement à la côte de l'Acadie, au lieu appelé le Port-Maltois, qui ne serait pas moins avantageux à ceux de ses sujets qui viendraient y faire la pêche, lui fit don dudit lieu de Port-Maltois, la rivière comprise, de quatre lieues de front sur deux de profondeur, tirant du côté de la heve, à l'est-quart-nord-est, avec les îles et îlettes adjacentes, pour en jouir par lui, ses héritiers ou ayant-cause à *perpétuité*, comme de leur propre, à titre de fief et seigneurie, haute moyenne et basse justice, droit de chasse, pêche et traite, etc., avec tous les droits seigneuriaux. Les sauvages qui existaient dans ladite contrée furent compris dans cette cession, qui eut lieu, à la charge de prêter foi et hommage à S. M. au château de Saint-Louis de Québec. Le Roi érigea en sa faveur ladite terre et seigneurie de Port-Maltois en Baronie, sous le nom de *Beauville*, par lettres-patentes du 25 juin de ladite année, dûment registrées ; le tout

en considération de ses services et de ceux de sa famille. Il mourut âgé de quatre-vingt-un ans, le 8 octobre 1746, après soixante ans de service.

3.^o Jean-François de Beauharnais, Chevalier, Seigneur de Moulon, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, était Lieutenant des vaisseaux du Roi en juillet 1707 ; il avait épousé, par contrat du 26 juin 1700, demoiselle Marie-Madeleine de Penillon, Dame de Moulon, terre qu'elle apporta en mariage, fille de Maurice-Nicolas de Penillon, Écuyer, Seigneur de Mondreville, de Courbasson et de Moulon, Seigneur et Patron d'Ouzouër-des-Champs, et de Dame Jacqueline des Prés de Mondreville de Moulon. De ce mariage sont issues trois filles, savoir :

A. Marie-Madeleine de Beauharnais, femme de Messire Georges-François de Ravault, Chevalier, Seigneur de Mousseaux ;

B. Marguerite-Françoise de Beauharnais, Religieuse au couvent de Saint-Dominique de Montargis, puis Abbesse ;

C. Anne de Beauharnais de Moulon, mariée, par contrat du 8 mai 1741, à Messire Guillaume Bouvier, Chevalier, Marquis de Cepoy, etc., Colonel d'infanterie, Chevalier, de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Gouverneur, Grand-Bailli d'Épée, et Capitaine des chasses de Montargis.

4.^o Charles de Beauharnais de la Boische, Marquis de Beauharnais, Chevalier, Lieutenant-Général des armées navales, Commandeur de l'ordre

Royal et Militaire de Saint-Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi du Canada, et Gouverneur de Québec, en 1748. Il est qualifié *haut et puissant Seigneur* dans les actes qui le concernent, et parvint à tous les grades de la marine, par ses services signalés, et donna des marques de la plus grande valeur dans toutes les occasions qui se présentèrent; on peut en juger par la lettre que lui écrivit, le 21 avril 1732, le Comte de Maurepas, Ministre de la Marine, à l'occasion du titre de Commandeur qu'il obtint du Roi : « Vous ne devez pas douter du plaisir » que je me suis fait de vous procurer une grâce » que vous désiriez, et que vous aviez méritée; et » en rendant compte à Sa Majesté des motifs qui » intéressaient son service, et qui rendaient cette » décoration nécessaire à votre caractère, je n'ai » pas oublié de faire mention des services que » vous lui avez rendus, tant dans la charge que » vous remplissez avec distinction en Canada, que » dans le commandement des vaisseaux qui vous » ont été confiés, où vous vous êtes signalé dans » diverses occasions de la guerre, etc. » Le Marquis de Beauharnais avait épousé, par contrat du 6 août 1716, dame Renée Pays (sœur de Louis Pays, Seigneur de Bourjolly), veuve, en secondes noces, de Pierre Hardouineau, Ecuyer, Seigneur de Laudanière, beau-père de Claude de Beauharnais, son frère. Il mourut sans enfans, le 12 juin 1749, après soixante-trois années de service; sa femme était décédée dès le 14 août 1744.

5.^o Claude I^{er} qui a continué la descendance, et dont l'article viendra ;

6.^o Guillaume de Beauharnais de Beauville, Chevalier, Capitaine des vaisseaux du Roi, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, servit quarante ans dans le corps de la marine. Il fut successivement l'un des Gentilshommes-Gardes de la marine en 1697 ; Lieutenant d'infanterie en Canada en 1702 ; Capitaine d'une compagnie du détachement de la marine le 1^{er} juin 1704 ; Enseigne de vaisseau, le 1^{er} novembre 1705 ; Aide-Major des armées navales et du port de Rochefort, et Capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine le 20 avril 1711 ; Lieutenant de vaisseau, même année ; Chevalier de Saint-Louis, le 23 décembre 1721, reçu le 20 janvier 1724, et enfin Capitaine de vaisseau le 10 mars 1734. Il fut blessé d'un coup de fusil au bras, dans un combat naval, en 1705 ; et, dans toutes les occasions qui se présentèrent, il ne cessa de donner des preuves de sa valeur. Il mourut au Petit-Goave, île de Saint-Domingue, en 1741, sans avoir été marié.

7.^o Jeanne-Elisabeth de Beauharnais épousa Michel Bégon, Chevalier, Seigneur de la Picardière, de Saint-Sulpice, de Pommeraye, de Marbelin, de la Sistière, de Sérigny, de Meunes, etc. ; Conseiller du Roi en ses conseils et en sa cour de Parlement de Metz ; premier Président au Conseil-Souverain et Intendant du Canada, et depuis, Intendant du Havre et des armées na-

vales, frère de Scipion-Jérôme Bégon, Conseiller du Roi en son Conseil-d'État, Evêque-Comte de Toul, Prince du Saint-Empire. De ce mariage sont issus : 1.^o Michel Bégon, Conseiller au Parlement de Metz, et Intendant de la marine à Dunkerque ; 2.^o Jeanne-Élisabeth-Françoise Bégon, mariée par contrat du 22 février 1737, à Messire Louis-François-Nicolas de Lorgeril, Chevalier, Seigneur de Lorgeril, etc., Chef de nom et d'armes de la maison de Lorgeril en Bretagne, Capitaine des vaisseaux du Roi, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis ; 3.^o Catherine Bégon, femme de Messire François de la Fond, Chevalier, Seigneur de Laduye, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Berry (cavalerie) ; 4.^o et N..... Bégon, Religieuse.

8.^o Anne de Beauharnais, mariée, le 26 juin 1700, à Pierre-François Lejuge, Chevalier, Seigneur de Loigny, de Gourry, de Bagneaux, de Bazoches, etc. ;

9.^o Catherine-Françoise de Beauharnais assista, le 26 juin 1700, au contrat de mariage de Jean-François de Beauharnais, Seigneur de Moulon, son frère.

X. CLAUDE DE BEAUHARNAIS, premier du nom, Chevalier, Seigneur de Beaumont et de Villechauve, Capitaine des vaisseaux du Roi et Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, fut fait successivement l'un des Gentilshommes-Gardes de

la marine, Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau ; Capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine le 12 mai 1707, Capitaine de frégate le 25 novembre 1712, Chevalier de Saint-Louis, nommé le 28 juin 1718, et reçu, le 10 juillet, par le Roi en personne, étant à Paris ; et enfin Capitaine des vaisseaux de Sa Majesté le 17 mars 1727. Il avait épousé, par contrat du 11 mai 1713, Demoiselle Renée Hardouineau, fille de Messire Pierre Hardouineau, Écuyer, Seigneur de Laudianière, Lacul, Juge-Pie, la Pivauterie, et Conseiller du Roi, Receveur-Général des domaines et bois de la généralité de La Rochelle, et de dame Renée Pays, sa veuve, laquelle se remaria, en 1716, avec le Marquis de Beauharnais, frère de son gendre. Il mourut au mois de janvier 1738, après avoir servi trente-huit ans dans le corps de la marine. De son mariage naquirent les deux enfans ci-après, savoir :

1.^o François IV, dont l'article va suivre ;

2.^o Claudede Beauharnais, Comte des Roches-Baritaud, qui forme la seconde branche, rapportée p. 44.

XI. FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS, quatrième du nom, Chevalier, Marquis de la Ferté-Beauharnais, Baron de Beauville, Seigneur de Villechauve, de Montvoy, etc., Chef d'escadre des armées navales du Roi en 1764, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi, à la Martinique, et qualifié

de haut et puissant Seigneur dans les actes qui le concernent, naquit à La Rochelle le 8 février 1714. Il a été successivement l'un des Gentilshommes-Gardes de la marine en 1729, etc. Il obtint du Roi, au mois de juillet 1756, des lettres-patentes dûment enregistrées, portant érection en Marquisat de la Châtellenie, terre et Seigneurie de la Ferté-Aurain, sous le nom de *la Ferté-Beauharnais*, en considération des services de sa famille, et de ceux qu'il avait lui-même rendus à Sa Majesté depuis trente-cinq ans, tant en sa qualité de Chef d'escadre des armées navales, qu'en celle de Gouverneur de la Martinique, ayant chassé les Anglais qui avaient débarqué dans cette île pour s'en emparer. Il avait aussi le gouvernement de îles de la Guadeloupe, de la Désirade, Marie-Galande, la Dominique, Sainte-Lucie, la Grenade, Tabago, etc. Il avait épousé, le 6 septembre 1751, Marie-Anne-Henriette Pyvart de Chastullé, sa cousine-germaine, sœur de François-Louis-Marie Pyvart, Chevalier, Seigneur de Chastullé, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Capitaine aux Gardes-Françaises. De ce mariage sont issus :

1.^o François, cinquième du nom, dont l'article suivra ;

2.^o Alexandre, souche des Ducs de Leuchtenberg, dont l'article viendra page 38.

XII. FRANÇOIS, Marquis de BEAUHARNAIS, cinquième du nom, Chevalier, né à La Rochelle le 12 août 1756, fut nommé Député de la Noblesse par

la ville de Paris, aux États-Généraux de 1789. Il vota constamment avec le côté droit, et signa la protestation des 12 et 15 septembre 1791, contre les changemens décrétés par cette Assemblée. Il combattit avec énergie la motion d'enlever au Roi le commandement des armées, ainsi que tous les amendemens qu'elle occasionna, en disant : « Il n'y a point d'amendement avec l'honneur, » ce qui le fit surnommer le *féal Beauharnais*. Il fut un des otages de Louis XVI, et chargé, avec M. Malouet, de sa défense. Il émigra et devint Major-Général de l'armée du Prince de Condé. Il écrivit au Président de la Convention la lettre suivante, pour démontrer l'illégalité du procès du Roi, et s'offrit pour être du nombre des défenseurs de cet infortuné Monarque :

« MONSIEUR,

« J'apprends avec l'Europe, étonnée de ce forfait nouveau, qu'on veut attenter à la personne sacrée du Roi en voulant prononcer son jugement. Je demande à être son défenseur, à plaider la cause de mon maître, de mon Roi, de l'homme le plus vertueux de son Royaume.

« Vous voudrez bien faire connaître à la Convention mon vœu ; vous voudrez bien me faire savoir sa réponse.

« Ce n'est point dans cette lettre que j'indiquerai mes moyens de défense, ce n'est point ici que je démontrerai quel est le droit politique des peuples

sur leur souverain légitime, et, respectivement, quel est le devoir des souverains envers leurs sujets.

« C'est moins devant une assemblée factieuse et usurpatrice, qui s'est arrogé tous les pouvoirs, que devant le peuple français, que j'énoncerai des faits qui lui feront connaître et les crimes de ces zélés sectateurs d'une liberté destructive de tout ordre social, et les vertus de Louis XVI, de ce Monarque infortuné, fait pour être l'objet de la vénération de ses sujets, qui, triste jouet du sort, et coupable peut-être de trop de bontés, s'est trouvé tour-à-tour persécuté, trahi, et enfin lâchement abandonné par ceux qu'il avait comblés de ses bienfaits.

« C'est à cette tribune publique que je dévoilerai les complots criminels de ces fourbes politiques qui se sont emparés des rênes du gouvernement, sous le voile du bien public, pour cacher plus adroitement leurs desseins ambitieux.

« Je désignerai les grands criminels, je ferai voir les replis tortueux *de cette politique dangereuse pour tous les gouvernemens.*

« La Convention nationale pourra juger si j'ambitionne la faveur insigne de défendre mon Roi, puisque je ne crains pas d'abaisser mon front devant des rebelles, puisque je ne rougis point de supplier ce tribunal d'inquisition de m'accorder cette grâce spéciale.

« L'anarchie dans laquelle est plongée ma malheureuse patrie depuis la révolution, les crimes dont s'est souillée une partie de la nation française, ses attentats envers la famille royale, ses persécu-

tions envers les ministres des autels, et, plus que tout, le désir si naturel à tout sujet fidèle de sauver son Roi et de l'arracher des mains de ses bourreaux, voilà les motifs qui m'ont fait quitter ma patrie. Ce dévouement volontaire, que je partage avec un grand nombre de mes vertueux concitoyens, est un titre dont je me glorifie hautement. Vous pouvez, Monsieur, en instruire l'Assemblée.

« Après m'être opposé de tout mon pouvoir à la destruction de la monarchie, *avec cette minorité de l'Assemblée nationale de laquelle je fais gloire d'avoir été constamment*, je suis venu me rallier aux drapeaux de l'honneur pour mourir en soldat, après avoir protesté solennellement contre cette même constitution que vous aviez juré de maintenir, et que vous anéantissez de votre propre autorité.

« J'attends de vous, Monsieur, une réponse simple et précise : couvrez vos attentats de la justice que je réclame, et que tout accusé doit attendre.

« Si vous oubliez *que Louis XVI est Roi*, souvenez-vous qu'il est homme ; montrez votre impartialité dans une cause qui intéresse tous les gouvernemens, sur laquelle l'Europe attentive suspend son jugement, et dont la postérité recueillera précieusement toutes les circonstances. »

J'ai l'honneur d'être,

FRANÇOIS, Marquis DE BEAUHARNAIS,

Député par l'ordre de la Noblesse de Paris aux
États-Généraux de France.

Paris, décembre 1792

Rappelé dans la suite par l'influence de l'Impératrice Joséphine, sa belle-sœur, le Marquis de Beauharnais fut nommé Ambassadeur de France en Italie, Envoyé extraordinaire près la Reine d'Etrurie, puis, en 1806, Ambassadeur en Espagne près le Roi Charles IV; mais, s'étant prononcé contre les intrigues du Prince de la Paix, l'Empereur Napoléon le rappela et l'exila dans sa terre de Sologne, exil qui ne prit fin qu'à la Restauration. Il est Lieutenant - Général des armées du Roi, Grand' Croix des ordres d'Autriche, d'Espagne et de la Fidélité de Bade, puis de Malte, pour services rendus à l'ordre; Chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur, et membre de plusieurs académies. Il a épousé : 1.^o Marie-Françoise de Beauharnais, sa cousine-germaine, fille du comte Claude de Beauharnais, premier du nom, Chef d'escadre, dont il est question p. 44; elle est décédée en 1822; 2.^o la Baronne Christine-Gertrude - Joseph - Xavier - Walburge de Cohäuser, décorée de l'ordre de Drubeck, en Saxe.

Du premier lit :

1.^o Emilie-Louise de Beauharnais, qui épousa, en 1802, Marie Châmans, Comte *de la Valette*, ancien Aide-de-Camp de Napoléon, puis Conseiller-d'État-Directeur-Général des Postes, condamné à mort le 21 novembre 1815. L'histoire assigne la place la plus honorable au dévouement et au courage de madame la Comtesse de la Valette, qui se rendit à la prison de son époux la veille de l'exé-

cution, le revêtit de ses habits de femme, et le fit ainsi évader en restant à sa place!...

Du second lit :

2.^o Auguste-Eugénie-Françoise , Comtesse de Beauharnais , Dame Chanoinesse du Chapitre Royal de Bavière, décédée à Paris en 1831 ;

3.^o Hortense-Louise-Françoise, Marquise de Beauharnais , Dame Chanoinesse du Chapitre Royal de Munich, née en 1812.

XII. ALEXANDRE, Vicomte de Beauharnais, Chevalier de Malte de minorité , frère du précédent , était né à la Martinique le 28 mai 1760 ; il entra , en 1774 , dans la compagnie des Mousquetaires du Roi , puis devint Major du régiment de Hainaut. Il fut Député de la Noblesse de Blois aux États-Généraux de 1789, et remplit, à diverses reprises , la présidence de l'Assemblée nationale. Le 30 mai 1793, il prit le commandement en chef de l'armée du Rhin, et fut nommé Ministre de la guerre le 13 juin suivant ; mais il refusa le ministère, et donna, quelques mois après, la démission de son commandement. Sa loyauté et ses talens ne purent le garantir de la sombre jalousie des révolutionnaires, qui le traduisirent devant leur tribunal, et le firent condamner à mort le 23 juillet, 1794, à l'âge de 34 ans. Plus tard on rendit justice à sa mémoire, en lui élevant une statue qui fut placée au nombre de celles qui décoraient le grand escalier du palais du Luxembourg, lors de l'installation du

Sénat conservateur, aujourd'hui Chambre des Pairs. Il avait épousé, le 13 décembre 1779, Marie-Rose-Joséphine *Tascher de la Pagerie*, née à la Martinique le 24 juin 1763. Elle se remaria, le 8 mars 1769, à Napoléon Bonaparte, depuis Empereur des Français en 1804; elle en fut séparée en 1810, sans avoir eu d'enfans de ce second mariage; elle mourut à la Malmaison le 29 mai 1814. « Peu de
« femmes, disent les auteurs de la *Biographie des*
« *Contemporains*, ont mieux mérité de fixer les
« regards de la société, où elle fut toujours chérie
« et distinguée. Sur le trône, elle se souvint tou-
« jours d'elle-même, et donna, par l'affabilité, et
« presque par la simplicité de ses manières, une
« parure toute nouvelle à la majesté impériale;
« aussi laissa-t-elle de profonds souvenirs, après
« avoir été pendant vingt ans l'objet de l'admiration
« et du respect de l'Europe. » Les enfans de son
« premier lit furent :

1.^o Eugène de Beauharnais, dont l'article suivra ;

2.^o Hortense - Eugénie de Beauharnais, née le 10 avril 1783, mariée, le 3 janvier 1802, à Louis Bonaparte, depuis *Roi de Hollande* en 1806. Semblable à son auguste mère, elle ne se laissa point éblouir par l'éclat du trône; on la vit constamment protéger le malheur, et couvrir d'un vif intérêt les sciences et les arts; toujours modeste, naturelle, et corrigeant, par la simplicité et la pureté de son âme, cette grandeur exté-

rieure que sa position politique lui imposait. Lors de la chute de l'empire, les Souverains alliés, forcés de rendre hommage à ses brillantes qualités, intervinrent pour faire établir en sa faveur le *duché de Saint-Leu*, reversible sur les enfans. Lorsque l'Empereur Napoléon revint de l'île d'Elbe, en 1815, elle s'empressa de solliciter sa protection pour la Duchesse Douairière d'*Orléans* et pour la Duchesse de *Bourbon*, qui étaient restées à Paris : sa bonté n'avait point d'opinion, le malheur seul excitait en elle les plus généreux sentimens. La perte de la bataille de Waterloo ayant dépouillé de nouveau la famille de Napoléon, la Reine Hortense quitta la France le 17 juillet 1815 et résida à Arnenberg, en Suisse. Elle est morte le 3 octobre 1837. De son mariage :

A. Napoléon - Charles, Prince Royal de Hollande, mort à La Haye le 5 mars 1807 ;

B. Napoléon-Louis, Grand-Duc de Berg et de Clèves, né le 4 octobre 1804, mort le 17 mars 1831 en Italie, avait épousé la Princesse Charlotte, fille de Joseph Bonaparte, Roi d'Espagne, morte en 1837 ;

C. Napoléon-Louis-Charles, né à Paris le 20 avril 1808, Capitaine honoraire d'artillerie en Suisse, actuellement retiré à Londres.

XIII. EUGÈNE, Comte de Beauharnais, fils du Vicomte Alexandre de Beauharnais et de Marie-Rose-Joséphine Tascher de la Pagerie, naquit le 3

septembre 1780; sa mère, devenue veuve, épousa, en secondes noces, Napoléon Bonaparte, depuis Empereur des Français, qui voua au jeune Comte l'affection la plus tendre, et lui tint lieu d'un second père; il fit, avec Napoléon, les campagnes d'Italie et d'Égypte; après l'établissement du gouvernement impérial, il fut élevé à la dignité de *Prince français*, et nommé *Archi-Chancelier d'État* le premier février 1805, puis *Vice-Roi d'Italie*, et enfin reconnu *fils adoptif de l'Empereur* par décret impérial du 12 janvier 1806. Napoléon, distinguant en ce jeune Prince toutes les qualités et toutes les talens qui constituent et l'homme d'État et l'homme de guerre, le déclara, en outre, le 20 décembre 1807, son héritier au royaume d'Italie, en y joignant le titre de *Prince de Venise*, les provinces de cette république ayant été réunies un an auparavant au royaume d'Italie. La guerre étant survenue en 1809 entre la France et l'Autriche, le Prince Eugène fut chargé de défendre l'Italie, conjointement avec les Généraux Macdonald et Baraguey-d'Illiers; il fit en cette circonstance, des prodiges de valeur, et déploya l'habileté la plus consommée dans l'art militaire. Ses manœuvres ayant triomphé de toutes les entreprises des Autrichiens, il vint se joindre à la grande armée de l'Empereur, qui s'était rendu maître de Vienne, et marcha de là en Hongrie, où il gagna la mémorable bataille de *Raab*, dans la même position où, près d'un siècle et demi auparavant, Montécuculli avait remporté une victoire signalée sur les Turcs :

il assista ensuite à la bataille de Wagram, qui termina cette guerre, et y signala les mêmes talens et la même bravoure. Le 3 mars 1810, le Prince Primat ayant été déclaré *Grand-Duc de Francfort*, le Prince Eugène, fut nommé son successeur ; mais la guerre qui éclata entre Napoléon et la Russie, en 1813, et dans laquelle le Prince Eugène, malgré les revers de l'Empereur, se couvrit encore de gloire, ayant eu les résultats les plus funestes et entraîné la chute de la maison impériale de France, le Prince Eugène se retira à Munich, auprès de Sa Majesté le Roi de Bavière, son beau-père, qui lui conféra, en 1817, le titre de *Duc de Leuchtenberg*, avec celui d'*Altesse Royale*, en lui faisant cession de la principauté d'Eichstaedt. Le même Monarque déclara la famille du Prince Eugène *la première maison princière* du royaume de Bavière, et assigna son rang immédiatement après celui des Princes de la famille royale.

Par un autre acte royal, en date de 1818, le Duc de Leuchtenberg et ses descendans, par ordre de primogéniture, sont déclarés premiers Pairs héréditaires (Reichsrathe) de la couronne de Bavière.

Le Prince Eugène, mourut le 21 février 1824, emportant dans la tombe les regrets de toute l'Europe ; il avait épousé, le 14 janvier 1806, la Princesse Auguste-Amélie de Bavière, fille du Roi Maximilien-Joseph, et de Marie-Wilhelmine, Princesse de Hesse-Darmstadt. De ce mariage sont issus :

1.° Auguste - Charles - Eugène, Duc de

DE BEAUHARNAIS, DUCS DE LEUCHTENBERG. 43
Leuchtenberg, né le 9 décembre 1810, marié, en 1835, à la Reine de Portugal, Dona Maria ; mort à Lisbonne, la même année, sans postérité ;

2.° Maximilien - Joseph - Auguste - Eugène, dont l'article suivra, p. 44 ;

3.° Joséphine - Maximilienne - Auguste - Eugénie, née le 14 mars 1807, mariée le 22 mai 1823, à Joseph-François-Oscar, *Prince royal de Suède*, né le 4 juillet 1799. De ce mariage sont issus :

A. Charles - Louis - Eugène, Duc de Scanie, né le 5 mai 1826 ;

B. François - Gustave - Oscar, Duc d'Upland, né le 18 juin 1827 ;

C. Oscar - Frédéric, Duc d'Ostrogothie, né le 21 janvier 1829 ;

D. Nicolas-Auguste, Duc de Dalécarlie, né le 24 août 1831 ;

E. Charlotte - Eugénie - Auguste - Amélie, née le 24 avril 1830 ;

4.° Eugénie - Napoléone, née le 25 décembre 1808, mariée, le 22 mai 1826, à Frédéric-Guillaume-Constantin, *Prince régnant de Hohenzollern-Hechingen*, né le 16 février 1801 ;

5.° Amélie-Eugénie, née le 31 juillet 1812, mariée, le 2 août 1829, à Don Pedro de Bragança, *Empereur du Brésil*, mort en 1834 ;

6° Théodelinde - Louise - Eugénie, née le 13 avril 1814.

XIV. MAXIMILIEN - EUGÈNE - JOSEPH, Duc de Leuchtenberg, Prince d'Eischtædt, né le 2 octobre 1817, Général de brigade de l'armée russe, Grand' Croix de l'ordre de Saint-André, marié, le 14 juillet 1839, à S. A. I. Marie Nicolavitch, Grande-Duchesse de Russie, fille de S. M. l'Empereur Nicolas, et de Frédérique - Louise - Charlotte Wilhelmine Princesse royale de Prusse. De ce mariage est issue :

S. A. I. Alexandra-Maximilienova, née le 9 avril 1840.

SECONDE BRANCHE, dite des Comtes des Roches-Baritaud.

XI. CLAUDE DE BEAUHARNAIS, premier du nom de cette branche, Comte des Roches-Baritaud (*voy.* p. 32), Seigneur de la Chaussée, de la Boufferie, de la Cour, etc., né à Rochefort le 16 janvier 1717, qualifié haut et puissant Seigneur dans les actes qui le concernent, est entré au service en qualité de l'un des Gentilshommes-Gardes de la marine, et est parvenu successivement aux grades d'Enseigne et de Lieutenant de vaisseau de l'artillerie de la marine; a été aussi pendant quatre ans Commandant de l'artillerie au Canada, fait Capitaine de galiote, d'artillerie et des bombardiers du Roi, tant dans ses ports qu'à la suite de ses armées navales, le 15 novembre 1754; Chevalier de Saint-Louis, et Capitaine de vaisseau, le 15 mai 1756. Il obtint du Roi, au mois de juin 1750, des lettres-patentes dûment enregistrées, portant érection de la châtellenie, terre et seigneurie des Roches-Baritaud, en Comté,

DE BEAUHARNAIS, COMTES DES ROCHES-BARITAUD. 45
en considération des services de ses ancêtres et de ceux qu'il avait rendus à Sa Majesté en qualité de Commandant de ses vaisseaux, et en dernier lieu de la *Bellone*, avec laquelle il avait essuyé un combat de cinq heures, des plus meurtriers, contre les Anglais, et dans lequel il venait de donner des marques d'une valeur à toute épreuve. Il mourut Chef d'escadre, et avait épousé, par contrat du 1^{er} mars 1753, Demoiselle Marie-Anne-Françoise Mouchard de Chaban, fille de François-Abram-Marie Mouchard, Écuyer, Seigneur de la Garde, de Croix-Chapeaux et de Chamboneil, Conseiller-Secrétaire du Roi, et d'Anne-Louise Lazur. Elle fut connue dans le monde littéraire sous le nom de Comtesse *Fanny Beauharnais*. Un esprit délicat, une grâce naturelle, une teinte philosophique caractérisée brillent dans ses nombreux ouvrages ; elle réunissait chez elle les savans et les littérateurs les plus distingués ; l'immortel Buffon l'appelait *sa fille chérie* ; elle était en correspondance suivie avec le Grand Frédéric, Voltaire, J.-J. Rousseau, et avec tous les hommes les plus illustres du dix-huitième siècle. Elle mourut à Paris, en 1813, à l'âge de soixante-quinze ans. De ce mariage vinrent :

1.^o Claude II, dont l'article suivra ;

2.^o Marie-Françoise, première femme du Marquis François de Beauharnais, cinquième du nom, dont l'article se trouve p. 33 ;

3.^o Anne-Amédée, mariée, le 21 août 1781, à André-Horace-François, Marquis de Barral, Maréchal des camps et armées du Roi, dont deux fils.

XII. CLAUDE DE BEAUHARNAIS, deuxième du nom, Comte des Roches-Baritaud, né à La Rochelle le 29 septembre 1756, fut Capitaine au régiment des Gardes-Françaises, puis membre du Sénat conservateur le 21 avril 1804, Comte de l'Empire, Grand' Croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, Chevalier d'honneur de l'Impératrice Marie-Louise d'Autriche, Grand-Officier de la Légion-d'honneur, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis; créé, par Sa Majesté Louis XVIII, Pair de France le 4 juin 1814. Il mourut le 10 janvier 1819, et avait épousé : 1.º Claude-Françoise-Gabrielle-Adrienne de Lézay-Marnézia, fille du Marquis de Marnézia, Député de la Noblesse aux États-Généraux; 2.º mademoiselle Fortin, fille de M. Fortin, ancien Capitaine de cavalerie, puis Mousquetaire du Roi, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, et de Suzanne - Élisabeth Marie de Lieutaud de Trois-Villes.

Du premier lit :

1.º Stéphanie - Louise - Adrienne de Beauharnais, Grande-Duchesse de Bade, dont l'article suivra.

Du second lit :

2.º Joséphine-Désirée de Beauharnais, mariée, le 7 novembre 1832, à Adrien-Hippolite, Marquis de Quiquéran de Beaujeu, ancien Gendarme de la garde du Roi et ancien Capitaine de cavalerie, issu d'une maison des plus distinguées de Pro-

vence, alliée à celle de Sabran, de Glandevès, de Grimaldi, de Castillon, Forbin, de Castellane, de Villeneuve, d'Arlatan, d'Adhémar, etc.

XIII. STÉPHANIE-LOUISE-ADRIENNE DE BEAUHARNAIS, née le 26 août 1789, fille adoptive de l'Empereur Napoléon, mariée, le 7 avril 1806, à Charles-Louis-Frédéric, Prince héréditaire de Bade, qui devint Grand-Duc le 10 juin 1811. Il était frère de l'Impératrice de Russie, de la Reine de Bavière, de la Reine de Suède et de la Grande-Duchesse de Hesse-Darmstadt. Ce mariage fut célébré à Paris, à la Cour Impériale, avec la plus grande pompe. Mais ce qu'il y a de remarquable dans la famille de Beauharnais, c'est que l'éclat des grandeurs, la possession d'un trône même, ne changent jamais le caractère de bonté qui est propre à chacun de ses membres ; la Princesse Stéphanie, devenue Souveraine, n'employa jamais son crédit, son autorité, que pour devenir la protectrice, la bienfaitrice de ses sujets et des savans et des artistes qui invoquaient son appui. Son mari étant mort le 8 décembre 1818, elle se retira à Manheim, où elle se livra tout entière à l'éducation des Princesses, ses filles, seul soulagement qu'elle pût opposer à la perte cruelle qu'elle venait d'éprouver. Elle a eu de son mariage les enfans qui suivent :

- 1.° et 2.° Deux Princes, morts en bas âge ;
- 3.° Louise-Amélie-Stéphanie, Princesse de Bade, née le 5 juin 1811, mariée, le 9 novembre 1830, au Prince *Gustave Wasa*, né le 9 no-

vembre 1799, fils de l'ancien Roi de Suède, Gustave IV ; il est Feld-Maréchal au service d'Autriche ;

4.^o Joséphine-Frédérique-Louise, Princesse de Bade, née le 21 octobre 1813, mariée, le 21 octobre 1834, à Antoine-Joseph, Prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen ;

5.^o Marie-Élisabeth-Amélie-Caroline, Princesse de Bade, née le 11 octobre 1817.

Armes de la maison de Beauharnais : *d'argent, à la fasce de sable, surmontée de trois merlettes du même.*

Couronne royale pour le royaume d'Italie.

Devise : AUTRE NE SERS.

Le Landgraviat de Leuchtenberg était placé au nombre des Principautés de l'Empire d'Allemagne, cercle de Bavière, dès l'an 1334 ; le premier Landgrave connu est Udalric I^{er}, qui fut la souche d'une longue série de Princes, qui s'éteignit, en 1646, dans la personne du Landgrave Maximilien-Adam, dont la sœur Mathilde avait épousé le Prince Albert de Bavière, à qui elle porta cette Principauté qui, dès cette époque, demeura unie au Duché de Bavière. Les Ducs de Bavière ajoutèrent constamment à leurs titres celui de Landgraves de Leuchtenberg ; S. M. Maximilien-Joseph I^{er}, Roi de Bavière, concéda, en 1817, le titre de Duc de Leuchtenberg et d'Altesse Royale au Prince Eugène de Beauharnais, son gendre, pour lui et sa postérité.

N. B. Cette généalogie, dans tous ses premiers degrés, est littéralement extraite du registre 5 de l'*Armorial général de France*, dressé en 1764, par M. d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste du Roi, pour lui certifier la noblesse des gentilshommes qui entraient au service de Sa Majesté. Cette maison, dans l'Histoire des faits d'armes de la marine (*Histoire de Duguay-Trouin, Tourville, etc.*), est connue sous les noms de *Beauharnois, de Nesmond, de Beauville, de Beaumont, etc.*

Les empires éprouvent souvent des révolutions qui entraînent dans leurs désastres les familles qui étaient appelées à les gouverner depuis des siècles. C'est ainsi qu'on a vu la dynastie des rois saxons, qui régnaient sur l'Angleterre depuis l'an 449, chassée du trône, par les rois de Danemarck et ensuite par Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, qui se rendit maître de l'Angleterre en 1066.

Edmond II, *dit* Côte - de - Fer, de cette race saxonne, régnait encore sur l'Angleterre en 1016, et disputait son trône les armes à la main, à Canut *dit* le Grand, roi de Danemarck, mais le poison ayant terminé ses jours en 1017, son compétiteur resta maître de cet empire, et le fils d'Edmond, nommé Édouard, qui était son héritier présomptif, fut forcé d'aller chercher un asile en Hongrie, où il fut accueilli avec la plus sincère hospitalité par André I^{er}, qui y régnait alors, et il y épousa la princesse Agathe, sœur de la reine de Hongrie,

et fille du Grand Duc de Moscovie. Le Prince Édouard ayant cependant conçu quelque espérance d'être rappelé au trône, retourna à Londres en 1057, sous le règne d'Édouard-le-Confesseur, son oncle, qui s'était ressaisi du trône sur les Danois et qui, n'ayant point de postérité, avait témoigné l'intention de choisir son neveu, pour successeur. Mais la mort de celui-ci vint interrompre ce projet et celle d'Édouard-le-Confesseur, arrivée en 1066, jeta de nouveaux troubles en Angleterre qui favorisèrent l'usurpation d'Harold, fils du Comte Goodwine, qui ne s'assit un moment sur le trône que pour être renversé par Guillaume, duc de Normandie, qui assura sa conquête par la bataille d'Hastings, qu'il gagna sur Harold, le 14 octobre 1066.

Guillaume resta maître de l'Angleterre au préjudice d'Edgard-Atheling, fils du Prince Édouard, dont il a été question ci-dessus, et qui était le véritable et unique héritier présomptif de la couronne; ce Prince, qui était né en Hongrie, où son père s'était réfugié, quitta cette contrée avec ses deux sœurs Marguerite et Christine pour venir réclamer ses droits sur l'Angleterre; mais il était trop jeune pour y trouver un parti puissant, quoique les Anglais vissent avec une certaine émotion le rejeton de leurs anciens Rois; mais Guillaume-le-Conquérant, plus puissant que lui, fit évanouir toutes ses espérances. Il fut obligé de se soumettre et de se contenter du Comté d'Oxford pour toute indemnité. Pendant leur séjour en Hongrie, les Princes anglais

avaient été comblés d'honneurs et de soins par le Roi André I^{er} ; mais celui-ci ayant été détrôné par Bela I^{er}, son frère , après une guerre des plus cruelles , avait fini ses jours dans la proscription, en 1062. Les enfants qu'il avait laissés furent également obligés de fuir , pour se soustraire aux vengeances de Bela I^{er} ; on cite parmi eux Salomon, qui régna néanmoins dans la suite, mais qui fut forcé de se réfugier chez l'empereur Henri IV, son beau-frère ; et le prince Georges de Hongrie, frère puîné d'André I^{er} et oncle de Salomon , fut également obligé de chercher une retraite pour se soustraire à la persécution ; c'est de ce dernier dont descend la maison de Drummond d'Ecosse, dont la généalogie va suivre :

I. GEORGES (Yourick) de Hongrie , frère puîné , selon la tradition de plusieurs auteurs accrédités , d'André I^{er} et de Bela I^{er}, Rois de Hongrie, seconda les intentions bienveillantes d'André I^{er} pour le prince Édouard , héritier présomptif et fils d'Edmond II, *dit* Côte-de-Fer, Roi d'Angleterre , qui avait été détrôné par Canut , Roi des Danois ; Édouard voulant éviter le sort de son frère Alfred, qui avait été assassiné l'an 1017, vint chercher un refuge en Hongrie auprès du Roi André I^{er}, qui l'accueillit avec la plus généreuse hospitalité, et lui fit épouser la sœur de la Reine Anastasie, sa femme, fille d'Iaroslaf I^{er}, Grand Duc de Moscovie. Ce fut dans cette circonstance que le Prince Georges se lia d'amitié avec le Prince Édouard ; mais Bela I^{er},

frère d'André I^{er}, ayant détrôné celui-ci, s'assit sur le trône de Hongrie en 1061, et le prince Georges, craignant d'être enveloppé dans la disgrâce d'André I^{er}, dont il avait soutenu les intérêts contre Bela I^{er}, qui était également son frère, se tint pendant long-temps dans une retraite inconnue. Il fut père de :

II. MAURICE I^{er}, surnommé le Hongrois, du nom de sa patrie et de sa race; pendant le séjour, dans cette contrée, des Princes anglais Édouard et Edgar-Atheling, son fils, il avait contracté avec eux des liaisons d'amitié qui lui inspirèrent de se rendre auprès d'eux en Angleterre¹, pour fuir la proscription qui pesait sur lui, de la part de Bela I^{er}, son oncle. Il fut bien accueilli du prince Edgar-Atheling, et des Princesses Marguerite et Christine, ses sœurs. Le prince Edgar, dont le parti s'était augmenté en Angleterre, se laissa persuader de se rendre en Écosse avec ses deux sœurs, pour y attendre le résultat de ses efforts. Ce fut Maurice de Hongrie qui fut chargé du commandement du vaisseau qui transportait le Prince Edgar, la Princesse Agathe, sa mère, et les deux Princesses Marguerite et Christine, ses sœurs. Une violente tempête fit craindre pour un dépôt aussi précieux, mais l'expé-

¹ Le P. Ménetrier dit qu'à la même époque un certain nombre des familles hongroises les plus illustres quittèrent la Hongrie pour se rendre en Angleterre, et l'on cite parmi elles celle d'Elphinston, qui conserva des rapports de famille et d'alliance avec la maison de Drummond.

rience et la présence d'esprit de Maurice le firent triompher des élémens, et il aborda bientôt en Écosse, à un port sur la rivière de Forth, qui fut depuis appelée Ste.-Marguerite, du nom de la Princesse. Malcolm III, qui régnait alors (1068), les reçut avec tous les égards dus à leur rang ; les vertus et les charmes de la Princesse Marguerite le déterminèrent à l'épouser ; elle fut couronnée en 1070 et devint la consolation des Écossais par les réformes salutaires qu'elle fit opérer dans le Gouvernement. Elle mourut en 1093 et fut canonisée.

Le roi Malcolm III, en reconnaissance des services éminens que Maurice lui avait rendus, ainsi qu'à la famille de la Reine, lui concéda de grands biens, parmi lesquels se trouva la Seigneurie de Drummond, dont sa postérité prit le nom. Il reçut une récompense plus flatteuse encore, ce fut une armure ou cotte d'armes dont ses descendans s'honorèrent dans les siècles postérieurs. Il fut, en outre, élevé à la dignité héréditaire de Thane de Lennox, et fut tué à Alnwick en 1093.

Ses descendans ont toujours à cœur de le citer comme un brave et un héros, dont l'origine et les faits ne pouvaient que les honorer ; c'est pourquoi John Escortio Drummond, de la branche de *Stobhall*, qui s'était établi dans les îles de Madère vers l'an 1418, sous la protection du Roi de Portugal, voulant justifier qu'il était fils de Jean Drummond, Seigneur de Stobhall, frère d'Anabella de Drummond, qui avait épousé Robert III, Roi d'Écosse

et mère de Jacques I^{er}, fit dresser une information légale sur l'origine de sa famille ; cette information fut envoyée dans la suite de Portugal en Écosse, sous la minorité du Roi Jacques V, à David, lord Drummond, chef de la famille en Écosse, à l'effet d'obtenir des lettres-patentes qui justifiassent authentiquement de l'origine de cette maison ; en conséquence, David, lord Dummond, s'empressa de présenter une requête au Conseil-d'État d'Écosse à l'appui de laquelle il fournit toutes les pièces nécessaires pour prouver l'origine de la famille en général et la descendance particulière de chacun de ses membres. Ladite requête était encore appuyée de ses cousins, le Comte d'Angus, le Comte de Huntley, et de plusieurs autres gentilshommes ; elle rappelait que la maison Drummond descendait en ligne directe et légitime de Maurice le Hongrois, Amiral, qui avait commandé le vaisseau qui transporta d'Angleterre en Écosse le prince Edgar-Atheling, Ste.-Marguerite et Christine, ses sœurs. La véracité de ces faits ayant été vérifiée par le Conseil-d'État, celui-ci fit droit à la demande de David Drummond, et délivra en conséquence, sous le grand sceau de l'État, une attestation et certificat de ladite origine ; ledit acte fut, en outre, revêtu de la signature et du sceau particulier des grands dignitaires et des Conseillers-d'État qui y avaient pris part, dans l'ordre suivant :

Jacques, Archevêque de Saint-André

Gavin, Évêque d'Aberdeen ;

Jacques, Évêque de Dumblan ;

Archibald, Comte d'Angus, Lord Douglas ;

Georges, Comte de Huntley, Lord Gordon ;

Colin, Comte d'Argill, Lord Campbell et Lorn ;

Jean, Comte de Lennox, Lord Darnlie ;

Cutbert, Comte de Glaincairn, Lord Kilmars ;

Jean, Lord Lindsay ;

Jean, Sterlin de Keer ;

Le Chevalier *Jacques*, Toures d'Innerleith ;

Le Chevalier *Jean*, Charters d'Amersfeild ;

Il est en outre revêtu et scellé du grand sceau de l'État, c'est-à-dire du Royaume d'Écosse.

Un autre acte de la plus haute importance, qui atteste non-seulement que Maurice I^{er} était d'origine hongroise, mais encore qu'il était issu des Rois de cette contrée, est la lettre de David, Lord Drummond, à son cousin, établi aux îles de Madère, dans laquelle il dit, sous la date du 1^{er} décembre 1519, que le Prince Édouard, fils d'Édmond II, dit Côte-de-Fer, Roi d'Angleterre, ayant été proscrit, se réfugia en Hongrie et y épousa la Princesse Agathe, sœur de la Reine de Hongrie, dont il eut un fils nommé Edgar-Atheling, héritier présomptif du trône d'Angleterre, et deux filles, qui furent Sainte-Marguerite, depuis Reine d'Écosse, et Christine. Après la mort d'Édouard, qui s'était rendu en Angleterre pour ressaisir le trône de ses pères, ses enfants, que nous venons de nommer, se rendirent également à Londres pour faire valoir leurs

droits, mais Guillaume-le-Conquérant, Duc de Normandie, s'étant rendu maître de ce Royaume, Edgar et ses sœurs se réfugièrent en Écosse, en s'embarquant sur un vaisseau dont le commandement fut donné à Maurice, *dit* le Hongrois, lequel est désigné dans ladite relation comme cousin et Conseiller de ces Princes. Il était effectivement leur parent et leur allié, puisque la mère d'Edgar et de ses sœurs était la propre sœur de la Reine de Hongrie, femme d'André I^{er}, frère de Georges et oncle de Maurice. Cette Princesse avait fait épouser à Maurice I^{er} une de ses Dames d'Honneur, de laquelle il laissa le fils qui suit :

III. MALCOLM I^{er} prit le nom de Drummond d'un des grands fiefs qui avaient été donnés à son père Maurice par le Roi Malcolm III ; ce fief était situé dans la Vicomté de Dumbarton. Il fut, comme son père, revêtu de la charge de Thane (chef ou Comte du Clan ou de la contrée) héréditaire de Lennox. On peut juger par son nom qu'il fut tenu sur les fonts de baptême par le Roi d'Écosse Malcolm III, mort en 1130 ; il fut père de :

IV. MAURICE II de Drummond, troisième Thane ou Sénéchal héréditaire de Lennox, mort en 1155 ; il laissa pour fils :

V. JEAN I^{er} de Drummond, quatrième Thane héréditaire de Lennox, mort en 1180, qui fut père de :

VI. MALCOM II de Drummond, cinquième Thane héréditaire de Lennox, qui mourut vers l'an 1200, et fut père de :

- 1.º Malcom III, *dit* le Beg, dont l'article suit;
- 2.º Roderick, mentionné dans des actes de partage pour des domaines dans le comté de Dumbarton, avec son frère Malcolm-le-Beg, en 1234.

VII. MALCOLM III de Drummond, surnommé le Beg ou le Petit, sixième Thane ou Sénéchal héréditaire de Lennox; il est désigné comme ayant servi de témoin dans plusieurs actes de Maldwin, Comte de Lennox, dont il épousa la fille nommée Ada, qui était l'héritière de ce Seigneur.

Malcolm III mourut avant l'an 1260, et laissa de son mariage plusieurs enfans, parmi lesquels :

- 1.º Malcom IV, qui suit;
- 2.º Jean de Drummond, Grand Forestier héréditaire d'Écosse et Sénéchal de Houston.

VIII. MALCOLM IV DE DRUMMOND, qui est qualifié de *Dominus de eodem* dans un acte de l'an 1260, et comme fils aîné de Malcolm-le-Beg; il fut le septième Thane ou Sénéchal héréditaire de Lennox; on le trouve encore cité dans des actes de 1272 et 1273; il mourut en 1278 et fut père des enfans qui suivent :

- 1.º Jean II, dont l'article viendra;
- 2.º Gilbert de Drummond, mentionné dans des actes de 1280 et 1290; il fut père de :
 - A. Malcolm de Drummond, qui, conjoint-

tement avec son père, prêta serment de fidélité à Edouard I^{er}, Roi d'Angleterre.

3.^o Thomas de Drummond de Balfrou, qui est désigné par le Pape Clément V, de l'an 1305, avec la qualité de *Nobilem hominem* ;

4.^o N... de Drummond, femme du dernier Comte de Monteith, de laquelle il n'eut pas de postérité ;

5.^o N... de Drummond, femme de N... de Lennox, frère d'Ada, femme de Malcolm III.

IX. JEAN II DE DRUMMOND, huitième Sénéchal héréditaire de Lennox, durant les guerres d'Angleterre et d'Écosse ; il avait été fait prisonnier par le Roi d'Angleterre Édouard I^{er}, qui ne lui rendit sa liberté que sous la condition qu'il le servirait dans ses guerres contre la France. Dans la suite, une haine implacable éclata entre la maison de Drummond et celle des Comtes de Monteith, qui avait détourné le frère d'Ada de Lennox, femme de Malcolm III, et mari de la sœur de ce Jean de Monteith, de laisser à la maison de Drummond le Comté de Lennox, qui passa depuis aux Stuarts, et qui devait réellement revenir aux Drummond, attendu que le frère d'Ada n'avait laissé aucune postérité. La guerre éclata entre ses Seigneurs d'une manière si violente, que Monteith perdit trois de ses fils dans un combat où il fut vaincu, et que le roi d'Écosse fut obligé d'interposer son autorité pour faire mettre bas les armes aux parties belligérantes. Les grands du royaume s'assemblèrent

même pour cette pacification, de laquelle furent garans les Comtes de Douglas, d'Angus et d'Arran, et Milord Robert, neveu du roi Robert Bruce. Drummond ayant perdu, par l'un des articles du traité, les terres qu'il possédait au comté de Lennox, à cause de la mort des trois fils de Jean de Monteith, se retira avec sa famille dans la province de Perth, où il possédait les terres de Stobhall et de Cargill. Il avait épousé N... de Monteith, fille du Comte Walter de Monteith, de laquelle il laissa :

1.^o Malcolm V, dont l'article suit ;

2.^o Gilbert de Drummond, dont il est fait mention dans des actes de ratification, concernant les terres et l'église de Kilpatrick, en 1330 ;

3.^o Walter de Drummond, Secrétaire du Roi d'Écosse, Robert Bruce, en 1323, et Ambassadeur en Angleterre.

X. MALCOLM V DE DRUMMOND, neuvième Thane héréditaire de Lennox, qui succéda à son père en 1301 ; il assista au Parlement en qualité d'un des *Barones majores Regni* ; il fut célèbre dans les guerres de son temps. Le Roi d'Angleterre, Édouard I^{er}, ayant appris qu'il avait été fait prisonnier dans une bataille où il servait les intérêts du Roi d'Écosse, le considérait comme un ennemi si redoutable, qu'il en fit ordonner des actions de grâce qui furent célébrées dans l'église cathédrale de Glasgow le 25 mai 1301. Rendu à la liberté, il commanda à la bataille de Bannocburn, en 1315 ; la valeur qu'il y déploya lui fit concéder, par le

Roi d'Écosse Robert Bruce, plusieurs Seigneuries considérables, avec le droit d'adjoindre à ses armoiries un semé de chausse-trapes, pour perpétuer dans sa famille le souvenir de cet événement. Il mourut en 1325, et avait épousé N..., fille de sir Patrick Graham de Kincardine, de laquelle il laissa le fils qui suit :

XI. MALCOLM VI DE DRUMMOND, dixième Thane héréditaire] de Lennox. L'attachement inviolable qu'il avait voué à Robert Bruce, Roi d'Écosse, son souverain, lui attira la haine et les persécutions d'Édouard III, Roi d'Angleterre; mais David Bruce, qui avait succédé à Robert, son père, au trône d'Écosse, récompensa sa fidélité en confirmant, par deux actes solennels, la cession qui lui avait été faite des domaines et Seigneuries de Tulliecraven et de Dronan, et en l'élevant à la dignité de Gouverneur du Comté de Perth. Il fut tué à la bataille de Durham, en 1346. Il laissa les enfants qui suivent :

1.° Malcolm VII, dont l'article suit ;

2.° Jean III, dont l'article viendra après celui de son frère ;

3.° Maurice de Drummond, souche des branches de *Concraig*, de *Culqualzie*, de *Pilkellony*, de *Balloch*, etc. ;

4.° Walter de Drummond, qui par une charte de David II, Roi d'Écosse, est désigné comme ayant la direction des registres de ce Royaume.

XII. MALCOLM VII DE DRUMMOND, onzième

Thane héréditaire de Lennox, qui épousa Isabelle de Douglas, Comtesse héréditaire de Marr, et se lia d'une étroite amitié avec le Comte de Douglas, son beau-frère, qu'il assista de tous ses moyens dans la guerre qu'il fit aux Anglais ; il se signala, en 1388, à la sanglante bataille d'Otterburn, où il fit prisonnier Ralph Percy, Général de ces derniers ; il fut gratifié d'une pension viagère par le Roi d'Écosse pour cette action ; il mourut en 1403, ne laissant pas de postérité ; ce fut son frère, Jean III, qui lui succéda.

XII. JEAN III DE DRUMMOND, douzième Thane, frère du précédent, devint, par sa mort, chef de nom et d'armes de cette illustre famille ; il fut Comte de Stobhall et de Cargill, Seigneuries dont la concession lui fut confirmée par acte royal de David II, qui lui donna en même temps le Gouvernement du Bailliage d'Abtain et de Dull dans le Comté d'Athol. Il épousa la fille aînée et héritière de Guillaume de Montefex (ou Monfichet), de laquelle il laissa :

1.º Jean IV, dont l'article suivra ;

2.º Guillaume de Drummond, Seigneur de Carnock, qui fonda la branche de ce nom et celles de *Maidhope*, et de *Hawthorden* ; il avait épousé la fille du Baron d'Airth, qui lui apporta en dot la baronnie de Carnock.

MAISON ROYALE D'ÉCOSSE.

3.º Anabella de Drummond, qui épousa Robert III, Roi d'Écosse, chef de la Maison de

Stuart, qui régna depuis sur l'Angleterre ; cette Reine est fort louée par les historiens de sa nation, qui rendent hommage à ses vertus, à la prudence et à la sagesse qui présidèrent à toutes les actions de sa vie. Elle fut couronnée à Scone, au mois de septembre 1390.

4.^o Marguerite de Drummond, femme d'Archibald, Comte d'Argill.

5.^o Marie de Drummond, mariée à Alexandre Macdonald, fils aîné du Comte de Ross.

XIII. JEAN IV DE DRUMMOND, treizième Thane, Comte de Stobhall et de Cargill, qui fut Grand-Justicier d'Écosse dès l'an 1391 ; il mourut en 1448, et avait épousé Elisabeth, fille de Guillaume-Henri de Sinclar, comte d'Orckeney et petite-fille de la reine de Danemarck ; de ce mariage vinrent :

1.^o Walter Drummond, 1^{er} du nom, dont l'article suit ;

2.^o Thomas Drummond, qui épousa Marguerite, fille de Brus d'Achinboraceorvie ;

3.^o Guillaume Drummond, qui épousa Elisabeth, fille de Sir Guillaume Antharnoek ;

4.^o Robert Drummond, qui épousa l'héritière de Barnboughall ;

5.^o Jean Drummond, surnommé Escortio, qui s'établit aux Isles de Madère vers l'an 1418, sous la protection du Roi de Portugal ; c'est lui qui fit dresser et reconnaître par des actes authentiques la généalogie de sa famille, qui fut ad-

mise et confirmée par arrêt du Conseil-d'État et des grands du royaume d'Écosse, à la requête de David Drummond I^{er}, mentionné au degré XIX.

6.^o Elisabeth Drummond, qui épousa Thomas Baron de Kinnaird-Thusilk.

XIV. WALTER DRUMMOND, quatorzième Thane, I^{er} du nom, Comte de Cargill et de Stobhall, mort en 1455; il avait épousé Marguerite, fille de Guillaume Patrick-Ruthven, chef d'une très-noble maison d'Écosse; il laissa d'elle les enfans qui suivent :

1.^o Malcolm VIII, dont l'article suivra;

2.^o Jean Drummond, Doyen de l'Église Cathédrale de Dunblan, dont il fut nommé Évêque postérieurement; il fut fait, en 1436, Chevalier de l'Ordre du Pape;

3.^o Walter Drummond, Baron de Liderif, qui fut la souche de la branche de Drummond, dite de *Blair*, qui produisit deux autres branches, celles de *Newton* et de *Gardrum*. Il vivait encore en 1486, et laissa deux enfans.

XV. MALCOLM VIII, quinzième Thane, Comte de Drummond, mort en 1470; il avait épousé, en 1445, Marie Murrain, fille de sir David Murrain d'Hunie de Tullibardine, famille dont descendent les Marquis d'Athol; de ce mariage il laissa les enfans qui suivent :

1.^o Jean V de Drummond, dont l'article suivra;

2.^o Walter Drummond, Seigneur de Deanston, chef des registres d'Écosse;

3.^o Jacques Drummond, Seigneur de Baltoch et de Corywauhter ;

4.^o Guillaume Drummond, Seigneur de Muthill ;

5.^o Thomas Drummond, Seigneur de Drumnerinloch, duquel sont sorties les branches *d'Invernay, de Cultmalindre, de Comrie et de Pitcairns*, et les branches naturelles d'Achlaick et de Smithiestowne ;

6.^o André Drummond, Vicaire de Stregette.

XVI. JEAN V, de Drummond, seizième Thane, Comte de Cargill et de Stobhall, fut d'abord créé Baron et Pair du Royaume d'Écosse, avec le titre de Lord Baron de Drummond, limité en 1471, aux héritiers mâles, et ensuite Sénateur de la Cour de Justice puis premier Pair et grand Justicier d'Écosse, charge qui était la principale du Royaume. Il rendit les services les plus considérables à Jacques III, roi d'Écosse, dont il commanda les armées, et dissipa, les armes à la main, les rebelles commandés par le comte de Lennox, qui voulait s'emparer de la personne de ce Prince. Il fut ensuite nommé, en 1487, Ambassadeur et Ministre plénipotentiaire en Angleterre, pour conclure un traité de paix avec Richard III.

Après la mort du Roi Jacques IV, son gendre, on le dépouilla de ses biens et de ses charges, parce qu'il avait donné un soufflet à un roi d'armes, qui était venu le citer dans le Château de Drummond à comparaître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine ; mais l'intercession des grands du Royaume, fit qu'en considération de sa

noblesse et de ses services, on le rétablit dans ses biens et dans ses honneurs deux jours après.

Outre les grands biens qu'il avait acquis en Écosse du Baron Concraig, son parent, il jouissait encore de la dignité de Sénéchal héréditaire de la province de Stralthern ; il mourut en 1519. Il avait épousé Elisabeth Lindsay ou Lindsey, fille du célèbre Comte de Crawford ; de ce mariage sont issus les enfans qui suivent :

1.º Guillaume I^{er}, dont l'article viendra ;

2.º David Drummond. Il prit une part très-active dans la guerre qui existait entre sa famille et celle de Murrai.

3.º Jean Drummond, qui épousa Lady Saltsen. Il fut le premier Baron d'*Innerpeffrie*, et d'un de ses fils descendit la branche de *Ricarton*.

DEUXIÈME ALLIANCE AVEC LES ROIS D'ÉCOSSE.

4.º Marguerite Drummond, qui épousa Jacques IV, Roi d'Écosse, son parent ; ce mariage fut tenu secret en attendant les dispenses du Pape ; mais quelques grands du Royaume, jaloux du crédit que cette seconde alliance donnerait à la maison de Drummond, firent empoisonner Marguerite, afin que cette maison n'eût pas la gloire d'avoir fourni deux Reines à l'Écosse ; de ce mariage vint une fille qui fut mariée au Comte de Huntley ;

5.º Élisabeth Drummond, qui épousa Georges Douglas, Comte d'Angus ;

6.° Béatrix, femme de Jacques, Comte d'Arran ;

7.° Euphémie Drummond, femme de Georges, Lord Fleeming ;

8.° Annabelle, femme de Guillaume Graham, qui vivait en 1504, Comte de Montrose ;

9.° Sibylle, morte demoiselle.

XVII. GUILLAUME I^{er}, second Lord Drummond, Comte de Cargill et de Stobhall. Il entra en guerre, lui et sa famille, avec celle de Murrain ; quelques-uns de ses amis, qui commandaient ses troupes, ayant brûlé, dans l'église de Minivard, quelques gentilshommes de la maison de Murrain, il fut condamné à mort, quoique innocent de ce crime ; la sentence fut exécutée en 1511. Il avait épousé Isabelle, fille de Collin Campbell, Comte d'Argyll, de laquelle il laissa les deux fils qui suivent :

1.° Walter II, dont l'article suivra ;

2.° André Drummond, qui fut créé Baron de *Belliclon* ; et fut la souche d'une branche de ce nom, dont le dernier mâle, Maurice Drummond, ne laissa que des filles.

XVIII. WALTER II, troisième Lord Drummond. Il avait épousé, en 1513, Élisabeth Graham, fille du Comte de Montrose, de laquelle il laissa :

XIX. DAVID, premier du nom, quatrième Lord Drummond, succéda aux titres et honneurs de ses prédécesseurs ; ce fut lui qui obtint, sous la minorité du Roi Jacques V, des lettres-patentes qui confirment la généalogie de la maison de Drummond,

que Jean de Drummond, *dit* Escortio, établi aux îles de Madère, avait fait reconnaître par le Roi de Portugal, et qui fut admise et reconnue par le Conseil-d'État du Roi d'Écosse et par les grands du Royaume (*Voyez ce qui est dit au commencement de ce travail*, page 9). David I^{er}, épousa en 1535 : 1.^o Marguerite Stuart, fille d'Alexandre Stuart et petite-fille d'Alexandre, Duc d'Albany, Vice-Roi d'Écosse, et fils puîné du Roi Jacques III ; 2.^o en 1559, Lilia Gordon, fille de Patrick Gordon, Lord Ruthven.

Du premier lit vint :

1.^o Sibylle Drummond, qui fut mariée à Gilbert Ogilvy de Pury ;

Du second lit vinrent :

2.^o Patrick I^{er}, cinquième Lord Drummond, dont l'article suit ;

3.^o Jacques Drummond, qui fut créé, en 1607, premier Lord Maddertie ; il fonda la branche de ce nom, dont sont encore issues celles de Machany et de Strathallan ;

4.^o Jeanne, mariée à Jean, Comte de Montrose, Chancelier et Vice-Roi d'Écosse ;

5.^o Anne, qui épousa Jean, Comte de Marr, grand Trésorier d'Écosse ;

6.^o Lilia Drummond, femme du Comte Crawford ;

7.^o Catherine Drummond, mariée à Jean, Comte de Tullibardine ;

8.^o Marie Drummond, mariée à Sir Jean Sterling de Keir.

XX. PATRICK, premier du nom, cinquième Lord Drummond, fut marié à Marguerite, fille de Sir David Lindsay ou Lindsey, Comte de Crawford, avec laquelle il continua la branche aînée des Lords Drummond, Comtes de Perth ; il laissa de ce mariage les enfans qui suivent :

1.^o Jacques I^{er}, dont l'article viendra ;

2.^o Jean VI, dont l'article suivra après celui de son frère ;

3.^o Catherine Drummond, mariée au Comte de Rothe ;

4.^o Lilia, mariée à Alexandre Seattone, Comte de Dumferlin ; elle fut mère des Comtes de Lauderdale, de Kelly, de Balcarres et de Cathneff ;

5.^o Jeanne Drummond, Comtesse de Roxborough, fut gouvernante des enfans de Charles I^{er} ;

6.^o Anne Drummond, mariée au Comte de Barclay ;

7.^o Elisabeth Drummond, femme de Milord Elphingston.

XXI. JACQUES, premier du nom, sixième Lord Drummond et premier Comte de Perth et de Stobhall et baron de Montifex, par lettres-patentes de l'an 1605, qui transmettent aux héritiers mâles, sans exception, le droit de succession à ces titres, et par ordre de primogéniture ; il fut envoyé, par le Roi Jacques VI, Ambassadeur en Espagne avec le Comte

de Nottingham, et, à son retour, il fut honoré, lui et ses héritiers, de tous les titres et honneurs de Comte de Perth, de Stobhall, et baron de Montifex; il épousa Isabelle Seaton, fille de Robert, premier Comte de Winton, de laquelle il ne laissa qu'une fille, qui fut Comtesse de Sutherland; son frère, Jean VI, lui succéda.

XXI. JEAN VI, septième Lord Drummond et second Comte de Perth, frère du précédent, fut un des plus zélés serviteurs du malheureux Charles I^{er}, Roi d'Angleterre et d'Écosse, et se joignit au Marquis de Montrose pour soutenir ses intérêts; mais il fut fait prisonnier à la bataille de Philiphangh contre Cromwell, en 1646, et fut obligé de payer 5,000 livres sterling de rançon. Il avait épousé Jeanne Keer, fille du Comte de Roxborough, de laquelle il eut les enfans qui suivent :

- 1.° Jacques II, dont l'article viendra ;
- 2.° Robert Drummond, qui mourut en France;
- 3.° Jean Drummond, qui a fait la branche de Logi-Almond ;
- 4.° Guillaume Drummond, Comte de Roxborough, auteur de la branche de ce nom et de celle de Belandin;
- 5.° Jeanne Drummond, femme de Jean, Lord Fleeming, Comte de Wigton;
- 6.° Lilia Drummond, Comtesse de Tullibardine.

XXII. JACQUES II, huitième Lord Drummond

et troisième Comte de Perth, demeura fidèle aux intérêts de Charles I^{er}, Roi d'Angleterre et d'Écosse ; il souffrit avec résignation et constance les persécutions et la prison que l'usurpateur Cromwel lui fit éprouver. Il avait épousé Anne Gordon, fille de Georges, Marquis de Huntley ; de ce mariage sont issus les enfans qui suivent :

1.^o Jacques III, dont l'article viendra ;

2.^o Jean Drummond, d'abord Comte, puis Duc de Melfort, Chevalier de la Jarretière, auteur de la branche des Ducs de Melfort, en France, qui sera rapportée plus bas, page 73 ;

3.^o Anne Drummond, qui vivait encore en 1695 ; elle avait épousé le Comte d'Éroll, Connétable héréditaire d'Écosse.

XXIII. JACQUES III, neuvième Lord Drummond et quatrième Comte de Perth, Chevalier de la Jarretière et de Saint - André, fut créé Conseiller-d'État en 1678, puis Grand-Justicier du royaume d'Écosse en 1682, et grand Chancelier en 1684. Son attachement au service des rois Charles II et Jacques II, ainsi qu'à la religion catholique, apostolique et romaine, lui attirèrent de grandes persécutions ; il fut détenu pendant près de trois ans au château de Sterling, d'où il sortit pour se rendre à Rome ; de là, il passa en France pour rejoindre le Roi Jacques II, qui le créa Duc de Perth, le fit son premier gentilhomme et le nomma Gouverneur de Jacques III, son fils ; il fut aussi Grand Chambellan de la Reine-mère. Il mourut à Saint-

Germain-en-Laye, le 10 mai 1716, dans la 68^e année de son âge. Son corps fut porté à Paris, où il fut inhumé au Collège des Écossais. Il avait épousé : 1.^o Jeanne Douglas, fille de Guillaume, Marquis de Douglas et cousine-germaine de Guillaume, Duc d'Hamilton; 2.^o Lilia Drummond, Comtesse de Tullibardine; 3.^o Marie Gordon, fille de Louis, Marquis d'Huntley et sœur du Duc de Gordon.

Du premier lit sont issus :

1.^o Jacques IV, dont l'article viendra ;

2.^o Marie Drummond, femme de Guillaume, Comte de Marshall, Maréchal héréditaire d'Écosse ;

3.^o Anne Drummond, non mariée.

Du second lit vinrent :

4.^o Jean Drummond de Perth, pour lequel le régiment Royal - Écossais fut créé en 1743 ; mort, en 1748, Maréchal des camps et armées du Roi ;

5.^o Charles Drummond, mort enfant.

XXIV. JACQUES IV, dixième Lord Drummond et deuxième Duc de Perth ; il avait été élevé à Paris, qu'il quitta à l'âge de quinze ans, pour passer en Irlande avec le Roi Jacques II, en 1689. Il se trouva au siège de Londondery, aux combats de Newton, de Butler et de la Boyne ; il rentra avec

le Roi Jacques en France, d'où il retourna en Écosse en 1695, et y épousa Marie Gordon, sa cousine-germaine, fille du Duc de Gordon et d'Elisabeth Howard, fille de Henri Howard, Duc de Norfolk; il suivit ensuite le parti du prétendant, qui le créa Chevalier de l'Ordre de Saint-André et de la Jarretière; son attachement pour la Maison de Stuart le fit condamner pour haute trahison en 1715, étant encore Lord Drummond, ce qui l'empêcha de pouvoir succéder à la mort de son père, en 1716, au titre de Comte de Perth, en Écosse, qui se trouve dormant ou suspendu depuis cette époque. Il laissa de son mariage les enfants qui suivent :

- 1.° Jacques V, dont l'article suit ;
- 2.° Jean Drummond, qui succéda à son frère aîné et dont l'article se trouve ci-après ;
- 3.° Marie Drummond, morte demoiselle ;
- 4.° Henriette Drummond, morte demoiselle.

XXV. JACQUES V, onzième Lord Drummond, et troisième Duc de Perth, qui succéda aux titres de son père; mais il fut victime de son dévouement à la religion catholique et au parti des Stuarts; un décret, prononcé par le Parlement d'Angleterre, le priva des immenses propriétés qu'il possédait dans la Grande-Bretagne; il mourut sans postérité à bord de la frégate la Bellone, pendant la traversée, le 13 mai 1746, des blessures reçues à la bataille de Culloden.

XXV. Jean DRUMMOND, succéda à son frère et mourut non marié en 1747, il eut pour successeur son oncle Jean, second frère de son père, mort non marié en 1757, et ce dernier fut remplacé par le troisième frère, Édouard, mort non marié en 1760. Ici finit la branche aînée de la maison de Drummond.

DEUXIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE DRUMMOND ISSUE DES COMTES DE PERTH, ÉTABLIE EN FRANCE SOUS LE TITRE DE DUCS DE MELFORT, ET FORMANT LA PREMIÈRE BRANCHE DU NOM DE MELFORT.

XXIII. Jean DE DRUMMOND, premier du nom, créé Vicomte de Melfort le 20 avril 1685, et Comte de Melfort en Ecosse le 12 août 1686, Pair d'Irlande, Baron de Cleworth, par patente du 7 août 1688, puis Duc de Melfort en France le 17 avril 1692 ; tous par patentes limitées aux enfans mâles du second mariage avec Euphémie Wallace, par ordre de primogéniture. Il était second fils de Jacques II, huitième Lord Drummond, troisième Comte de Perth, et d'Anne Gordon ; il fut aussi attaché que son frère aîné, Jacques III, Comte de Perth, Grand-Chancelier d'Écosse, à la personne des Rois d'Angleterre, Charles II et Jacques II, ainsi qu'à la religion catholique ; il demeura victime de ce dévouement par le décret qui fut prononcé contre lui par le Parlement d'Écosse en 1695. Il avait été Gouverneur d'Edimbourg, puis Trésorier et premier Secrétaire-d'État d'Écosse ; Chevalier de l'Ordre du Chardon, de la Jarretière et de la Toison-d'Or, Ambassadeur du Roi Jacques II à Rome et à Paris. Il avait épousé : 1.° Sophie Lundey ou Lundin, héritière de sa maison,

morte en 1679 ; 2.^o Euphémie Wallace, fille de Sir Thomas Wallace de Craigie, Baron et Seigneur Justicier d'Écosse, morte, le 6 mai 1743, au château de Saint-Germain-en-Laye.

Du premier lit sont issus :

1.^o Jacques Drummond de Lundey, mort enfant ;

2.^o Robert Drummond de Lundey, dont l'article suit ;

3.^o Anne, mariée à Sir John Houston.

4.^o Elisabeth, femme du second Vicomte Drummond de Strathallan.

5.^o Marie, qui épousa Sir Walter Scott.

Du second lit vinrent :

6.^o Jean Drummond, deuxième Duc de Melfort, dont l'article suivra, page 76 ;

7.^o Thomas mort au service d'Autriche, sans alliance, en 1715 ;

8.^o Guillaume Drummond, Grand-Prieur de l'Ordre de Malte, à Liège ; mort nonce du Pape en Espagne en 1742 ;

9.^o André Drummond, souche des Comtes de Melfort, dont la branche est rapportée page 81, sous le degré XXIV ;

10.^o Bernard, mort enfant, au collège de Douay ;

11.^o Philippe, tué au siège de Philisbourg, en 1714 ;

12.^o Marie Drummond, première femme de Joseph de Roxas, Comte de Castelblanco ;

13.^o Françoise Drummond, seconde femme de Joseph de Roxas, Comte de Castelblanco, son beau-frère, avec dispense du Pape¹.

XXIV. ROBERT DRUMMOND, Baron de Lundey, épousa Anne Inglis, qui le fit père de :

1.^o Jean, dont l'article suivra ;

2.^o Jacques, qui succéda à son frère, et dont l'article viendra.

XXV. Jean DRUMMOND, Baron de Lundey, qui mourut sans alliance.

XXV. Jacques DRUMMOND, premier du nom de cette branche, Baron de Lundey, après la mort de son frère et de son cousin en 1760, qui ne laissaient pas de postérité ; fut Comte et Duc de Perth, comme petit-fils issu du premier mariage de Jean Drum-

(1). *De ce mariage est issue* Marguerite Roxas y Drummond, qui épousa don Joseph de Vallabriga, Grand d'Espagne, et qui eut pour fille :

Dona Maria Theresa Roxas y Drummond-Vallabriga, qui épousa, en 1776, l'Infant d'Espagne, don Louis de Bourbon, frère du Roi Charles VI ; duquel mariage sont issus :

1.^o Louis de Bourbon, Archevêque de Tolède ;

2.^o Pierre de Bourbon, Duc de San Fernando ;

3.^o Maria-Theresa de Bourbon, Duchesse de Chinchon.

mond, Comte de Melfort, avec Sophie de Lundey ; il épousa Lady Rachel Bruce, de laquelle il eut les enfans qui suivent :

- 1.° Robert, mort jeune ;
- 2.° Thomas, mort jeune ;
- 3.° Jacques, deuxième du nom, dont l'article suit ;
- 4.° Rachel, morte sans alliance.

XXV. Jacques DRUMMOND, deuxième du nom de cette branche, Baron de Lundey, fut créé Baron de Perth, Pair d'Angleterre, en 1797, épousa Clémentine Elphinston, de laquelle il eut :

- 1.° Jacques, mort, en 1799, âgé de 9 ans ;
- 1.° Clémentine Drummond, aujourd'hui lady Willoughby, femme de Lord Willoughby d'Eresby, Grand-Chambellan héréditaire d'Angleterre.

Cette branche des Barons de Lundey et de Perth s'étant éteinte en 1800, les Ducs de Melfort de la deuxième branche devinrent dès lors chefs de nom et d'armes de la maison de Drummond.

DEUXIÈME BRANCHE DES DUCS DE MELFORT.

XXIV. Jean DRUMMOND, premier du nom de cette branche, fils aîné du second lit de Jean Drummond, premier Duc de Melfort, et d'Euphémie Wallace, naquit en Écosse en 1682, fut deuxième Duc de Melfort, Pair d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, Marquis de Forth, Major-Général de l'armée du

Prince Charles-Édouard, en Écosse, en 1745 ; il épousa, en 1707, Marie-Gabrielle d'Audibert de Lussan, fille de Jean d'Audibert, Comte de Lussan, Baron de Valrose, Chevalier des Ordres du Roi, et veuve de Henri Fitz-James, Duc d'Albermale, Lieutenant-Général des armées navales de France, fils naturel de Jacques II, Roi d'Angleterre, et frère du Maréchal de Berwick ; Jean de Drummond, Duc de Melfort, laissa de ce mariage : *Bibl. Jag.*

1.^o Jacques de Drummond, Duc de Melfort, Comte de Lussan, né à Saint-Germain en 1708, dont l'article suivra sous le degré XXV, page 79.

2.^o Louis de Drummond de Perth, Comte de Melfort, d'abord Capitaine réformé au Régiment Irlandais de Berwick par commission du 23 Janvier 1734. Il se trouva à l'attaque des lignes d'Étlingen et au siège de Philisbourg la même année, à l'affaire de Clausen en 1735 ; il parvint à une compagnie, le 11 Janvier 1742, à la bataille de Dettingen en 1743 ; obtint, le 19 mai 1744, une Commission pour tenir rang de Colonel d'Infanterie ; servit aux sièges de Menin et d'Ypres aux mois de mai et de juin ; passa au mois de juillet à l'armée commandée par le Maréchal de Saxe, et finit la campagne au camp de Courtray. Il passa à une compagnie dans le régiment Royal-Écossais le 30 mars 1745, en quittant celle qu'il avait dans le régiment de Berwick ; la commanda à la bataille de Fontenay, aux sièges des ville et citadelle de Tournay, devint Lieutenant-

Colonel de son régiment le 15 juin, et servit aux sièges d'Oudenarde, de Gand, d'Ostende et de Nieuport. Il passa avec son régiment en Écosse sur la fin de l'année, y servit en 1745 et 1746, et en fut fait Colonel-Lieutenant par commission du 8 novembre de cette dernière année. Il succéda à son cousin, Jean Drummond de Perth, comme Colonel, propriétaire du régiment Royal-Écossais, qu'il commanda au siège de Mastrick en 1748, et obtint le grade de Brigadier par brevet du 10 mai. Il servit avec son régiment au camp d'Aimeries sur Sambre en 1753, au camp de Calais en 1756, en Flandres en 1757, 1758, et 1759, à l'armée d'Allemagne en 1760. Il se distingua particulièrement à la défense de Marbourg le 14 février 1761 ; il y commandait les quatre Bataillons de Bulkley, Claire, Dillon et Roth. Attaqué trois fois de suite à la barrière de la ville, il combattit avec la plus grande valeur, repoussa les ennemis à toutes leurs attaques, et les culbuta à la troisième fois. Le Général Brettemback, qui les commandait, son major, son Aide-de-Camp, et sept autres officiers, furent tués à cette troisième attaque, à laquelle Lord Drummond resta maître de trois pièces de canon prises sur l'ennemi, et qu'il présenta alors au Comte de Rougé qui commandait en chef dans Marbourg. Cette action obligea les ennemis d'abandonner ce siège. Maréchal-de-Camp par brevet du 20 du même mois, il se trouva à l'affaire de Filinghausen, le 15 juillet, et était à la

tête des troupes qui emportèrent le village et la redoute de Scheydingen , le 16 au matin. Il possédait encore le régiment Royal-Écossais, lorsque ce régiment a été réformé et incorporé dans les régimens Irlandais par ordonnance du 21 décembre 1762 ; il fut Lieutenant-Général , Cordon rouge, et mourut sans alliance ;

3.^o Jean de Drummond, Comte de Melfort, Capitaine des gardes de la couronne de Pologne , mort sans postérité.

XXV. Jacques DRUMMOND, premier du nom de cette branche, fut troisième Duc de Melfort, Comte de Lussan et Marquis de Forth, Pair d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, né à Saint-Germain en 1708 ; il était fils aîné de Jean Drummond, premier du nom de cette branche, et second Duc de Melfort, et de Marie-Gabrielle d'Audibert, Comtesse de Lussan ; après s'être retiré du service, il alla se fixer en Languedoc, dans son Comté de Lussan. Il avait été tenu sur les fonts de baptême par le Roi d'Angleterre, Jacques III. Il avait épousé, en 1755, Marie de Bérenger, de laquelle il laissa les enfans qui suivent :

1.^o Jacques-Louis I^{er}, dont l'article viendra ;

2.^o Charles-Édouard Drummond, investi des titres de cinquième Duc de Melfort et de Comte de Lussan ; mais sa qualité d'ecclésiastique et de Prélat à la Cour de Rome, fait passer lesdits titres, par ordre de succession légitime et de primogéniture, à son neveu Georges I^{er}, dont

l'article vient ci-dessous, sous le degré XXVII ;
(il est mort à Rome le 9 avril 1840).

3.^o Henri-Benoît Drummond de Melfort,
Lieutenant de vaisseau, tué dans un combat en
1777. Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et
de l'ordre de Saint-Louis. Mort non marié ;

4.^o Maurice Drummond de Melfort, qui a con-
tinué la lignée, et dont l'article viendra ci-des-
sous sous le degré XXVI ;

5.^o Marie - Cécile - Henriette Drummond de
Melfort, morte sans alliance ;

6.^o Émélie - Félicité Drummond de Melfort,
vivant en 1840.

XXVI. Jacques-Louis DRUMMOND, premier du
nom de cette branche, quatrième Duc de Melfort,
Comte de Lussan en France, Comte de Melfort
en Écosse, et Baron de Cleworth en Irlande ;
Maréchal des Camps et armées du Roi, épousa
mademoiselle d'Oms - d'Alais, mort en 1800 sans
postérité.

XXVI. Maurice DRUMMOND, premier du nom de
cette branche, né à Lussan en 1761, Comte de Mel-
fort (son frère Charles-Edouard, Prélat en cour de
Rome, étant investi, en qualité d'aîné, du titre
ducal), fut Lieutenant-Colonel en 1791 ; il mourut
en Angleterre en 1826. Il avait épousé, en 1794,
demoiselle Luce - Élisabeth de Longuemare, de
laquelle il laissa :

1.^o Georges, dont l'article suit :

2.^o Clémentine, mariée à Henri Davis, Écuyer.

XXVII. Georges DRUMMOND, de Melfort Perth, premier du nom de cette branche, né à Londres en 1807, Duc de Melfort, Comte de Lussan en France, et Comte de Perth et de Melfort en Écosse, et Lord-Baron de Cleworth, en Irlande, par succession directe et par droit de primogéniture, chef de nom et d'armes de la famille par l'extinction de tous les mâles des premières branches de Perth et de Lundey, et par la mort de Charles - Édouard Drummond, mentionné page 79, décédé à Rome, le 9 avril 1840; il a épousé, le 19 mai 1831, la Baronne Albertine de Rotberg-Coligny, veuve de M. le Général Comte Rapp, Pair de France; de ce mariage sont issus :

1.° Jacques - Maurice-Willoughby Drummond, né en 1832, mort en 1833 ;

2.° Malcolm Drummond, neuvième du nom, marquis de Forth, né à Naples le 13 mai 1834 ;

3.° Annabella Drummond de Melfort, née en 1835, morte en 1838.

TROISIÈME BRANCHE DES COMTES DE MELFORT.

XXIV. ANDRÉ DRUMMOND, Comte de Melfort, quatrième fils du deuxième lit de Jean Drummond, premier Duc de Melfort, et d'Euphémie Wallace, était frère puîné de Jean de Drummond, deuxième Duc de Melfort, dont il vient d'être question; il fut Colonel de cavalerie, Mestre-de-Camp, puis Lieutenant-Général des armées du Roi et Grand'-Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa

Madeleine-Sylvie de Sainte-Hermine, fille de Louis-Henri, Marquis de Sainte - Hermine et de Marie Geneviève Morel de Putanges, de laquelle il eut :

XXV. LOUIS DRUMMOND, Comte de Melfort, né le 1^{er} novembre 1722 ; Cornette au régiment de cavalerie de Gesvres le 15 avril 1735 ; il fit cette campagne sur le Rhin et se trouva à l'affaire de Clausen ; Capitaine au régiment Royal-Piémont, par commission du 7 novembre 1739, il commanda sa compagnie à l'armée de Westphalie sur les frontières de Bohême, au secours de Braunau, au ravitaillement d'Égra, à la défense de plusieurs postes de la Bavière, et sur le Rhin ; en 1741, 1742 et 1743, à la conquête du comté de Nice, au siège de Demont, à celui de Cony et à la bataille de la Madomadel-Ulmo en 1744 ; Colonel du régiment d'infanterie de la Marche, par commission du 26 mai 1745, il le commanda cette campagne à l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres de M. le Prince de Conty ; à la marche de Maubeuge sur Herentals en Brabant, aux ordres du Comte d'Estrées ; aux sièges de Mons, Charleroy, de Namur et à la bataille de Raucoux, en 1746 ; Mestre-de-Camp, Lieutenant du régiment de cavalerie d'Orléans, en se démettant de celui de la Marche, par commission du 3 mars 1747 ; il le commanda à la bataille de Lawfeld, le 2 juillet ; au siège de Mastrick en 1748 ; il se démit de ce régiment et servit avec le régiment Royal - Écossais ; au camp de la Sambre ; en 1753 au camp de Calais en 175... ; Aide Maréchal général des logis de

l'armée d'Allemagne, par ordre du 15 juin 1757 ; il se trouva à la bataille d'Hastembeck, à la prise de Minden et de Hanovre, au camp de Closterseven, à la marche sur Zell la même année. Obtint le grade de Brigadier par brevet du 1^{er} mai 1758, et combattit à Crewelt, le 23 juin ; il eut, le 24 février 1759, un ordre pour commander une brigade de troupes légères composée des volontaires de Flandres, de ceux du Hainault, des volontaires étrangers et des volontaires Liégeois. Employé Brigadier à la même armée, par lettres du 1^{er} mai, il couvrit avec sa brigade la marche de l'armée, dissipa les ennemis qui occupaient Borck de l'autre côté de la Lippe, dont il s'empara le 29 juin ; se trouva à la bataille de Minden, le 1^{er} août ; enleva au mois de septembre un détachement de dragons hanôvriens à Mardoff, près Hombourg, sur l'Ohm ; attaqua, le 27 octobre, un détachement des ennemis baraqués à Nordecken et environs, les surprit, les dispersa et prit trente dragons et une vingtaine de hussards ; Colonel de la Légion-Royale, par commission du 16 mai 1760, il la commanda à Corback et à Warbourg, et se distingua particulièrement sous les ordres du Comte de Stainville, le 13 septembre à Radern, où le corps de Général Bulow fut battu et dissipé entièrement, après avoir perdu son canon et ses munitions ; Maréchal-de-Camp, par brevet du 20 février 1761, il s'est démis de la légion royale ; a été employé à l'armée d'Allemagne par lettres des 8 avril 1761 et 1^{er} mai 1762. Il s'est distingué, en 1761,

à l'attaque de Verle, sous les ordres du Marquis de Voyer, et a soutenu pendant la même campagne les troupes qui se sont emparées d'Osnabruck. Il avait été nommé, par commission du 27 mars 1761, l'un des deux Inspecteurs des troupes légères de France; créé Lieutenant-Général des armées du Roi le 1^{er} mars 1780, et Grand'-Croix de l'ordre royal militaire de Saint-Louis; il fut auteur du premier traité sur la cavalerie. Il avait épousé, le 28 janvier 1759, Jeanne-Élisabeth de la Porte, fille de Pierre-Jean-François de la Porte, Marquis de Presles, Seigneur de Meslay, Intendant du Dauphiné, et d'Anne-Élisabeth Lefebvre de Caumartin; de ce mariage sont issus :

1.° Louis-Pierre-Malcolm, dont l'article suivra :

2.° Louis-Édouard-Geneviève Drummond de Melfort, né le 11 septembre 1767, reçu Chevalier de Malte de minorité, dans la langue de France, le 5 février 1777, mort, en 1832, sans enfans ;

3.° Annabelle-Henriette Drummond de Melfort, Dame de Madame Élisabeth de France, mariée à M. le Comte de Marguerye.

XXVI. Louis-Pierre-Malcolm DRUMMOND DE MELFORT, né le 2 février 1760; mort Maréchal-de-Camp en 1833. Il avait épousé : 1.° Lady Caroline Barrimore; 2.° Lady Caroline Mackenzie, de laquelle il a eu :

1.° Louis Drummond, Comte de Melfort, Chef d'escadron au corps royal d'état-major, Che-

valier de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur et de Saint - Ferdinand d'Espagne, marié à demoiselle Saulnier de Chèrière, dont il a trois demoiselles;

2.° Édouard Drummond, Vicomte de Melfort, ancien Capitaine de hussards, marié à demoiselle Naysmith, dont deux demoiselles.

ARMES : Écartelé : au 1^{er}, *d'or*, à 3 *faces ondées de gueules* pour Drummond; au 2^e, *de gueules, à trois chevrons d'or* pour Montifex, par succession; au 3^e, *d'or, au lion de gueules* (armes royales d'Écosse), enfermé dans un double trècheur fleuroné et contre-fleuronné du même, par concession pour la maison de Melfort; au 4^e, *d'or, au lion de gueules*, pour de Lussan, par succession.

L'écu, posé sur une terrasse de sinople, semée de chausse-trapes de sable, par concession royale d'Écosse, en mémoire du gain de la bataille de Bannockburn, avec cette devise : GANG-WARILY (Marche avec prudence).

Couronne Ducale.

1^{re} Légende au bout de l'écu : *Sanguis Regum hungariæ;*

2° *Ab uno ad omnes*, pour Melfort.

SUPPORTS : 1. Pour Drummond, *deux sauvages* au naturel, couronnés et ceints de guirlandes et armés de leurs massues ;

2. Pour Melfort, *deux lions de gueules* avec un collier d'or couvert de trois chardons ;

3. Pour de Lussan, *deux lions d'or*.

Crest pour Drummond, *un lévrier sur une couronne ducale* ;

Crest pour Melfort, *un soleil issant d'une couronne ducale*.

Tableau généalogique des Rois d'Écosse, d'Angleterre et de Hanovre, des Maisons de Stuart et de Brunswick, issus de la Reine Annabella Drummond.

Faint, illegible text covering the entire page, possibly bleed-through from the reverse side. The text is too light to transcribe accurately.

U. S. DEPARTMENT OF JUSTICE

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

DES

ROIS D'ÉCOSSE, D'ANGLETERRE ET DE HANOVRE.

Des maisons de Stuart et de Brunswick, issus de la Reine Annabella Drummond.

I. ANNABELLA DRUMMOND, fille aînée de Jean III, comte de Drummond et de Stobhal, épousa Robert III, de la maison de Stuart, roi d'Ecosse, qui mourut le 6 avril 1406. De ce mariage vint :

II. JACQUES I^{er}, roi d'Ecosse, massacré par le comte d'Athol et ses gens le 20 février 1437. Il avait épousé Jeanne de Sommerset, qui déploya un courage héroïque pour le défendre contre ses assassins. De ce mariage sont issus :

III. JACQUES II, roi d'Ecosse, tué par accident à l'essai d'une bombarde (1460) au siège de Roxbourg, épousa Marie de Gueldres, qui mourut en 1463.

III. MARGUERITE, femme de Louis XI, roi de France.

III. ÉLÉONORE, femme de Sigismond, duc d'Autriche, morte en 1448.

IV. JACQUES III, roi d'Ecosse en 1460, tué dans une bataille le 11 juin 1468. Il avait épousé Marguerite, fille de Christiern I^{er}, roi de Danemarck, dont il eut :

IV. ALEXANDRE, duc d'Albanie, qui prit parti contre son frère Jacques III, et fit alliance avec l'Angleterre et les seigneurs Ecosais mécontents, et se fit reconnaître régent d'Ecosse; mais, craignant la vengeance de Jacques III, il se réfugia en France et mourut dans un tournoi.

IV. JEAN, que son frère Jacques III fit mourir en prison vers 1479.

V. JEAN, duc d'Albanie.

V. JACQUES IV, roi d'Ecosse. Sa grandeur d'âme, sa sagesse et sa valeur effacèrent les règnes de ses prédécesseurs. Il s'allia avec Louis XII, Roi de France, contre Henri VIII, Roi d'Angleterre, et fit, en 1513, une incursion dans ce royaume en faveur de la France; mais il mourut dans le cours de ses succès à la bataille de Floddenfield, le 9 septembre 1513. Il avait épousé Marguerite d'Angleterre, fille de Henri VII, de la maison de Tudor. C'est par ce mariage que la maison de Stuart acquit des droits à la couronne d'Angleterre, et qu'elle y fut appelée en 1603. Cette Princesse se remaria à Archibald de Douglas, comte d'Angus, laissant de son premier mariage :

VI. JACQUES V, roi d'Ecosse, qui succéda à son père à l'âge de deux ans (1513), sous la régence de sa mère. Dès qu'il fut parvenu à l'âge de dix-sept ans, il gouverna par lui-même et remplit tous les devoirs d'un excellent prince; mais la noblesse de son royaume, ayant embrassé le protestantisme, lui refusa son appui au moment où il allait livrer une bataille aux Anglais; il mourut de chagrin de cette défection le 13 décembre 1542. Il avait épousé : 1^o Madeleine de France, fille de François I^{er}; 2^o Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise, veuve de Louis II d'Orléans, duc de Longueville, morte en 1560. Il laissa d'elle les enfants qui suivent :

VII. MARIE, reine d'Ecosse, succéda à son père, Jacques V, en 1542, épousa : 1^o François II, Roi de France, mort en 1560, sans avoir eu d'enfants; elle fut obligée, après son veuvage, de retourner en Ecosse, où des querelles de religion vinrent troubler son règne. Elle y épousa en deuxième noces Henri Stuart Darnley, son cousin, mort, le 10 février 1567, d'un incendie qu'on avait ménagé dans son appartement, la Reine fut accusée de cet événement, qui fut cause de tous les malheurs qu'elle subit dans la suite. Elle fut décapitée à Forth-Raingay, près Londres, par ordre de la Reine Elisabeth, sa cousine, le 10 février 1587. De ce mariage vint :

VII. Deux princes morts en bas âge avant leur père.

VIII. JACQUES VI comme Roi d'Ecosse, et I^{er} comme Roi d'Angleterre, succéda à sa mère dès l'an 1567 en Ecosse, et à la Reine Elisabeth, en Angleterre, le 3 avril 1603. Il mourut en 1625. Epousa Anne, fille de Frédéric II, Roi de Danemarck, laquelle mourut en 1619. De ce mariage vinrent :

IX. CHARLES I^{er}, Roi d'Angleterre et d'Ecosse, succomba dans les divisions intestines qui s'élevèrent dans son Parlement à raison des opinions religieuses, et fut décapité le 10 janvier 1645. Il épousa Henriette-Marie, fille de Henri IV, Roi de France.

IX. ELISABETH, qui épousa, en 1613, Frédéric V, Elect. Palatin de la maison de Bavière, qui s'était fait couronner Roi de Bohême en 1619, ce qui occasionna entre lui et l'Empereur d'Allemagne une guerre qui lui devint funeste et lui fit perdre et sa nouvelle couronne et son Electorat. Il mourut le 19 novembre 1632. Il laissa de ce mariage, entre autres enfants :

X. CHARLES II, Roi d'Angleterre et d'Ecosse, en 1660. Il mourut, le 16 février 1685, sans postérité de Catherine de Portugal. Il laissa pour fils naturels : 1^o Jacques, Duc de Montmouth; 2^o Charles, Duc de Cleveland; 3^o Charles Beauclerc, Duc de Saint-Albans; 4^o Charles de Lennox, Duc de Richmond.

X. JACQUES II succéda à son frère, Charles II, en 1685. Il fut détrôné, en 1689, par son gendre, le Prince Guillaume de Nassau-Orange, et mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 16 sept. 1701. Il épousa : 1^o Anne Hyde; 2^o Marie-Béatrix-Éléonore d'Este-Modène, dont il eut :

X. Henriette-Marie épousa Guillaume II, de Nassau, Prince d'Orange. De ce mariage vint :

XI. GUILLAUME III de Nassau-Orange, qui détrôna Jacques II, son beau-père, et mourut sans postérité en 1702.

XI. MARIE, épousa Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Statouder de Hollande, qui détrôna Jacques II, son beau-père, en 1689. Il mourut sans postérité en 1702.

XI. ANNE ép. Georges, Prince de Danemarck; elle fut appelée au trône immédiatement après la mort de Guillaume III, en 1702; morte en 1744 sans postérité. Elle eut pour successeur Georges I^{er} de Brunswick, dont l'article ci-dessous.

XI. JACQUES III, dit le prétendant ou le Chevalier de Saint-Georges, mort en 1766, épousa Marie-Clémentine, petite-fille du Roi de Pologne, le jeune Sobieski; il laissa deux fils : 1^o le Prince Charles-Edouard, qui soutint ses droits à la couronne, mais qui mourut dans ses entreprises; 2^o Henri Benoit, dit le Cardinal d'York, mort à Rome.

X. SOPHIE, qui fut mariée, en 1658, à Ernest-Auguste, Duc de Brunswick, depuis Electeur de Hanovre. De ce mariage vint le fils qui suit :

XI. GEORGES I^{er}, Duc de Brunswick, Electeur de Hanovre, qui fut appelé au trône d'Angleterre à la mort de la Reine Anne, comme petit-fils d'Elisabeth, Electrice-Palatine, fille de Jacques I^{er}. Il fut proclamé à Londres en mars 1714 et mourut le 22 juin 1727. Il avait épousé Sophie-Dorothée de Brunswick, sa cousine, de laquelle il laissa :

XII. GEORGES II, Roi d'Angleterre, qui épousa Wilhelmine-Dorothée-Charlotte de Brandebourg-Anspach. De ce mariage vint, entre autres enfants :

XII. SOPHIE-DOROTHÉE, mariée, en 1687, à Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg, Roi de Prusse.

XIII. FRÉDÉRIC-LOUIS, Prince de Galles, mort avant son père, en 1751, épousa Auguste de Saxe-Gotha, qui le fit père de :

XIII. GUILLAUME-AUGUSTE, Comte de Cumberland, m. en 1765.

XIII. LOUISE, mariée à Frédéric V, Roi de Danemarck.

XIV. GEORGES III, qui succéda à son aïeul Georges II en 1760, et cessa de gouverner pour raison de santé en 1811. Il mourut le 29 janvier 1820, et épousa en 1761, la Princesse Charlotte-Sophie de Mecklembourg-Strelitz, de laquelle il laissa :

XV. GEORGES IV, Prince de Galles, qui fut régent du royaume le 10 janvier 1811. Il succéda à son père le 20 janvier 1820, et mourut, le 26 juin 1830, sans enfants de Caroline-Amélie de Brunswick-Wolfenbützel, morte le 7 août 1821.

XV. GUILLAUME IV, d'abord Duc de Clarence, succéda à son frère Georges IV, en 1830, et mourut le 20 juin 1837 sans enfants, d'Adélaïde-Louise de Saxe-Meiningen.

XV. EDOUARD-AUGUSTE, Duc de Kent, mort le 23 janvier 1820, ép. Marie-Louise-Victoire de Saxe-Cobourg-Saalfeld, veuve du Prince de Linange, née le 17 août 1786, et de laquelle il laissa la Princesse qui suit :

XV. ERNEST-AUGUSTE, Roi de Hanovre en 1837, épousa Frédérique-Louise-Caroline de Mecklembourg-Strelitz.

XVI. VICTORIA, Reine d'Angleterre, née le 24 mai 1819, succéda à son oncle, le Roi Guillaume IV, en juin 1837, couronnée le 28 juin 1838.

XVI. GEORGES-FRÉDÉRIC, Prince royal de Hanovre, né le 27 mai 1819.

D'AUDIBERT DE LUSSAN.

Cette Maison, qui est originaire du Languedoc, y tenait un rang distingué parmi la haute noblesse ; elle a fourni des officiers généraux distingués aux armées de nos Rois, et formé des alliances avec les Maisons les plus illustres.

I. Jacques d'AUDIBERT, Seigneur de Lussan, vivait en 1477 ; il fournit le dénombrement de cette terre au Roi, le 16 avril 1504, et testa le 12 janvier 1514. La Seigneurie de Lussan est située en Languedoc, au diocèse d'Uzès, Parlement de Toulouse ; on y comptait cinquante-huit feux : son territoire, rempli de collines, est assez abondant en oliviers. Jacques d'Audibert fut père de :

II. Pierre d'AUDIBERT, Seigneur de Lussan, qui

testa en 1524; il épousa Claude de Laudun, de laquelle il laissa :

- 1.° Joachim;
- 2.° Gaspard, dont l'article suit :

III. Gaspard d'AUDIBERT, Seigneur de Lussan, Capitaine d'infanterie en 1533; il testa le 29 août 1555; avant son départ pour l'armée d'Italie; il épousa :

1.° Jeanne Bourdal d'Aramon; 2.° Gabrielle de Pelegrin. Il laissa du premier lit :

1.° Gabriel Alexandre, dont l'article viendra :

Du second lit :

- 2.° Simon; souche de la deuxième branche, qui sera rapportée plus bas;
- 3.° Jean.

IV. GABRIEL ALEXANDRE d'AUDIBERT, Seigneur de Lussan et de Valrose, Capitaine d'une compagnie de Cheval-légers, en 1574; il testa le 11 juillet 1595, et avait épousé, le 11 novembre 1558, Gabrielle de Budos, fille de Jean de Budos, Baron de Portes, et de Louise de Porcellet-Maillane; qui le fit père des enfans qui suivent :

- 1.° Charles, dont l'article suit;

2.^o Jean d'Audibert, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1582;

3.^o Adam, Chevalier du même ordre, en 1584;

4.^o Noëmi, qui épousa Jeanne de Bérard de Montalet.

V. CHARLES D'AUDIBERT, Seigneur de Lussan et de Valrose; il testa le 10 mars 1624, et avait épousé, le 10 janvier 1588, Marguerite d'Albert, fille d'Édouard d'Albert, Seigneur de Saint-André, Chevalier de l'ordre du Roi, Gouverneur d'Aiguemorte; elle le fit père des enfants qui suivent :

1.^o Jacques, dont l'article viendra ;

2.^o Gabrielle d'Audibert de Lussan, mariée en 1612, à Jacques de La Fare.

VI. JACQUES D'AUDIBERT, Seigneur de Lussan, Baron de Valrose, en faveur duquel les terres et seigneuries de Lussan, Valrose, Saint-André d'Olerargues, Saint-Martin de Careiret, furent unies et érigées en Comté, par lettres-patentes du Roi du mois d'octobre 1645. Il fut Lieutenant des Maréchaux de France pour le diocèse d'Uzès, en 1645, et avait mis sur pied un régiment d'infanterie de son nom en 1627, d'après les ordres du Duc de Montmorency, et fut créé Maréchal-de-Camp en juin 1655. Il épousa, le 20 juillet 1628, Jeanne de Beauvoir du Roure; de ce mariage sont issus :

1.° Jean, dont l'article suivra ;

2.° Joseph, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1666 ;

3.° François ;

4.° Jeanne, femme de François de Marcel, Baron du Poët.

VII. JEAN D'AUDIBERT, Comte de Lussan, Baron de Valrose, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. le Prince de Condé, créé Chevalier des ordres du Roi, le 31 décembre 1688, mort en février 1712 ; il avait épousé, en 1674, Françoise de Raymond, qui mourut le 8 octobre 1716 ; fille de Henri de Raymond, Seigneur de Brignon, Rosières, Senillac, etc., et de Marguerite Bruez de Sainte-Chapte ; de ce mariage il ne vint qu'une fille, dont l'article suit :

VIII. Marie-Gabrielle D'AUDIBERT DE LUSSAN, héritière du comté de Lussan, qui mourut au château de Saint-Germain-en-Laye le 15 mai 1741. Elle avait épousé : 1.° Henri Fitz-James, Duc d'Albermale, Chevalier de la Jarretière, Lieutenant-Général des armées navales de France, fils naturel de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, et frère du Maréchal de Berwick ; il mourut le 27 décembre 1702 ; 2.° le 12 mars 1707, Jean, Lord Drummond, Duc de Melfort, Marquis de Forth ; de ce mariage sont issus :

1.° Jacques Drummond, Duc de Melfort, dont l'article suivra ;

2.° Louis Drummond, Comte de Melfort, Colonel du régiment Royal-Écossais, Lieutenant-Général des armées du Roi de France en 1784 et Cordon rouge ;

3.° Jean Drummond, Comte de Melfort, Capitaine des gardes de la couronne de Pologne, avec rang de Lieutenant-Général.

IX. Jacques DRUMMOND, né à Saint-Germain-en-Laye en 1708, fut troisième Duc de Melfort, quatrième Comte de Lussan ; il épousa Marie de Bérenger en 1755, et laissa de son mariage :

1.° Jacques-Louis, quatrième Duc de Melfort et cinquième Comte de Lussan , Maréchal-de-Camp en 1788 ; il épousa mademoiselle d'Oms d'Alès et mourut en 1800, sans postérité ;

2.° Charles-Édouard , cinquième Duc de Melfort, sixième Comte de Lussan, Prélat à la cour de Rome, mort en 1840 ;

3.° Henri-Benoît, Officier de marine, tué en 1779 ;

4.° Maurice, né à Lussan en 1761, Lieutenant-Colonel en 1791 ; il épousa, en 1794, Marie-Élisabeth de Longuemare, et mourut à Londres en 1816, laissant deux enfans :

A. Georges, dont l'article suit ;

Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem
en 1719.

VII. Charles-Claude-Joachim D'AUDIBERT, Comte de Lussan, Seigneur de Roche, Saint-Pons et Baix, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1748, premier Gentilhomme de la Chambre du Comte de Charolais ; il mourut le 12 avril 1761.

Armes de la Maison d'Audibert de Lussan : d'or, au lion de gueules ;

Couronne de Marquis ;

Supports : *deux lions d'or.*

MAISON DES COMTES D'ARLES

ET DE PROVENCE

ET DES

VICOMTES DE MARSEILLE,

DONT SONT ISSUS LES SEIGNEURS DE FOZ.

Dans le partage qui se fit entre les enfans de Louis le Débonnaire, la Provence échut, avec l'Empire et la Bourgogne, à Lothaire. Celui-ci partagea encore ses états à ses trois fils ; Louis II, qui était l'aîné, eut l'Empire avec la Provence, le Viennois et la Savoie, sous le titre de Royaume de Provence ; et ce Prince étant mort sans postérité masculine, la Provence retourna à Charles-le-Chauve, son oncle, qui en établit Gouverneur Bozon I^{er}, lequel fut nommé Comte de ce pays, en 926, par Hugues, Roi d'Italie, lorsque ce Prince alla prendre possession de cette dernière contrée ; il y eut alors dans le royaume de Provence un Comté particulier de ce nom, borné au nord par le Diois, le Graisivaudan et le Briançonnais, au midi, par la Méditerranée, au levant par les Alpes, et au couchant par le Rhône. Bozon trouva bientôt les moyens de se rendre Comte héréditaire incommutable, de Comte bénéficiaire qu'il était ; mais ce

Prince étant mort, vers 948, sans laisser aucune postérité, fut remplacé par un Comte du même nom que lui, avec lequel il n'avait cependant aucune parenté ; ce fut Bozon II, qui descendait des anciens Comtes d'Arles, dont la généalogie va suivre :

I. ROTBOLD I^{er}, dit aussi Robold ou Robaud, était Comte d'Arles dès l'an 900 ; il mourut en 923. Il avait épousé N....., fille de Bozon, Roi d'Arles, et sœur de Louis l'Aveugle, Roi d'Italie, puis Empereur. De ce mariage sont issus :

1.^o Bozon, qui fut Comte d'Arles après la mort de son père, en 923 ; il mourut en 944 (selon M. Bouche). Il avait épousé Berthe, nièce de Hugues, Roi d'Italie, qui ne lui donna pas d'enfants ; elle se remaria à Raymond II, Comte de Rouergue et de Toulouse ; d'autres auteurs font Berthe femme de Bozon I^{er}, dont il a été question ci-dessus ;

2.^o Rotbold II, dont l'article suit :

II. ROTBOLD II, Comte d'Arles ou de Provence en 944, après son frère cité à l'article précédent, et qui ne laissait pas de postérité. Il mourut en 948 et fut père de :

1.^o Bozon II, dont l'article viendra :

2.^o Guillaume, qui fut Comte de Forcalquier et mourut sans postérité.

III. Bozon II, Comte d'Arles, fut nommé Comte

héréditaire de Provence par Conrad-le-Pacifique en 948, d'autres disent 950 ; il mourut en 968. De Constance, qui fut sa seconde femme, il laissa les fils qui suivent :

1.° Guillaume I^{er} dont l'article suit ;

2.° Rotbold III, qui fut aussi Comte de Provence par indivis avec son frère Guillaume I^{er}, mais il régna plus particulièrement sur le Comté de Forcalquier, en la Provence occidentale, et sur le Venaissin ; il défit les Sarrazins à la bataille de Fraxinet. Il fit plusieurs donations à l'abbaye de Montmajour, entre autres la ville de Perthuis, et mourut vers l'an 1008 ; d'Ermengarde, sa femme, qui vivait encore en 1005, il laissa :

A. Guillaume, qui lui succéda dans le gouvernement par indivis de la Provence, avec Guillaume II, son cousin, et avec les fils de celui-ci ; il fut aussi Comte de Forcalquier et de Venaissin, et fit, en 1030, avec sa femme Lucie, une donation à l'abbaye de Cluny et à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille ; il mourut sans postérité en 1037 ;

B. Emme, Comtesse de Forcalquier et de Venaissin, qui avait épousé Guillaume Taillefer, Comte de Toulouse, et lui porta ses droits sur une partie du Comté ou Marquisat de Provence.

3.° Pons I^{er}, dit le Jeune, qui fit la tige des Vicomtes de Marseille ; deuxième branche des

anciens Comtes de Provence, rapportée ici page 101.

IV. GUILLAUME I^{er}, Comte d'Arles et de la Provence orientale, succéda, en 968, à son père Bozon II. Il défit les Sarrazins en 972, à la bataille de Fraxinet, conjointement avec son frère Rotbold, dont il a été question ci-dessus. Il continua ses victoires sur ces peuples, qu'il finit par expulser entièrement de ses états. La sagesse et l'habileté qu'il fit paraître dans son gouvernement lui méritèrent le glorieux nom de Père de la Patrie, qui lui est donné dans la vie de saint Mayeul, Abbé de Cluny, et dans une charte du même monastère. On le voit aussi nommé Prince et Duc, en d'autres actes. Il avait cédé la Vicomté de Marseille à Pons I^{er}, son troisième frère, sous la condition de l'hommage, comme étant suzerain de toute la Provence, ce qui a fait que divers auteurs l'ont considéré comme premier Vicomte de Marseille, sous le titre de Guillaume I^{er} (*Voyez les Vicomtes de Marseille*, p. 101). Guillaume mourut vers l'an 992, entre les bras de saint Mayeul, qui le revêtit de l'habit monastique, suivant l'usage du temps ; il avait épousé : 1.^o Arsinde ; 2.^o Adélaïde, dite Blanche, fille de Geoffroy Grisegonelle, Comte d'Anjou, morte l'an 1002, et qui le fit père, selon l'historien Bouche, des enfans qui suivent :

1.^o Guillaume II, dont l'article suit ;

2.^o Ermengarde, qui épousa : 1.^o Robert, Comte d'Auvergne ; 2.^o Hugues, Comte de Cailan ;

3.^o Odile, femme de Roger, Comte de Vence.

V. GUILLAUME II, Comte de Provence en 1008, après la mort de son oncle Rotbold; ce fut à lui et à sa mère Adélaïde, qui gouvernait avec lui, que le Pape Benoit VIII s'adressa par lettre, vers l'an 1014, pour les engager à réprimer les brigandages des Seigneurs qui envahissaient les biens de l'abbaye de Saint-Gilles. Guillaume II mourut l'an 1018 et fut inhumé dans les fondemens de l'église de Montmajour, que l'on bâtissait alors, exemple assez commun dans les anciens temps, suivant la remarque de Dom Mabillon, pour empêcher qu'on ne violât les tombeaux des morts. De Gerberge, son épouse, fille d'Otte-Guillaume, Comte de Bourgogne, il laissa quatre fils en bas âge, qui furent mis sous la tutelle de Gerberge, leur mère, et d'Adélaïde d'Anjou, leur aïeule; ces enfans furent :

1.^o Geoffroi I^{er}, *dit* aussi Guillaume-Geoffroi, dont l'article suit sous le degré VI.

2.^o Bertrand I^{er}, *dit* aussi Guillaume-Bertrand, fut également Comte d'Arles et de Provence en 1018; il mourut en 1054. Il laissa d'Adelarde ou Adélaïde, sa femme, les enfans qui suivent :

A. Guillaume-Bertrand II, qui mourut l'an 1083, laissant d'Adélaïde, sa femme, une fille du même nom, qu'Ermengaud IV, Comte d'Urgel, épousa en secondés noces;

B. Geoffroy II, qui partagea avec son frère et avec Geoffroy I^{er}, son oncle, les droits

qu'ils avaient sur une moitié indivise de la Provence. Il mourut sans postérité en 1094.

C. N....., femme de Raymond IV, *dit* de Saint-Gilles, Comte de Toulouse.

3.^o Foulques, titré également de Comte de Provence.

VI. GEOFFROY I^{er}, *dit* aussi Guillaume-Geoffroy, fut Comte d'Arles et de Provence en 1054, à la mort de Guillaume-Bertrand son frère puîné; il se qualifiait Comte par la grâce de Dieu, ainsi que son frère Bertrand; il mourut en 1063. D'Étiennette, *dite* aussi Douce, sa femme, il laissa :

1.^o Bertrand II, dont l'article suit;

2.^o Gerberge, qui épousa Gilbert, Vicomte de Milhaud et de Gévaudan, qui mourut en 1108.

De ce mariage sont issues :

A. Douce, qui épousa, le 3 février 1112, Raymond-Bérenger, troisième du nom, Comte de Barcelone, et lui porta moitié du Comté de Provence, avec d'autres domaines qu'elle avait obtenus de sa mère. Leur fils, Raymond-Bérenger IV, dit le Vieux, fut Prince d'Aragon, par son mariage avec Pétronille, fille du roi Ramire II, et en outre Comte de Barcelone et de Provence, et laissa pour fils Alphonse II, Roi d'Aragon, qui fut aussi Comte de Barcelone et de Provence, etc.;

B. Stéphanie, femme de Raymond de Baux.

VII. BERTRAND II. Ce Prince se qualifia de Comte de toute la Provence dans une donation

qu'il fit vers l'an 1065, à l'abbaye de Saint-Victor ; effrayé par les excommunications multipliées que le Pape Grégoire VII lançait contre l'Empereur Henri IV, Roi d'Arles et de Bourgogne, et contre ses adhérens, il refusa de reconnaître ce Prince pour son suzerain. L'aveugle soumission de ce Comte aux décrets de la Cour de Rome le fit consentir à tout ce que le Pape exigea de lui, et le porta même à faire hommage de ses états au Saint-Siège, en 1081. L'incapacité de ce Comte fit que la plupart de ses vassaux secouèrent le joug de son autorité, et Raymond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse, qui avait des droits sur la Provence, s'empressa dès lors de les faire valoir. Bertrand II mourut vers 1090, d'autres disent 1093, sans laisser de postérité légitime de sa femme Mathilde, mais il avait eu une fille naturelle nommée Cécile, qu'il avait mariée, l'an 1083, à Bernard-Atton, Vicomte d'Alby, de Nismes et de Carcassonne.

Ainsi finit dans ses mâles la branche aînée des Comtes d'Arles et de Provence ; nous allons maintenant nous occuper de la seconde branche, qui est celle des Vicomtes de Marseille.

DEUXIÈME BRANCHE DITE DES VICOMTES DE MARSEILLE,
ISSUS DES ANCIENS COMTES D'ARLES ET DE PROVENCE.

(La Vicomté de Marseille était le *quatrième fief souverain*, mouvant du grand royaume d'Arles.)

IV. PONS I^{er}, dit le Jeune, troisième fils de Bozon II, Comte d'Arles, et frère de Guillaume I^{er},

aussi Comte souverain d'Arles et Suzerain de la Vicomté de Marseille, obtint en partage [ladite Vicomté, sous la condition de l'hommage à Guillaume I^{er}, son frère aîné, Comte d'Arles, qui, en sa qualité de suzerain, fut compté par plusieurs auteurs au nombre et même comme le premier des Vicomtes de Marseille. Les historiens de Provence, MM. Bouche, Ruffi père, Gaufrédi, Maynier et Expilly, sont tous de ce sentiment ; M. Ruffi fils, qui l'avait d'abord adopté, a voulu revenir contre, sans donner des preuves suffisantes pour cette nouvelle opinion, car voici comme le Président Maynier, l'historien le plus sage de son siècle, s'en explique : « Bozon II, Comte d'Arles et de
« Provence, eut trois fils, Guillaume I^{er}, Rot-
« bold II et Pons, auxquels il partagea ses états ;
« Guillaume I^{er} eut la Comté de Provence ; Rot-
« bold II, la Comté de Forcalquier ; et *Pons I^{er}, la*
« *Vicomté de Marseille*. Les plus anciens histo-
« riens et les modernes qui s'y rapportent con-
« viennent tous de la descendance de cette maison
« de Bozon ; Ruffi fils, historien de Marseille, n'en
« disconvenait pas dans ses premiers ouvrages,
« mais, par ses nouvelles dissertations, s'étant
« fondé sur des chartes de quelques abbayes et
« chapitres, il a renversé ce que les historiens de
« plus de foi que lui, et son propre père, dans son
« *Histoire des Comtes de Provence et de Mar-*
« *seille*, des plus savans hommes de l'antiquité ont
« établi ; il a prétendu bouleverser, s'il m'est per-
« mis de parler ainsi, la vérité constamment éta-

« blie de l'histoire générale, par des chartres tous-
 « jours *très-suspectes*, où les noms ont été changés
 « et confondus par des raisons d'intérêt. »

Les savans Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur n'ont pu davantage dissimuler, dans leur *Art de vérifier les dates*, les fautes de M. Ruffi fils, car à l'article de *Guillaume I^{er}, Comte d'Arles*, t. 10, p. 395, édition donnée par M. de Saint-Allais en 1818, ils disent : « M. Ruffi fils prétend
 « qu'Arsinde et Adèle sont la même personne, mais
 « *il se trompe*, comme le prouve dom Vaissette,
 « *et il se trompe encore* en donnant à Guillaume I^{er}
 « trois filles, etc. »

M. Maynier (2^e partie, p. 36) dit en outre « que
 « la plus ancienne Vicomté de Provence est celle
 « de Marseille, par le partage que fit Bozon II,
 « Roi d'Arles de ses états entre ses trois fils, Guil-
 « laume I^{er}, Rotbold et Pons ; Guillaume l'aîné eut
 « la Comté de Provence, Rotbold celle de Forcal-
 « quier, et Pons, Marseille et les côtes de la mer,
 « attitrées de Vicomté ; les terres du cadet furent
 « inférieures à celles de l'aîné et du puîné ; cette
 « vicomté finit deux siècles avant la réunion de la
 « Provence à la couronne en 1214, que la commu-
 « nauté de Marseille acquit les portions de plusieurs
 « branches de la maison des Vicomtes qui, outre
 « la ville et le territoire de Marseille, possédaient
 « encore les belles Seigneuries de Sixfours, Soliers,
 « Ceireste, Cuges et Ollières. »

Cette branche fit son habitation la plus ordinaire au château de Fos, situé sur l'étang de Berre ; et

c'est là qu'elle souscrivit la plupart de ses actes ; ses membres ne se rendaient à Marseille que pour les affaires majeures de leur gouvernement. Leur séjour continuel au château de Fos, fit qu'on les appela de ce nom et qu'on rencontre constamment cette dénomination : Pons de Fos, premier du nom, Vicomte de Marseille ; Guillaume de Fos, deuxième ou troisième du nom, Vicomte de Marseille, etc.

Pons, selon M. Bouche, le Président Maynier et les écrivains les plus estimés, forma la tige des Vicomtes de Marseille, et l'on trouve immédiatement après lui :

- 1.° Guillaume II, dont l'article suit ;
- 2.° Saint Honoré, son frère, évêque de Marseille, qui fit rebâtir la célèbre abbaye de Saint-Victor, que les Sarrazins avaient ruinée.

V. GUILLAUME II, Vicomte de Marseille (Guillaume, son oncle, Comte de Provence et Suzerain de Marseille, comptant comme Guillaume I^{er}, certains écrivains ont pensé que ce Guillaume II avait eu pour père un autre Guillaume qui n'était que son oncle), ce Prince, après avoir gouverné pendant quelques années, se retira à l'abbaye de Saint-Victor, y prit l'habit de religieux (selon l'usage du temps) et y mourut vers l'an 1004 ; il avait épousé :

- 1.° Bilièle ; 2.° Ermengarde ; du premier lit vinrent :
- 1.° Guillaume III, dont l'article suivra ;
- 2.° Foulques, Vicomte de Marseille par indivis, qui fit, conjointement avec Guillaume III, son frère, plusieurs donations aux Abbayes de

Saint-Victor, de Saint-Honoré, de Lérins et de Montmajour ; il mourut, en 1069, sans postérité d'Odde, sa femme ;

3.^o Pons, qui fut Évêque de Marseille après son oncle, Saint-Honoré ;

4.^o Bilièle.

VI. GUILLAUME III, *dit* LE GROS, Vicomte de Marseille, mourut en 1047 ; il avait épousé : 1.^o Aiceline ; 2.^o Étienne ; du premier lit vinrent :

1.^o Guillaume IV, dont l'article suit ;

2.^o Aicard, Vicomte de Marseille par indivis ; il ne laissa qu'une fille ;

3.^o Pons, Évêque de Marseille en 1040 ;

4.^o Foulques, qui était mort avant son père ;

5.^o Geoffroy I^{er}, souche de la troisième branche formant la seconde des Vicomtes de Marseille, rapportée ici page 106.

Du second lit vinrent :

6.^o et 7.^o Étienne et Bertrand, qui moururent jeunes ;

8.^o Pierre, surnommé *Saumade*, qui eut pour son partage quelques terres en Provence, et laissa une *postérité* qui a formé *plusieurs branches* qui nous sont inconnues.

VII. GUILLAUME IV, *dit* le Jeune, Vicomte de Marseille, mort en 1085, laissant de sa femme Aldegarde :

1.^o Guillaume V ;

2.^o Foulques ;

3.^o Geoffroy ;

4.^o Aicard.

Ces quatre frères portèrent le titre de Vicomte de Marseille et moururent sans postérité ;

5.^o Pons II, dont l'article suit.

VIII. Pons II fut Vicomte de Marseille après la mort, sans postérité, de ses quatre frères ; il avait épousé Salomé, dite Burgundia, de laquelle il laissa :

1.^o Guillaume VI, dont l'article suit ;

2.^o Foulques, mort sans lignée.

IX. GUILLAUME VI, Vicomte de Marseille, lequel mourut également sans lignée.

Ainsi finit la première branche des Vicomtes de Marseille.

TROISIÈME BRANCHE DES COMTES DE PROVENCE, FORMANT
LA SECONDE DES VICOMTES DE MARSEILLE.

VII. GEOFFROY I^{er}, cinquième fils de Guillaume III, dit le Gros, fut titré d'abord de Vicomte d'Arles ; il hérita ensuite de la branche aînée, et devint Vicomte de Marseille. Il mourut en 1090, laissant de sa femme Rixende les enfans qui suivent :

1.^o Hugues-Geoffroy I^{er}, dont l'article viendra ;

2.^o Geoffroy, qui mourut sans alliance ;

3.^o Aicard, Archevêque d'Arles en 1063 ; il se trouva au Concile tenu à Avignon en 1080 ;

4.^o Raymond, Évêque de Marseille ;

5.^o Foulques, Religieux à l'Abbaye de Saint-Victor ;

6.^o Pierre, Archevêque d'Aix en 1802 , assista au Concile qui y fut tenu en 1095 ;

7.^o Pons III, Vicomte de Marseille, Seigneur de Peynier, qui a fait la *souche de la quatrième branche* rapportée ici page 113.

VIII. HUGUES - GEOFFROY I^{er}, Vicomte de Marseille , qui mourut en 1150 , laissant de Douce d'Albaron, sa femme, le fils qui suit :

IX. RAYMOND - GEOFFROY I^{er}, qui fut vicomte de Marseille ; l'époque de sa mort est ignorée. Il| laissa de Pontia, sa femme, les enfans qui suivent :

1.^o Hugues-Geoffroy II, dont l'article viendra ;

2.^o Bertrand, dont la destinée est ignorée ;

3.^o Geoffroy, qui laissa de Sarde, sa femme :

A. Geoffroy ;

B. Hugues.

X. HUGUES - GEOFFROY , deuxième du nom , fut Vicomte de Marseille et Seigneur de Tretz ; il mourut en 1170, laissant de sa femme, nommée Cécile, les enfans qui suivent :

1.^o Hugues-Geoffroy III, dont l'article viendra ;

2.^o Guillaume, *dit* le Gros, Vicomte de Marseille par indivis, ne laissa qu'une fille du nom de :

A. Mabile, qui épousa Gérard Adhémar, Seigneur de Monteil ; ils vendirent, vers l'an

1210, leur portion de la Vicomté de Marseille à la communauté de cette ville, pour la somme de cinquante mille sols royaux et une pension annuelle de cent livres ;

3.^o Barral, qui fut aussi Vicomte de Marseille par indivis, et Gouverneur de Provence ; il mourut en 1192. Il avait épousé : 1.^o Adélaïde de Roquemartine : 2.^o Marie de Montpellier ; il ne laissa qu'une fille nommée :

A. Barrale, femme de Hugues de Baux, fils du Prince d'Orange ; elle vendit, en 1216, conjointement avec son mari, leur portion de la Vicomté de Marseille, à la communauté de cette ville, pour 46,000 sols royaux, et 300 livres de rente ;

4.^o Raymond-Geoffroy II, dont l'article viendra ;

5.^o Roncelin, qui avait d'abord embrassé l'état religieux qu'il délaissa pour se marier ; il vendit également sa portion de la Vicomté de Marseille.

L'historien du Comtat - Venaissin fait mention d'un Raymond de Fos, Consul de la ville d'Avignon en 1199, qui approuva la donation faite par Rostaing de Fos, d'un domaine, à l'hôpital de Saint-Jean de ladite ville.

XI. HUGUES-GEOFFROY III, Vicomte de Marseille, mourut l'an 1190, laissant de sa femme Sybille :

1.^o Rostaing, surnommé d'Agout, qui mourut sans postérité vers 1200 ;

2.^o Raymond-Geoffroy ;

3.^o Geoffroy.

Ces trois frères moururent sans laisser de postérité.

4.^o Alix, dite Adélaïde, qui épousa Raymond de Baux, à qui elle porta sa portion de la Vicomté de Marseille, qu'ils vendirent à la communauté de cette ville pour 80,000 sols royaux couronnés.

XI. RAYMOND-GEOFFROY II, frère de Hugues-Geoffroy III, fut surnommé Barral; il était Seigneur de Tretz et d'Olières. Il vendit aussi aux habitans de Marseille, du consentement de sa femme, nommée Marquise, et de ses deux fils, sa portion de la Vicomté pour 40,000 sols royaux. Ses enfans furent :

1.^o Geoffroy II, surnommé Reforciat, qui ne laissa qu'une fille qui suit :

A. Sybille, qui n'ayant pas d'enfant de son mari, nommé Cassian, Gentilhomme provençal, légua en 1261, par son testament, tous ses biens à Charles I^{er} d'Anjou, Comte de Provence;

2.^o Burgondion I^{er}, dont l'article suit.

XII. BURGONDION I^{er} était Seigneur de Tretz et d'Olières; il épousa Mabile d'Agout, fille d'Isnard I^{er} d'Agout, Baron de Sault. Cette alliance a fait présumer à plusieurs auteurs que les Seigneurs d'Agout descendaient de ce Burgondion, sans réfléchir qu'il y avait un personnage qui portait aussi

ce nom, dans la propre maison d'Agout, et dont descendent effectivement les Seigneurs d'Olières et de Roquefeuil du nom de d'Agout.

Ce Burgondion eut un fils nommé Raymond-Geoffroy, qui se fit Religieux de l'ordre de Saint-François, et se rendit si respectable par ses vertus, qu'on l'élut Général des Frères Mineurs, au chapitre tenu à Rieti en 1289, en présence du Pape Nicolas IV; il refusa l'évêché de Padoue, qui lui fut offert.

Ici finit la postérité mâle de la troisième branche des Comtes d'Arles, formant la seconde des Vicomtes de Marseille, qui s'intitulaient : *Dei gratiâ vice-comites Massilienses*. On a vu dans cet historique que cette Vicomté, ayant été possédée par indivis par un grand nombre de frères et de cousins, dont les droits même avaient passé aux filles, fut vendue, par chaque propriétaire de portion, à la communauté de la ville de Marseille. Les habitans de cette ville obtinrent de Raymond-Bérenger V, Comte de Provence, l'approbation et l'investiture des différentes acquisitions qu'ils avaient faites de cette Vicomté, moyennant une somme fixe qu'ils lui donnèrent pour les droits et lods.

Le célèbre Abbé d'Expilly, dans son *Dictionnaire des Gaules*, tome 5, page 1004, en parlant des anciens Vicomtes de Marseille et des diverses cessions que leurs successeurs et héritiers firent de leurs droits aux habitans, c'est-à-dire à la communauté de cette ville, s'en explique ainsi :

« La postérité de Pons se maintint en posses-

sion de la Vicomté de Marseille pendant huit ou neuf générations, jusqu'au commencement du treizième siècle ; qu'étant alors divisée en plusieurs branches, cette Vicomté sortit des mains de ses anciens possesseurs. Les habitans et la communauté de Marseille en acquirent presque toutes les portions, savoir : 1.º la portion d'Adélaïde, femme de Raymond de Baux, pour la somme de 80,000 sols couronnés ; 2.º la portion de Mabile, mariée à Gérard-Adhémard, Souverain de Monteil en Dauphiné, pour la somme de 50,000 sols royaux couronnés, et 100 livres de pension annuelle et perpétuelle ; 3.º en 1226, la portion de Barrale, femme de Hugues de Baux, fils du Prince d'Orange, pour la somme de 46,000 sols royaux, et 300 de pension annuelle et perpétuelle ; 4.º la portion de Raymond-Geoffroy, pour la somme de 40,00 sols royaux ; 5.º la portion de Roncelin, environ l'an 1214, pour la somme de 600 livres royales en sus de ce que cette portion avait été vendue à un particulier de Marseille, de qui la ville la racheta ; 6.º quant à la sixième portion de cette Vicomté, Sybille, fille unique de Geoffroy Reforciat, Seigneur de Tretz et de Toulon, Vicomte de Marseille, la laissa en mourant à Charles d'Anjou, Comte de Provence, qu'elle institua son héritier, l'an 1261. Dans la suite, cette sixième portion l'a emporté sur les autres cinq et les a toutes absorbées. » (Ces diverses ventes et cessions faites par les descendans *apanagés* des Vicomtes de Marseille, qui s'éteignirent successivement, ainsi qu'on vient de le voir, ont fait croire

à divers historiens qu'il ne restait plus aucune postérité de cette illustre maison, tandis qu'il restait encore les Seigneurs de Fos, apanagés non-seulement de cette Seigneurie, qui était le plus ancien domaine patrimonial de cette maison, mais encore des Seigneuries de Peynier, d'Hières, de la Garde, de Cuers, de Borme, de la Mole, de Colobrière, etc., qui formèrent plusieurs rameaux, que nous mentionnerons ci-dessous.)

« La domination des anciens Vicomtes de Marseille, continue Expilly, était d'une étendue assez considérable. Peut-être qu'au commencement ils n'étaient maîtres que de la seule ville de Marseille, et de quelque peu de terres les plus voisines de cette ville. Avec le temps, ils s'agrandirent tellement, qu'ils furent possesseurs effectifs de toutes les places, depuis la ville d'Hières jusqu'aux Martigues et Foz, non-seulement le long de la mer, mais encore un peu avant dans les terres; savoir : des villes de Toulon et d'Hières; des villes de Sixfours, Olières, Soliers, Bregançon, La Ciotat, Cassis, Ceyreste, Tretz, Belcodenes, Porrières, Peynier, la Cadière, le Castellet, Le Bausset, Aubagne, Puilobier, Alauch, Saint-Julien, Saint-Marcel, Roquevaire, Auriol, Puipin, Saint-Savournin, Cujes, Signe, Juillans, les Penes, Vernel, Gardane, Colongue, Cabris, Trebillane, Cignac, Les Martigues, Châteauneuf-les-Martigues, La Tour-d'Embouc, Foz, Roquefeuil, Rousset, Châteauneuf-le-Rouge, Fuveau, Greasque, Mimet, Pechauris et Ners. »

QUATRIÈME BRANCHE DES VICOMTES DE MARSEILLE DONT
DESCENDENT LES MARQUIS DE FOS.

VIII. PONS III, septième fils de Geoffroy I^{er} et de Rixende (voyez page 106, degré VII) ; il fut Vicomte de Marseille, en partie, et Seigneur de Peynier ; il épousa Guérarde, de laquelle il laissa :

- 1.^o Geoffroy II, dont l'article suit ;
- 2.^o Aicard, qui mourut sans lignée ;
- 3.^o Amiel, souche d'une branche qui s'éteignit à la quatrième génération ;
- 4.^o Rostang, Archevêque d'Aix.

IX. GEOFFROY, deuxième du nom, Vicomte de Marseille par indivis, qui fut père de :

X. PONS IV, Vicomte de Marseille par indivis, fut surnommé de Fos à cause de la terre de ce nom qu'il possédait en propre, laquelle est située auprès de Martigues, dans la Viguerie d'Aix, au diocèse d'Arles (on a déjà dit que la Seigneurie et le château de Fos, que les Vicomtes de Marseille habitaient le plus ordinairement, les avaient constamment fait surnommer de Fos, c'est-à-dire Seigneurs de Fos, et c'est ce nom qui s'est conservé à perpétuité dans les diverses branches issues des Vicomtes de Marseille). Pons IV fut père de :

- 1.^o Geoffroi-Yvat
- 2.^o Guillaume de la Garde ;
- 3.^o Guy-umerlenc.

Ces trois frères, qui étaient les aînés, vendirent

en 1215, à la Communauté de Marseille, les droits qu'ils avaient sur Hyères et Bregançon, on croit qu'ils ne laissèrent pas de postérité.

4.^o Pons V, dont l'article suit.

XI. PONS V, dit de Fos, co-Seigneur de la ville d'Aix, Seigneur de Fos, d'Hières, Cuers et de la Garde; il continua la postérité, ses trois frères aînés étant morts sans enfans; il épousa Valpurgie d'Agout, de laquelle il laissa les enfans qui suivent :

1.^o Amiel I^{er}, dont l'article viendra ;

2.^o Guy, qui, du consentement de son frère Amiel, vendit la part qu'il avait dans la Seigneurie de Fos, à Guillaume de Porcelet et à ses frères, par acte du 8 mars 1180. Depuis ce temps-là, la Seigneurie de Fos se trouvant partagée entre la maison de Fos et celle de Porcelet, ces Seigneurs avaient un sceau commun entre eux, et l'on trouve dans les archives des Messieurs de Rénaud-d'Alein, qui possèdent la plus grande partie de la terre de Fos qu'ils ont eue de la maison de Porcelet, un titre de l'an 1208, duquel pend un sceau de plomb, où d'un côté est empreinte la figure d'un lion (armes de la maison de Fos) et de l'autre un Porceau (armes de la maison Porcelet), et autour on lit ces mots : *Bulla dominorum castri de Fossis* ;

3.^o Trois autres fils, qu'on dit morts sans alliance.

XII. AMIEL DE Fos, premier du nom de cette branche, et titré de Marquis de Fos, fut Seigneur souverain d'Hières, de Cuers et de la Garde; il fut attaqué dans ses possessions par Alphonse II, Roi d'Aragon et Comte de Provence, qui lui disputait le droit de souveraineté, et il déploya tant de valeur dans cette circonstance, qu'il força ce Prince à opérer sa retraite; il vivait encore en 1202; il épousa Alazie de Laydet, Dame de Lavéna, de laquelle il eut les enfans qui suivent :

1.^o Raymond-Geoffroy, Marquis de Fos, Seigneur d'Hières, en partie, et de Bregançon, vivant en 1212; de Sibille, sa femme, il laissa :

A. Rostaing de Fos, dont on ignore la destinée ;

B. Guillemette de Fos, qui épousa Obert de Vintimille, qui vendit aux Génois sa portion du Comté de Vintimille; il vivait encore le 28 juillet 1217 ;

2.^o Guillaume, Marquis de Fos, surnommé le Grand, dont la mort est mise par Nostradamus, historien de Provence, sous la date de 1252. Il était co-Seigneur de la ville d'Hières, et ne laissa pas de postérité ;

3.^o Roger de Fos I^{er}, dont l'article suivra ;

4.^o Bertrand de Fos, Seigneur de la Garde et de la Valette, qui échangea ces terres avec Charles I^{er}, Comte de Provence, contre celles du Canet et de Pierrefeu ; on ignore sa postérité ;

5.^o Guy de Fos, dont le sort est ignoré ;

6.^o Mabile de Fos, mariée au Seigneur d'Agout, Baron de Saut.

Tous ces enfans, qui restèrent fieffés (possédant fiefs), furent obligés de souscrire au traité de soumission et d'échange qui leur fut imposé par Charles I^{er}, Duc d'Anjou et Comte de Provence, qui redoutait leur puissance dans la contrée et voulait les éloigner du littoral de la mer.

On trouve encore, à la même époque, Athon de Fos, qui souscrivit, au mois de juin 1262, à Montpellier, avec Jaubert, Vicomte de Castelnau, Didier de Termes, Raimond-Gaucelin, Seigneur de Lunel, Gausserand de Pins, Fernand Sanchez, fils du Roi d'Aragon, le contrat de mariage de Pierre, Infant d'Aragon, avec Constance, Princesse de Sicile.

XIII. ROGER DE Fos, premier du nom, Seigneur d'Hières, fut contraint de céder à la force et de donner sa ville d'Hières et les îles et châteaux qui en dépendaient à Charles d'Anjou, premier du nom, Comte de Provence, pour les terres de Borme, de la Mole, de Colobrières et autres, que ce Prince lui donna en échange, en vertu d'un traité fait entre eux au mois d'octobre de l'an 1257. Il fut marié avec Tiburgette, fille de Guillaume III de Baux, Prince d'Orange, et de Valpurge d'Agout-Mison. Il laissa de ce mariage les enfans qui suivent :

1.^o Guillaume de Fos, premier du nom, dont l'article viendra ;

2.^o Philippe de Fos, surnommé de Lavèna que nous considérons comme chef de la cinquième branche, qui fut celle des Seigneurs de Briançon ; il fut grand Sénéchal de Provence et accompagna son frère Guillaume et son neveu Roger II, qui suivirent Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples. Walpurge d'Agout, son aïeule, lui donna, en 1272, la terre du Poët en Gapençois. De lui descendaient :

A. Jean de Fos, dit Lavèna, co-Seigneur de Sigoyer, qui fut père de Anne de Fos, qui épousa Jacques I^{er} de Fos, mentionné plus bas au degré XXI, page 120 ;

B. Honoré de Fos, co-Seigneur de Sigoyer, dont la fille, nommée Louise, fut la deuxième femme du même Jacques de Fos, mentionné plus bas au degré XXI.

La branche de Fos actuellement existante possède un titre de René d'Anjou, Comte de Provence, en faveur de cet Honoré, sous la date de 1463.

3.^o Bellette de Fos, qui épousa Boniface de Castellane.

XIV. GUILLAUME, Marquis de Fos, fut Seigneur de Borme, de la Mole, de Colobrières et des autres terres que le Comte de Provence avait données en échange à son père. Il accompagna Charles d'Anjou, Comte de Provence et frère de saint Louis, à la conquête du royaume de Naples, conjointement

avec son frère Philippe. Il fut un des Chevaliers qui servirent de témoins, en 1272, de l'hommage que Raymond de Baux, Prince d'Orange, rendit, du Château de Suze, à Bertrand de Clansayes, Evêque de Saint-Pol ; il fut père de :

XV. ROGER, Marquis de Fos, deuxième du nom, Seigneur et Baron de Borme, de la Mole, de Colobrières et des autres terres que le Comte de Provence avait données en échange à son aïeul ; il suivit, ainsi que son père et son oncle Philippe, Charles d'Anjou, Comte de Provence, à la conquête du royaume de Naples ; il fit son testament en 1286. Il avait épousé Barrasse de Barras, de laquelle il laissa les fils qui suivent :

- 1.^o Rossolin de Fos I^{er}, dont l'article viendra ;
- 2.^o Rostaing de Fos, co-Seigneur de Borme, qui fut père de :

A. Consoline de Fos, femme, en 1286, de Raymond d'Agout, Baron de Saut, Gouverneur de Marseille, Grand-Sénéchal et Capitaine général de Provence.

XVI. ROSSOLIN DE FOS, premier du nom. L'histoire du Comtat Venaissin dit que Rossolin de Fos, Grand-Maître de la milice du Temple, en Provence, traita, en 1264, avec les Chanoines de l'Église d'Orange, pour un legs qui leur avait été fait par Guillaume de Baux, Prince d'Orange ; Rossolin avait épousé, le 24 novembre 1286, Mabile d'Agout, fille de Reforciat d'Agout, Seigneur de Tretz,

et de Raibaude de Cauzols-Cypières; de ce mariage vint :

XVII. ROSSOLIN DE Fos, deuxième du nom, qui prit pour femme Dulceline de Gantelme, de laquelle il laissa les deux fils du même nom dont l'article suit :

1.º Rossolin III, dont l'article viendra ;

2.º Rossolin, *dit* le Jeune, eut en partage les terres de la Mole et de Colobrières; il fut père de :

A. Jacques de Fos, Seigneur de Colobrières, qui mourut sans postérité en 1418 ;

B. Baronne de Fos, qui porta à Jean de Boniface, son mari, la terre de la Mole en dot ;

3.º Béatrix de Fos, qui épousa, en 1333, Raymond d'Agout, Seigneur de Mison et de Luc.

XVIII. ROSSOLIN DE Fos, troisième du nom, Seigneur et Baron de Borme, épousa Isoarde de Porcelet, qui le fit père de :

XIX. ROSSOLIN DE Fos, quatrième du nom, Seigneur et Baron de Borme, qui testa en 1386, et laissa, de sa femme Baucette de Blacas, les fils qui suivent :

1.º Rossolin V, dont l'article viendra ;

2.º Albert de Fos, premier du nom, souche de la cinquième branche rapportée ci-dessous.

On trouve à la même époque :

Sybille de Fos, qui épousa noble Pierre Riqueti, qualifié Chevalier dans le testament de son fils,

du 5 mars 1411; de ce mariage vint Noble Antoine Riqueti, souche des marquis de Mirabeau.

XX. ROSSOLIN DE Fos, cinquième du nom, Seigneur et Baron de Borme, mourut sans enfans de Louise de Pierrefeu, sa femme, qu'il fit son héritière, et qui donna la Baronnie de Borme, en 1422, à Bertrand de Grasse, son frère utérin, Seigneur du Bar.

CINQUIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE FOS, QUI PREND LE NOM ET LES ARMES DE LAIDET.

XX. ALBERT DE Fos, premier du nom, fils de Rossolin IV, et frère de Rossolin V, avait été destiné à l'ordre de Malte, qu'il quitta pour épouser, dans un âge avancé, Mabile de Laidet, Dame de Sigoyer, sa parente au septième degré, comme descendante de Philippe de Fos, dit Lavèna, dont il est question page 117; de ce mariage vinrent plusieurs enfans dont le sort est ignoré; on ne connaît que celui qui suit :

XXI. JACQUES DE Fos, premier du nom, qui hérita des biens de Mabile de Laidet, sa mère, à la charge de prendre le nom et les armes de Laidet, qui sont : *de gueules, à la tour ronde, pavillonnée d'or*¹. Il fit son testament le 25 novembre 1468,

¹ La critique de l'*Histoire de la Noblesse de Provence* (2 vol. in-fol., manuscrits) qui a pesé sur la majeure partie des meilleures familles de cette contrée veut révoquer en doute la pos-

et avait épousé : 1.^o Anne de Fos-Lavèna, fille de Jean de Fos, dit Lavèna, co-Seigneur de Sigoyer, dont il a été question page 117; 2.^o Louise de Fos-Sigoyer, fille d'Honoré de Fos, autre co-Seigneur de Sigoyer, dont il a été question page 117.

Du premier lit vint :

1.^o Barthélemy de Fos, dit Laidet, qui fut père de :

A. François de Fos, dit Laidet, Seigneur de Sigoyer, qui, ayant embrassé la religion

sibilité de cette alliance, prétendant que la maison de Fos s'est éteinte dans les diverses branches des Vicomtes de Marseille; cette opinion prit racine dans la vente que les divers descendans des Vicomtes de Marseille firent tous des portions qu'ils tenaient dans cette Vicomté à la ville même de ce nom, et aussi dans l'extinction réelle de cette branche des Vicomtes, dont il est question ici, page 111. Mais la branche des Seigneurs de Fos, qui fut apanagée de la terre de Borme, resta immuable et continua sa descendance en ne cessant jamais de conserver son nom de Fos, jusqu'au mariage d'Albert de Fos avec Mabile de Laydet, Dame de Sigoyer, qui imposa à Jacques de Fos, son fils, l'obligation de quitter son nom pour prendre le nom et les armes de Laydet, afin de jouir de son héritage; on crut dès lors à l'extinction des descendans de la maison de Fos parce que quelques-uns de ses membres ayant embrassé le Protestantisme, tels que François de Fos, propre neveu de Jacques de Fos, dont il est ici question, et Albert de Fos, cousin dudit François, les écrivains catholiques ne voulurent faire aucune attention à leur descendance, et cependant il est avéré qu'il existait encore des de Fos à la mort dudit François de Fos, neveu de Jacques, puisqu'il testa en faveur de ses parens du nom de de Fos.

prétendue réformée, se trouva obligé de sortir du royaume; il se retira auprès de l'Électeur Palatin, dont il fut Chambellan. Il mourut sans enfans après avoir fait son testament en faveur *de ses parens du nom de Fos*.

Du deuxième lit vinrent :

2.^o Antoine de Fos, *dit* de Laidet, premier du nom, dont l'article suivra ;

3.^o Libert de Fos, qui fut la souche de la sixième branche qui sera rapportée ci-après.

XXII. ANTOINE DE FOS, *dit* de Laidet, premier du nom, fut Seigneur de Borme et de Sigoyer, en partie, par acte du 22 juillet 1485; il fut aussi Chevalier de l'Ordre du Roi. Il avait épousé Alix de Grolée de Bressieu, de laquelle il eut Jean de Fos, *dit* de Laidet, qui continua cette branche, qui n'est connue de nos jours que sous le nom de Laidet, qu'elle a soutenu avec le plus grand honneur, soit par ses emplois et ses services militaires, soit par les alliances qu'elle a formées avec les maisons les plus illustres de France. Ladite branche a donné origine à celles des Seigneurs de Laidet de Calissanne, et de Laidet, marquis de Sigoyer.

On trouve encore à peu près à la même époque N..... de Fos, qui fut s'établir à Béziers, où il est dit qu'il épousa Marie de Saint-Félix, fille de Bremond de Saint-Félix, Seigneur de Saussan et de la Pailhade, Conseiller au Parlement de Toulouse et Général des Aides de Languedoc.

SIXIÈME BRANCHE ÉTABLIE A ORBAN ET A ALBY.

XXII. LIBERT DE Fos , troisième fils de Jacques de Fos, premier du nom, fut père de :

XXIII. ALBERT DE Fos , premier du nom de cette branche, qui, à l'instar de François de Fos, dit Laidet, son cousin, fils de Barthélemy de Fos, mentionné ci-dessus, embrassa la religion protestante, et fut comme lui persécuté et forcé de quitter le royaume; il passa en Espagne, où il prit du service et s'y maria. Il revint en France et établit sa résidence à Orban, dans les environs d'Alby, il y fonda une branche de son nom; mais comme tous ceux de la religion protestante furent pendant plus de deux siècles persécutés à outrance, et perpétuellement pillés et incendiés dans les guerres dites de religion, les titres, actes et divers papiers, tant des archives publiques que des archives particulières, furent enlevés et dispersés, et tous ceux qui concernaient personnellement cette branche disparurent par ces ravages, qui forcèrent même les protestans, qui avaient joui précédemment d'un rang et d'une fortune considérables, à former des établissemens de commerce et de fabrique, ou à exercer les professions d'avocats et de magistrat, pour subvenir à leur entretien et à celui de leur famille. Il fut père de :

1.^o Jacques de Fos, premier du nom, dont l'article suivra;

2.^o David de Fos, né à Castres en 1570, Con-

seiller du Roi, et Contrôleur de ses domaines au Comté de Castres, en 1603 ; auteur d'un ouvrage intitulé *Traité des droits du Comté de Castres*, 1 vol. in-4.°, imprimé à Toulouse en 1633¹.

XXIV. JACQUES DE Fos, premier du nom de cette branche, avait été ainsi nommé du nom de son bisaïeul ; il se fixa dans la ville de Castres, il fut Consul en 1583. Il fut père de :

XXV. DANIEL DE Fos, premier du nom, qui quitta la ville de Castres pour établir sa résidence à Alby ; il avait épousé Judith de Parisson, de laquelle il eut :

XXVI. GUILLAUME DE Fos, premier du nom de cette branche, né le 31 juillet 1599 ; il quitta la résidence d'Alby, pour se fixer à Montaren, près d'Uzès ; il avait épousé Catherine de Peyre, de laquelle il eut :

1.° Pierre de Fos, premier du nom, dont l'article suit ;

2.° Isabeau de Fos, mariée à M. Thabaud de Blauzac.

XXVII. PIERRE DE Fos, premier du nom, qui mourut le 14 août 1682 ; il avait épousé : 1.° Antoi-

¹ Des branches fixées à Castres et à Alby dérivèrent d'autres rameaux : 1.° celui de MM. de Fos d'Orban ; 2.° MM. de Fos d'Aussac ; 3.° MM. de Fos de Beauzèle ; 4.° MM. de Fos de Lacan, qui s'étaient établis à Alais ; 5.° de Fos de Réalmont ; et 6.° MM. de Fos de la Salle.

nette de Lafond, qui mourut le 13 janvier 1678;
4.° Isabeau de Bonnetie.

Du premier lit vinrent :

- 1.° Jacques de Fos ;
- 2.° Étienne ;
- 3.° Pierre ;
- 4.° Jean ;
- 5.° Anne ;
- 6.° Marie.

Tous morts jeunes ou sans postérité.

Du deuxième lit vinrent :

- 7.° Étienne, premier du nom, dont l'article suivra ;
- 8.° Diane ;
- 9.° Jenny.

XXVIII. ÉTIENNE DE Fos, premier du nom, né le 29 avril 1679 ; il établit des fabriques considérables à Montaren, pour subvenir aux besoins des protestans, ses co - religionnaires, qui étaient réduits à la plus affreuse misère. Il mourut le 14 juin 1759 ; il avait épousé Isabeau de Mazel, de laquelle il eut plusieurs enfans, parmi lesquels :

- 1.° Daniel de Fos, deuxième du nom, dont l'article suit ;
- 2.° Étienne de Fos, auteur de la septième branche rapportée plus bas, page 126.

XXIX. DANIEL DE Fos, deuxième du nom, né

le 15 août 1715 ; il continua les établissemens de son père à Montaren et mourut le 31 mai 1792 ; il avait épousé Marie Bonnaud de Sauzet , de laquelle il eut :

1.^o Étienne de Fos, deuxième du nom de cette branche ;

2.^o Henri de Fos ;

3.^o Daniel de Fos ;

4.^o Marie de Fos ;

5.^o Elisabeth de Fos ;

6.^o Elisabeth-Marie de Fos.

Cette branche , qui a fourni deux Gardes du Roi , continue d'exister avec honneur à Montaren et à Alby, où ses membres occupent des fonctions publiques distinguées.

SEPTIÈME BRANCHE ÉTABLIE A SAUMUR.

XXIX. ÉTIENNE DE FOS , premier du nom de cette branche , deuxième fils d'Étienne , premier du nom , chef de la sixième branche qui précède (*voy.* plus haut degré XXVIII). né en 1722, entra d'abord dans la Compagnie des Gens d'Armes de la maison du Roi, mais ayant eu le malheur de tuer en duel un de ses officiers, il fut obligé de quitter ce corps pour entrer dans les Carabiniers de Monsieur (depuis S. M. Louis XVIII), qui étaient en garnison à Saumur. Il se maria dans ce pays avec Demoiselle Marie Massonneau , qui , étant de la religion catholique , témoigna de la répugnance à épouser un protestant ; ce fut alors que Étienne de-

Fos consentit à faire abjuration , le 3 septembre 1748, à Plumartin, Évêché de Poitiers. Il se forma alors une nouvelle patrie du pays de son épouse, et institua un établissement à Beaufort, où il mourut au mois de juin 1753, laissant de son mariage :

XXX. ÉTIENNE DE FOS, deuxième du nom de cette branche, né posthume le 10 août 1753. Il fut compris dans le partage des biens d'Étienne de Fos, premier du nom, son aïeul, chef de la branche de Montaren. Étienne II épousa, le 26 juillet 1784, demoiselle Anne-Françoise-Renée Huart, et vint se fixer après ce mariage, dans la ville de Saumur, où il remplit diverses fonctions publiques de manière à mériter l'estime de ses concitoyens; de ce mariage sont issus :

1.° Étienne de Fos, troisième du nom de cette branche, Avocat à Beaupréau, né le 11 août 1785 (non marié) ;

2.° Fortuné de Fos, premier du nom, dont l'article suit ;

3.° Théophile, mort jeune :

4.° Renée-Anne-Euphrosie de Fos, née le 22 octobre 1786, qui a épousé M. Guille, de Saumur ;

5.° Émilie-Louise de Fos, née le 15 novembre 1788, décédée en août 1790 ;

6.° Hortense, née le 7 mai 1792, morte le 7 septembre 1794.

XXXI. FORTUNÉ DE FOS , premier du nom , né le 15 décembre 1790, chef de la branche établie à Saumur , où il a exercé diverses fonctions publiques. Il a épousé, le 2 août 1814, demoiselle Geneviève Letheulle ; de ce mariage sont issus :

1.° Charles de Fos, né le 24 juin 1816, décédé le 19 novembre 1825 ;

2.° Gustave-Fortuné de Fos, né le 15 février 1826, Chevalier de l'ordre de Saint - Jean - de - Jérusalem par bulle du 8 février 1840 ;

3.° Jacques-Ernest de Fos, né le 19 septembre 1827 ;

4.° Léon de Fos, né le 6 février 1831 ;

5.° Anaïs de Fos, née le 17 novembre 1820, morte le 3 mai 1823.

On a vu dans le cours de cette généalogie, que les titres de Comtes souverains d'Arles et de Provence , de Vicomtes souverains de Marseille , de Marquis de Fos, de Barons de Borme, etc., etc., ont été portés depuis plusieurs siècles par divers membres de cette maison , dont les armes sont : de gueules, au lion d'or, couronné du même.

Couronne de Vicomte ;

Supports : *deux lions.*

MAISON DE HAYNIN.

Maison ancienne et illustre dans le Hainaut, qui s'est éteinte dans les deux branches de Wambrechies, qui était l'aînée, et dans celle des Seigneurs du Cornet, qui était la cadette. L'ancienne tradition de cette Maison est de tirer son nom de la Hayne, rivière près de Mons, et d'être cadette des anciens Seigneurs de Denen, actuellement écrit Denain, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg ou un village.

Pour prouver l'origine de cette Maison, conforme à la Généalogie que nous allons en donner, il est bon de remonter à Baudouin, Comte de Flandres, *dit* de Mons, qui fut père par Richilde, Comtesse de Hainaut, de Baudouin, *dit* de Jérusalem, Comte de Hainaut, mort en 1101, allié à Ide, sœur du Duc de Louvain ; ils laissèrent leur fille Alix de Hainaut, épouse de Hugues, Sire de Rumigny, et de Florinnes. De ce mariage vinrent, entre autres enfans, Béatrix de Rumigny, fille aînée, qui s'allia avec Gossuin de Mons, premier Pair de Hainaut, Sire de Baudour ; ils eurent plusieurs enfans, entre autres Ide de Mons, mariée en secondes nocés à

Regnier de Jausse ; et Rose de Mons, Dame de Haynin, laquelle épousa Étienne Denain, vivant en 1205, qui prit le nom de Haynin, et conserva les armes de Denain. Nous répétons ici son article :

I. ETIENNE de Haynin fut la tige de cette maison ; il avait épousé Rose de Mons, de laquelle il laissa :

II. GOSSUIN DE HAYNIN, qui épousa N..... de Jausse, de laquelle il laissa :

III. WALTIER, premier du nom, Sire de Haynin et de Quincy, mort en 1260. Il avait épousé Josine, morte en 1280 ; de ce mariage vint :

IV. BROIGNART, Sire de Haynin, qui vendit du bien en 1260. De son mariage avec N..... d'Anfroiprez, fille et héritière de Valgran, vivant en 1205, Seigneur dudit lieu, sont issus :

1.^o Gossuin, fondateur d'une chapelle à Haynin en 1299, mort sans hoirs de Marie Desmaret, sa femme ;

2.^o Waltier qui suit.

V. WALTIER, deuxième DE HAYNIN, Chevalier, Sire de Quincy, Grand-Bailli de Hainaut en 1305 et 1313, épousa Isabeau de Bousies, fille du Seigneur de Bousies et d'Alix de Hainaut. Il mourut en 1319 et fut père de :

VI. ETIENNE, *dit* Broignart de Haynin, Seigneur dudit lieu, qui obtint, au mois d'octobre 1318, de Guillaume, Comte de Hainaut, « pour les bons et « longs services qu'il lui avait fait la haulteur « haut et bas dens grand champs et petit champs,

« et sur toute la terre de Saint-Amant, avec un
 « faucon-fort à tenir de lui, et des Comtes de Hai-
 « naut ses héritiers, en foi et homage. » Il épousa
 Marie du Brœucq, fille de Jean, Seigneur dudit
 lieu, dont sont issus :

1.^o Jean, dont l'article suit. Dans l'église de
 Wargny-le-Grand, sur une tombe élevée, est
 couché un homme armé, vêtu de la cotte d'ar-
 mes, et auprès de lui un petit enfant avec cette
 inscription :

Chy gist Noble home *Jean Bastart de Hainin*, Sr.
 de Frites et de Maing, qui trespassa l'an de grace
 1417, le 4^o jour de septembre, et y gist *Villar*,
 son fils, qui eust de Noble Dame *Marie*, héritière
Dou Grand-Wargny, qui trespassa en Aubis
 ce dit an, le 21^e jour de novembre, laquelle
 Dame *Marie de Grand-Wargny*, qui dencoste
 le grand autel gist avec son premier mary *Jac-*
ques, Seigneur de *Cantaing*. Priex pour leurs
 ames.

2.^o Aubert, auteur de la branche des Seigneurs
 de Haynin-du-Cornet, qui est rapportée ci-après,
 page 157.

VII. JEAN, dit Broignart de Haynin, Sire dudit
 lieu, d'Anfroiprez et du Brœucq, épousa Marie de
 Pottes, qui portait pour armes : burelé d'argent et
 d'azur de 8 pièces, à la bande de gueules brochant
 sur le tout ; elle était veuve de Gérard de Barbançon,
 et fille de Gérard, Chevalier, Seigneur de Pottes, et
 de N. . . . de Lalain ; de ce mariage vint :

VIII. JEAN DE HAYNIN, *dit* Broignart, deuxième du nom, Chevalier, Seigneur d'Anfroiprez, du Broeucq, de Malaquet, qu'il acquit ; il accompagna le Comte de Hainaut contre les Frisons, domptés en 1396 ; épousa Marie de Wargny, *dite* de Roisin, fille de N....., Seigneur de Wargny, et de N.... de Beaumont ; elle portait pour armes : bandé d'argent et de gueules de six pièces. Il mourut en 1402, et il gît avec sa femme, morte la même année à Haynin, où l'on voit leur épitaphe. De ce mariage vinrent :

1.^o Pierre, qui suit ;

2.^o Thierry de Haynin, Seigneur d'Oby, Bavi-seau et d'Anfroiprez, qu'il vendit à son frère, Pierre, Grand-Bailli de Hainaut ; il épousa N...., de Le Sauch, qui porte pour armes : d'or, à l'aigle d'azur, becquée et membrée de gueules ; de ce mariage vint :

A. Quinte de Haynin, dame d'Oby, Bavi-seau, épouse de Colart d'Ath ;

3.^o Brongniart de Haynin, Chevalier, lequel fut entre les Ducs, Comtes, Vicomtes et Chevaliers qui furent en Frise l'an 1386.

IX. PIERRE *dit* Broignart de Haynin, Chevalier, Seigneur de Haynin, d'Anfroiprez, du Broeucq, Malaquet, Bétrechies, Guisignies, etc., Conseiller du bon Duc Guillaume, dont il porta le pennon à la bataille de Liège, Grand-Bailli de Hainaut ; c'était une charge triennale qui donnait autrefois, à celui qui la possédait, le titre de Gouverneur de la Province, de Capitaine-Général du pays, de

Chef de la Police et de la Milice, ainsi que les droits de Souveraineté et d'Officier suprême, même le pouvoir de faire grâce aux criminels, et de créer et de nommer des Magistrats. Il fit bâtir le château d'Anfroiprez, *édifia* le château de Haynin, et mourut à Haynin en 1431, ayant épousé Jeanne du Chastel de la Houvarderie, Dame de Louvignies, fille de Pierre, aliàs Jean, et de Marguerite de Louvignies. Elle mourut en 1443 ; elle portait pour armes : de gueules, au lion d'or, armé et lampassé d'azur. De ce mariage vinrent :

1.º Jean, qui suit ;

2.º Colart de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Chevalier, époux de Marie de Lannoy, fille de Gossuin, qui le fit père de :

A. Philippe de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Guisenies, Bétrechies, Prévôt-le-Comte en la ville de Valenciennes, en 1498 ;

3.º Pierre de Haynin, prêtre séculier, lequel a fondé la maison des pauvres prêtres à Valenciennes, pour neuf prêtres anciens et non pourvus (1446).

X. JEAN, troisième du nom, Seigneur de Haynin, Louvignies, Anfroiprez, Guisignies et Oby, épousa Jeanne de la Bouverie, *dite* de Viane, fille de Bertrand, Seigneur de la Bouverie, Haut-Avoué de Liège, et d'Isabeau de Melun, laquelle Isabeau était veuve, en premières noces, de Robert de Namur, Seigneur de Renclis, etc., et était fille de Hugues de Melun, Chevalier, Seigneur d'Antoing,

Épinoy, etc., et de Marie de Pequigny. De Jean de Melun, frère aîné de ladite Isabeau, sont issus les Princes d'Épinoy. Jeanne de la Bouverie portait pour armes : de gueules, à la bande de vair de plusieurs traits. De ce mariage est issu :

XI. JEAN, quatrième du nom, Seigneur de Haynin, Louvignies, Anfroiprez, Oby et du Broeucq né en 1423, mort en 1495. Il avait épousé Marie de Roisin, fille de Baudry, Chevalier, Seigneur Banneret, Baron de Roisin, Seigneur de Rongy, et de Jeanne de Sars ; les armes de Roisin sont : bandé d'argent et de gueules de six pièces. De ce mariage sont issus :

1.^o François qui suit ;

2.^o Nicole de Haynin, alliée à Jean de Thiant, Seigneur d'Aubry, fils de Jacques, Seigneur de Thiant, et de Jeanne Grebert ; on trouve à l'église de Saint-Nicolas, à Douay, ces quartiers : Ghistelle, Fontaine, la Barre, Wielant, Baenst, Malet, Thiant et Haynin ; et à Munte, pays de Roo, les huit quartiers d'Anne de Mérode, épouse de Richard de la Rivière, qui sont : Mérode, Warfusée, van der Aa, Bacx, Thiant, Haynin, Ghistelle et la Barre ; et à l'église de Saint-Michel, à Gand, ceux de François Pottelsberghe, de la manière suivante : Pottelsberghe, Snibbels, Steelant, Neve, Bonnières, Baine, Thiant, Haynin. Thiant porte : de sinople, semé de billettes d'argent, au lion du même, armé et lampassé de gueules ;

3.^o, 4.^o et 5.^o Jean, Pierre et Louis, morts jeunes ;

6.^o Jeanne de Haynin, Dame des Eaux en Perssant, mariée, en premières nocés, à Jean de Goegnies, Seigneur du Fay et de Sotteville, qui portait pour armes : d'azur, à la croix ancrée d'argent ; et en secondes nocés, à Guillaume de Hosden, Seigneur de la Chapelle, Chevalier, qui portait pour armes : de gueules à trois étrières d'argent ;

7.^o Madeleine, Chanoinesse à Maubeuge ;

8.^o et 9.^o Catherine et Barbe, mortes jeunes ;

10.^o Gislain de Haynin, Chevalier, Seigneur de Louvignies, qui portait : écartelé au 2 et 3 de gueules, semé de billettes d'argent, au lion du même. Il épousa Jeanne de Hun, qui portait pour armes : écartelé : au 1 et 4, de sable, au chef émanché d'or ; au 2 et 3, d'azur, semé de fleurs de lys d'argent. De ce mariage vinrent :

1.^o Jeanne Haynin, et Dame de Louvignies, mariée à Jean-Baptiste de Ferrare, maître-d'hôtel du Duc de Lorraine, il portait : d'or, au sautoir d'azur ;

2.^o Une fille, alliée à Antoine de Ghisteltes, qui portait : de gueules, au chevron d'hermines.

11.^o Philippe de Haynin, Seigneur d'Anfroipont, Bétrechies, Gaeskercke, [Maître-d'hôtel, Conseiller et Chambellan du Roi don Philippe

et de Charles son fils, mort le 26 décembre 1517, et inhumé aux Carmes, à Malines.

XII. FRANÇOIS, Sire de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Guisignies, Oby, Baviseau et du Broeuq, laissa, d'une Demoiselle noble, une fille bâtarde, nommée Marie de Haynin, mariée à George d'Oostendorf. Il épousa : 1.^o Isabeau de Rosimbos, fille d'Antoine, Seigneur dudit lieu, et de Gertrude de Lichtervelde, qui portait : bandé d'argent et de gueules de six pièces ; 2.^o Marie de Gosson, morte sans enfans, et dont les armes étaient : écartelé : aux 1 et 4, de gueules fretté d'or ; aux 2 et 3, d'argent, à trois fascés de gueules, au sautoir de sable brochant sur le tout ; et 3.^o Antoinette de Tenremonde, fille d'Antoine, Seigneur de Mérignies, et d'Antoinette de Cuinghien, Dame de Bachy, qui portait : papelonné d'or et de sable ; ils gisent aux Jacobins, à Lille, où l'on voyait, à la droite du maître-autel, contre le mur en haut, un riche mémoire d'albâtre doré, représentant un homme armé et ses trois femmes, prians, avec les armes de Haynin, surmontées d'un casque, et pour cimier deux pieds de cerf au naturel, onglés de sable ; puis en losanges, celles de Rosimbos, celles de Gosson (sans bâton en sautoir) et celles de Tenremonde ; suivaient les armes ou quartiers ; savoir, les quatre supérieurs : 1, d'or, à la croix engrêlée de gueules ; 2, bandé d'argent et de gueules de six pièces ; 3, écartelé de gueules, au lion d'or et de gueules, à dix losanges accolées d'argent 3, 3, 3, 1 ;

4, de gueules semé de billettes d'argent, au lion du même; les quatre suivans: 5, de gueules, à la bande d'argent, au lambel de..... de 4 pendans; 6, d'argent, à la croix d'azur; 7, d'azur, à 7 besans d'or 3, 3, 1, au chef du même; 8, fascé d'argent et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules; les quatre autres plus bas: 9, bandé d'argent et de gueules de six pièces; 10, burelé d'argent et d'azur de huit pièces, au chevron de gueules brochant sur le tout; 11, d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lions d'argent; 12, de gueules, à la fasce d'or, surmontée d'une fasce vivrée du même; et les quatre derniers: 13, écartelé d'or, à la bande de gueules, et d'argent, à trois lions de gueules; 14, fascé de vair et de gueules de six pièces, la première fasce de gueules chargée d'un écusson d'or, à cinq bâtons de gueules en bande; 15, d'or, au lion de sable, et 16, d'azur, à la croix d'or, accompagnée de vingt croisettes recroisettées du même, posées en sautoir. Scohier blasonne le cinquième quartier, de gueules à la bande de vair de plusieurs traits; le sixième écartelé d'argent, à la croix d'azur, et vairé d'argent et d'azur, et appelle ce quartier *Liers*; le septième il l'écartèle d'*Anthoing*; le dixième il l'appelle *Molembais*, d'argent, à quatre fascés d'azur, au lambel de gueules brochant sur le tout; le douzième, il le brise d'une croisette de gueules; le treizième, il le blasonne écartelé de *Hennin-Lietard* et de *Luxembourg*, et l'appelle *Fontaine*; le quinzième, il l'appelle *Namur*; et le seizième, il l'appelle *Saint-Saufieu*.

Dessous les susdites armes se trouve l'inscription suivante :

Chy gist vertueulx et Noble Chlr. Monsr. Franchoyz de Haynin, en son vivant Sr. dudit Haynin, Damfroiprez, Guisignies, Oby et Baviseau, etc. qui eust trois femmes ; la première fut Dame Isabeau de Rosimbos, dont il eust feu Phles, en son vivant Chlr. Sr. de Haynin quy laissa de Dame Claire de Croix ung fils à pnt. Jehan Sr. dud. Haynin et quatre filles.

Sa seconde femme fut Dame Marie Gosson, terminée sans hoirs ;

Et sa troisième femme fut Dame Antoinette de Termonde, dont il eut quatorze enfans compris quatre décédez en bas eage.

Sçavoir Franchoyz à pnt Sr. d'Amfroiprez, Bettlechies, Guisignies, etc.

Denis terminé Religieulx à St. Bavon à Gand.

Adrien terminé sans génération, Sr. du d. Bettlechies.

Guislain à pnt. Sr. du Breucq.

Marie terminée Religieuse à Dinse lez Gand.

Dame Anne, décédée sans enfans, vefve du Sr. de la Trouillère, Beaumanoir, etc. Chlr.

Dle. Charlotte à pnt. espeuse à Jehan Verdière, Sr. de Péronne.

Jacquelynne Dale. Religieuse à Messines.

Dle. Anthonette espeuse Henri Sr. de la Cornehuse.

Et Dle. Jehenne.

Lequel Monsr. Franchoys de Haynin fina ses jours à l'eage de 74 ans au Chasteau de Lille, Illeq Lieuten. du Capitaine, le xiiij de Mars. Priez Dieu pour les âmes des trespasés.

Du premier lit sont issus :

- 1.º Philippe, dont l'article suit ;
- 2.º Jeanne, morte sans hoirs.

Du troisième lit sont issus :

3.º François de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Gusignies, Oby, Bavisseau, Bétrechies, Frémicourt, allié, en premières noces, à Marie d'Estable ou de Stable, fille de Jean et de Bonne du Hem ; elle portait : de gueules, à six coquilles d'argent 3, 2, 1 ; en secondes noces, à Jeanne Monnoie, dite de Herimez, Dame de Sache, morte sans postérité ; elle portait : de sable, à six billettes d'argent. au lion d'or, armé et lampassé de gueules, brochant ; et en troisièmes noces, à Antoinette de Bercus, qui portait : d'or, à trois trèfles de sable.

Du premier lit vinrent :

A. François, Seigneur d'Anfroiprez, mort sans alliance.

B. Charlotte, aliàs Colle, mariée : 1.º à Charles de Harchies, Seigneur de Sars, qui portait : écartelé, aux 1 et 4, d'or, à cinq bâtons de gueules en bande, au canton du même ; aux 2 et 3, échiqueté d'or et de gueules ; 2.º A Nicolas de la Pierre, Seigneur d'Aubry, fils de Nico-

las, Seigneur de Bousies, Pair du Cambresis, et de Jeanne de Thiant, qui portait: d'argent, à trois aigles éployées de sable, becquées et membrées de gueules;

C. Marie, Dame-d'honneur de la Duchesse de Bavière, alliée à N... d'Oxdort, Grand-Veneur de Bavière;

D. Claude, Seigneur d'Anfroiprez après son frère, de Gusignies, Oby, Bavisseau, Bétrechies et Frémicourt, mari de Jacqueline de Carondelet, fille de Ferri, Seigneur de Potelles, et de Catherine d'Esne, Dame de Marque, qui portait: d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six besans en orle du même. De ce mariage vinrent:

A. Jacques de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Oby, Bavisseau, qui épousa Françoise-Marie de la Pierre, qui le rendit père de Nicolas et de Jacques, jumeaux, morts sans alliance, et d'Hélène de Haynin, mariée à Pierre-Philippe du Chasteler, Seigneur de Wespelaer, Relegghem, Vicomte de Bavay, mort sans enfans: ses armes étaient: d'argent, à la bande de gueules, surmontée d'un lion rampant de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

B. Charles, Seigneur de Gusignies et de Frémicourt, allié à Louise de Ruelin, Dame d'Eth et de Florines, fille d'Antoine, Seigneur dudit lieu, et de Barbe de Waha, Dame de Sorines ou Florines. Ruelin por-

taît : d'or , à un sauvage d'azur. De ce mariage vinrent : 1.º Antoine, Seigneur de Gusignies et Frémicourt ; 2.º Gilles, mort sans alliance ; 3.º Anne de Haynin, Dame d'Eth, mariée, en 1626, à Jacques de Haynin , Seigneur d'Anfroiprez , Mestre - de - Camp, Gouverneur de Landrechies , puis de Hulst, commandant les armées de Sa Majesté au pays de Gueldres ; 4.º François, Seigneur de Hautmontaye, époux de Marie de Longueval, qui portait : bandé de vair et de gueules de six pièces ; 5.º Ferry de Haynin, Seigneur de Bétrechies , mort au siège d'Ostende ; 6.º Denis, Religieux de Saint-Bavon à Gand ; 7.º Adrien, Seigneur de Bétrechies, mort sans postérité ; 8.º Gislain, auteur de la branche des Seigneurs de Broeucq, qui sera rapportée ci-après ; 9.º Marie, Religieuse à Denise lez Gand ; 10.º Anne, mariée à Jacques de la Trouillière, Seigneur de Beaumanoir et de Houplines , Maître-d'hôtel de l'Empereur Maximilien, sans postérité ; il portait pour armes : de gueules, à la bande d'hermines ; 11.º Charlotte, née en 1514, épouse de Jean de Verdière, Seigneur de Péronne, Fontaine, Warwanne , etc. A Péronne en Melanchoys, au milieu du chœur, est une tombe élevée, de jaspe, au milieu de laquelle est couché un homme en cote d'armes ; à ses deux côtés , un homme et une femme enveloppés dans un suaire ; aux qua-

tre coins , quatre vertus ; à la tête et aux côtés , les armes et quartiers suivans : Verdière , Bovines, Colins de Gros ; au pied est écrit : Messire Jean de Verdière, fils de George, en son vivant Chr. , Sr. de ce lieu , Péronne , Fontaine , Warwanne, et eut de Dame Josine Colins sa femme, fille de noble homme Adrien Colins , XIII enfans , dont les X compris Guille , qui ichy giste , terminèrent vie par mort sans parvenir au mariage.

Ses autres quatre enfans furent alliez par mariage , à sçavoir Jehan de Verdière en ce mois d'octobre de l'an de grace 1533 , Sr. desd. lieux et aiant au d. tempore à ses despens fait construire et eriger ceste tombe , estoit allyé par mariage à noble Damoiselle mademoiselle Charlotte de Hainin , fille de feu Messire Franchois, en son vivant Chr. Sr. desd. Hainin, Amfroiprez, etc.

Feu Bauduin de Verdière en son vivant Sr. de la dicte Warwanne eust espousé Demoiselle Marguerite Ruffault , fille du feu Messire Jehan Ruffault , en son vivant Chr. Sr. de Neufville-Lambersart , de lequel n'eut nuls enfans.

Feu Isabeau de Verdière eut espousé noble homme feu Antoine de Sempy , en son vivant (Baron d'Ordre , Sr. de Marquinghem , duquel eust aussi plusieurs enfans.

Et feu Jacqueline l'ainnée de toutes ses sœurs, eust espousé feu Messire Adrien Betz , en son vivant Chr. Sr. d'Angreaul, et duquel elle eust aussi plusieurs enfans.

Pries Dieu pour les trespasés.

A l'entour de l'homme est écrit :

Chy gist noble et vertueux homme Guille de Verdière en son vivant Sr. de ce lieu de Peronne , de la Warwanne et fils aîné de feu Messire Jean Chevalier Sr. desd. lieux qui naquit le ix febvrier de l'an 1473 , et fist reddifier en son temps et restaurer cette église de fonds en comble et s'y fina ses jours sans avoir esté marié le vii d'avril 1551, pries Dieu pour son ame.

Chy gist noble homme Jehan de Verdière en son vivant Sr. de ce lieu, de Peronne, Fontaine, la Warwanne , etc. , fils de feu Messire Jehan Chlr. Sr. desd. lieux qui nascquit le 21 jour de may l'an 1487 , lequel pour mémoire des trespasés fist faire à ses despens cette tombe ériger au mois d'octobre l'an 1553 , et fina ses jours l'an.....

Puis d'un côté les armes de Verdière, et de l'autre celles de Haynin, avec l'inscription suivante :

Cy gist noble Damoiselle Charlotte de Hainin , fille de Messire Franchois , Chlr. Sr. dud. lieu de Hainin, Amfroiprez, etc. espouse à noble homme Jehan de Verdière, Sr. de ce lieu , de Péronne, Fontaine et Warwanne , laquelle nascquit le premier jour de novembre au chasteau de Lille 1514. et fina ses jours.

Verdière portait : écartelé : aux 1 et 4, de gueules, à trois merlettes d'or ; aux 2 et 3, d'or, à trois lions jéopardés de sable, passans l'un sur l'autre.

12.° Jacqueline , Abbessse de Messines ;

13.^o Antoinette, alliée à Henri, Seigneur de la Cornhuse sous Cassel, fils de Charles et de Jeanne de Penssins; il portait : de gueules, à la fasce brélessée et contrebrélessée d'or;
 14.^o Jeanne de Haynin, épouse de Henri de Wilperch ou Wilpert, Chevalier, Seigneur dudit lieu et de Blommendael, qui portait : de sable, à la fasce d'or;
 15.^o Guillaume, auteur de la branche éteinte des Barons de Bermeulen.

XIII. PHILIPPE DE HAYNIN, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Maître - d'hôtel de Philippe, Archiduc d'Autriche, en 1501; il mourut le 6 août 1528, et gît à Wambrechies, avec son épouse, Claire de Croix, Dame de Wambrechies, Lesquin et la Motte, par la mort de son frère Daniel de Croix; morte le 5 août 1535, fille de Gérard, Seigneur dudit lieu, et d'Adrienne van der Gracht. Au chœur de l'église de Wambrechies, il y a un tableau contre le mur représentant un homme et sa femme priant, avec les armes de De Croix, au milieu en losange, surmontées d'une crosse, et d'un côté les mêmes armes, puis les mêmes encore en losange, parti d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, le chevron chargé en chef d'un écusson d'argent, à trois lions de sable; et de l'autre côté les armes de Haynin, puis les mêmes en losange, parti de celles de De Croix, et ensuite l'inscription suivante :

Chy devant gist Noble Homme Gerard De Croix,

fil de feu Baulduin, en son vivant Sr. de Wambrechies, quy trespassa le xxix jour d'Octobre l'an 1524.

Et Dame Adrienne des Fossés espeuse, Dame de Weetoultre, qui fut en premières nopces femme et espeuse de Mess. Jehan de Lichtervelde Chlr., laquelle aiant eu dix-sept enfans de ses deux maris, deceda de ce monde le ix jour de Jullet 1507.

Auprès desquels gist aussi Daniel De Croix, en son vivant Escuier Sr. desd. lieux, leur fils, qui trespassa le x jour de Septembre l'an 1531.

Chy devant gist Messire Phles. en son vivant Sr. de Haynin Chlr. qui trespassa le vi d'Aoust l'an 1528.

Et jouxte luy Dame Claire De Croix sa chiere espeuse, héritiere de Wambrechies, laquelle termina le 3 jour d'Aoust 1538 pries Dieu pour leurs ames.

Dame Agnès De Croix, Abbessse de Marquette lès Lille, a fait mettre ces épitaphes à ses très doux et très chicres pere, mere, frere, sœur et beaufrere, et sa tante Catherine De Croix, l'an d'incarnation 1553. Du mariage de Philippe de Haynin, avec Claire De Croix, qui portait pour armes : d'argent, à la croix d'azur, sont issus :

1.^o Jean, dont l'article suit ;

2.^o Péronne, morte sans postérité d'Antoine de Haudion, Seigneur de Ghyberchies, dont les armes étaient : d'argent, à dix losanges accolées d'azur, 3 3 3 1 ; et de Jean de Varennes, Seigneur

de Haulmes, qui portait : d'hermines, à trois chevrons de sable ;

3.^o Catherine, mariée à Denis de Zoete, Chevalier, Seigneur de Hautin, le Val, etc. Gouverneur de Maestricht, mort en 1560 ; il portait : écartelé : aux 1 et 4, de sable, au chevron d'argent ; aux 2 et 3, d'argent, à trois pals de gueules ;

4.^o Françoise de Haynin, épouse de... Frero, dit de Baiencourt, Seigneur de Meurison, et une autre fille.

XIV. JEAN DE HAYNIN, cinquième du nom, Seigneur dudit lieu, de Wambrechies et de Lesquin, épousa Anne d'Ongnies, Dame du Petit Warlembecque, sœur d'Adrien, Gouverneur de Lille, et fille de François, Seigneur de Willerval et de Beaurepaire ; et de Bonne, aliàs Anne-Bonne de Lannoy Dame de Willerval fille de Guillebert de Lannoy, Seigneur dudit lieu, et de Jeanne de Neufville d'Ongnies ; elle portait : écartelé : aux 1 et 4, de sinople, à la fasce d'hermines ; aux 2 et 3, d'argent, à trois lions de sable, armés et lampassés de gueules. De cette alliance vinrent :

1.^o François, mort sans être marié ;

2.^o Jean, Seigneur de Haynin et de Wambrechies, allié à Marguerite de Lens, Dame héritière d'Audrigny, qui portait : écartelé d'or et de sable ;

3.^o Philippe, dont l'article suit ;

4.^o Louis, mort à l'estocade d'Anvers, à côté du Prince de Parme, dont il était Page-d'armes ;

5.^o Marie-Marguerite, Chanoinesse de Nivelles et élue Abbessse séculière de ce noble Chapitre, où elle fut installée le dernier août 1594, morte en 1623. Le Baron le Roi, dans son Théât. prof. du Brabant, tome II, page 10, parlant du fief de Rognon, rapporte ce que Jean Blondeau en dit en ces termes :

« Les Ducs de Brabant étant par divers Empe-
« reurs, établis avouez et protecteurs de l'église de
« Nivelle, et depuis en ont obtenu la Souveraineté
« (comme Dieu aydant nous faisons voir ailleurs)
« ont tâché d'y augmenter leur autorité par l'achapt
« du fief de Rognon, dont la jurisdiction est fort
« ample et s'étend sur dix-neuf cent Banniers, tant
« dedans que dehors, et aux environs de la même
« ville. Jean, Seigneur de Trasignies et de Silly,
« par ses lettres données en l'an 1324, transporta
« et vendit à Jean III, Duc de Brabant, son fief de
« Rognon, tout ainsi et en la même forme que lui
« et ses ancêtres l'avoient tenu en fief du Duc, et
« en même tems, le Seigneur de Trasignies manda
« aux Echevins de ce fief qu'il les absolvoit du
« serment à lui prété en qualité de propriétaire,
« et les renvoya au Duc, pour lui prêter nouveau
« serment, comme à leur souverain Seigneur. Cet
« acquist a fort établi l'autorité du Duc en ladite
« ville, quoique ç'ait été la pépinière d'un nombre
« infini de querelles et disputes qu'il y a eu entre
« les officiers du Duc et ceux de la Dame Abbessse
« de Nivelle. Madame Marguerite de Noyelles, en
« l'an 1563, l'obtient par engagere de sa Majesté,

« et les Dames qui lui ont succédé l'ont tenu jus-
 « ques à ce que les Archiducs Albert et Isabelle l'ont
 « désengagé, et réuni à leur domaine, pendant le
 « gouvernement de la prudente et judicieuse Ab-
 « besse Dame Marguerite de Haynin, qui reçut
 « la somme de 2623 florins, qui étoit le prix de
 « l'engagere, laquelle somme fut employée en
 « achapt de rentes incorporées à l'abbatialité ;

6.^o Anne, épouse de Jean d'Andelot, Seigneur
 de Reusme, Hoves et de l'Esclatière, fils de
 George (fils de Jean d'Andelot, Baron de Jon-
 velles, Gouverneur de Dole, et de Philippine,
 Dame de Hove et de Reusme), et d'Honorine,
 Dame de l'Esclatière, fille d'André, Seigneur de
 l'Esclatière, d'Isque, de Roquemont, Ploix, etc. ,
 et de Jacqueline de Brant, Dame d'Ayseaux ;
 Andelot portait : échiqueté d'argent et d'azur,
 au lion de gueules brochant sur le tout ;

7.^o Josine, Chanoinesse à Maubeuge ;

8.^o Jeanne, Chanoinesse du Chapitre de Sainte-
 Aldegonde ;

9.^o Bonne, Chanoinesse et ensuite Abbessse
 dudit Chapitre de Maubeuge, en 1639.

XV. PHILIPPE DE HAYNIN, Seigneur dudit lieu,
 de Wambrechies, Lesquin, la Motte et Warlem-
 becque, mourut le 22 mars 1620, et gît à Wam-
 brechies : il avait épousé Jeanne de Douvrin, Dame
 d'Haméincourt, fille de Robert, Seigneur de Flers,
 Longueville, et de Marguerite de Ghistelles, tante
 de la Comtesse douairière d'Egmond ; Douvrin

porte : d'or, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent. De ce mariage vinrent :

1.^o François, dont l'article suit ;

2.^o Henri de Haynin, Chevalier, Seigneur de Lesquin, allié à Marie Louvers ou Louvel, Dame de Fontaine, fille de Philippe, Seigneur dudit lieu, et de Marie de Tilly ; Louvers porte : écartelé d'or et de sable, à la bande de gueules brochante sur le tout. De ce mariage vint :

A. Bonne-Françoise de Haynin, épouse de Michel de Kessel, Seigneur de Wattignies.

XVI. FRANÇOIS DE HAYNIN, deuxième du nom, Seigneur dudit lieu et de Wambrechies, Baron d'Amélincourt, qui épousa, le 22 novembre 1610, Florence - Marie d'Estourmel - Créton, ci-devant Chanoinesse de Nivelles, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Vandeville, Baron de Douxlieu, et de Florence de la Vieville ; et sœur de la Comtesse de Croy-Rœux. D'Estourmel porte : de gueules, à la croix engrêlée d'argent. De ce mariage vinrent :

1.^o Philippe, dont l'article suit ;

2.^o François-Isidore, Abbé de Marchiennes ;

3.^o Robert, Évêque de Bruges, mort en 1668.

On lit dans Sanderus, Flandr. ill., tom. II, pag. 57, ce qui suit : « ROBERTUS DE HAYNIN, S. Theol. et « J. U. Licentiatus, ex Baronibus d'Amélincourt, « Toparcha de Wamberchies, Demaelines, et « Demarets, natus in castro de Wambrechies « propè Insulas in Gallo-Flandria, ex perillustri « prosapia comitum de Haynin, ab Imperatore

« *Carolo-Calvo* genus ducente (vide Baronium ad
 « annum 876), patrem habuit Franciscum Ducto-
 « rem legionis in obsequio Catholici Regis, ac dein
 « gubernatorem urbis et castri Valencenensis,
 « matrem verò Mariam Destourmel, ac fratrem
 « Franciscum-Isidorum, Abbatem Marcianensem
 « Ordinis S. Benedicti in Gallo-Flandria, studiis
 « tum Theologicis, tum juridicis in Academiâ
 « Duacena imbutus, susceptâque illic licentiæ lau-
 « reâ, à Philippo IV, Hispaniarum rege, designatus
 « est anno 1648 Præpositus Ecclesiæ Collegiatae
 « Divi Petri Casleti.

« Inde anno 1662, decimus Brugensium Epis-
 « copus inauguratus est Brugis in Æde Cathedrali
 « die 22 Octobris per Andream Cruesen, Archiepis-
 « copum Mechliniensem, assistentibus Carolo van
 « den Bosch, Gandavensi, ejus Prædecessore, et
 « Eugenio-Alberto d'Allamont Ruremundensi Epis-
 « copis. Cùm potentissimus Monarcha Carolus II,
 « Hispaniarum Rex solemnî pompâ Gandavi inau-
 « guraretur Comes Flandriæ per procuratorem suum
 « excellentissimum Dominum Marchionem de Cas-
 « tel-Rodrigo, Belgii Gubernatorem, die 2 Maii
 « anni 1666. Ipse cum Episcopo Iprensi eundem
 « actum suâ venerabili præsentîâ condecoravit, ac
 « in Ecclesiâ Cathedrali Gandensi, tamquam senior
 « Provinciæ Ordinarius, solemniter *Te Deum* et
 « collectam de gratiarum actione cantavit.

« Posteaquam commissum sibi gregem per
 « sexennium pastorali sollicitudine gubernasset,
 « cunctos tum doctrinâ, tum exemplo ad virtutem

« exstimulans, tandem anno 1668, in Castro suo
 « de Wamberchies, die 10 Decembris vitæ ac
 « dignitati cessit ætatis suæ anno quinquagesimo
 « quinto, Sepultus in Choro Cathedralis suæ ad
 « dexteram summi altaris juxta Tumbam Ludovici
 « Nivernensis Comitis Flandriæ.

« Legitur illic sequens Epitaphium albo marmori
 « insculptum cum Stematibus et Insigniis curâ
 « Nepotis ejus R. D. Roberti de Haynin, Cathedra-
 « lis Ecclesiæ S. DONATIANI Canonici :

In Cruce Gloria.

D. O. M.

Hic jacet.

Stemma
 Familiæ
 Paternæ.

ROBERTUS DE HAYNIN,

Stemma
 Familiæ
 Maternæ.

Ex Baronibus

De Wamberchies

E præposito Casletano

Decimus Brugensium

Episcopus

Dignissimus.

Obiit X Decembris 1668. R. I. P.

Stemma Familiæ
 Paternæ.

Stemma Familiæ
 Maternæ.

Haynin.	Douvrin.	Estourmel.	La Viefville.
Rosimbos.	Daveluys.	Barbuçon.	Bourgogne.
Croix.	{ Van den	Estourmel.	Auxy.
{ Van der	{ Berghe.	{ Noyelle,	{ Villers.
{ Gracht.	Baillœul.	{ Wyon.	{ Lille Adam.
Ongnies.	Ghistelle.	Bailloeuil.	Nedonchel.
Rubembré.	Stavele.	Van de Walle.	Le Vasseur.
Lannoy.	Schore.	{ Cleves.	Haveskercke.
{ Ribemont.	Buusere.	{ Ravestain.	
{ Neufville.		Lichterwelde.	{ Wercqui-
			{ gnucl.

4.^o Marie-Philippe, Chanoinesse à Maubeuge, qui épousa Philippe-François de Haynin, Seigneur de Wavrans, Baron de Reckem, qui portait : écartelé aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'or ;

5.^o N... de Haynin, Prieur d'Anchin.

XVII. PHILIPPE DE HAYNIN, deuxième du nom, Baron d'Hamélincourt, Seigneur de Haynin et de Wambrechies, épousa, par contrat du 1^{er} septembre 1654, Anne-Jeanne de Liedkercke, Chanoinesse de Maubeuge, Dame de Harlebeek, fille de Charles-Philippe, Baron d'Acre, et de Philippine d'Ongnies ; elle portait : de gueules, à trois lions d'or. De ce mariage vinrent :

1.^o Philippe, Chanoine de Sainte-Gertrude, à Louvain, mort en 1707 ;

2.^o Charles, Chanoine de Seclin, mort en 1688 ;

3.^o Robert, Chanoine de Saint-Donat et Official à Bruges, mort le 27 septembre 1707. On voit dans l'église cathédrale de Bruges, entre la sacristie et la porte du chœur, l'építaphe suivante sur une magnifique pierre de marbre, avec 16 quartiers :

D. O. M. Hic jacet perillustris ac reverendus admodum Dominus *Robertus de Haynin*, ex Baronibus d'Havelincourt ex Wambrechies, Presbyter J. U. L. Illustrissimi *Roberti* Episcopi dignus prosapia et virtute nepos, è Secliniensi hujus Ecclesiæ Canonicus, variis ibidem officii laudabiliter functus tandem sede vacante tribus è

Vicariis Generalibus unus, obiit plenus meritis et odore virtutum die 27 septembris M. D. C. C. VII. R. I. P.

Quartiers : *Haynin, Ongnies, Douvrin, Ghistelles : Estourmel Baillæul, la Vieville, Nedonchel : Liedekercke, van der Gracht, la Barre de Thiennes : Ongnies, Rosimbos, Rubempré, Haveroul.*

4.^o François-Philippe, Baron d'Amélincourt, marié à Louise de Haynin, Dame d'Anfroiprez, laquelle le fit père de :

A. Philippe-Charles, Baron de Haynin, chef des noms et armes de sa Maison, mort à Lille en Flandre, le 15 novembre 1709, sans postérité ;

5.^o Joseph, dont l'article suit ;

6.^o Marie-Madeleine, Religieuse à Marquette ;

7.^o et 8.^o Marie-Anne-Françoise et Marie-Aldegonde, Chanoinesses à Maubeuge, la première reçue en 1666, et la dernière en 1646.

XVIII. JOSEPH DE HAYNIN, Baron dudit lieu, Seigneur d'Anfroiprez, mort à Maubeuge en 1711, avait épousé, 1.^o le 13 septembre 1686, Anne-Thérèse d'Ostrel, dont il eut une fille unique, morte religieuse aux Dames de Ghislenghien, en Hainaut, et 2.^o le 29 avril 1689, Marie-Rose de la Porte, fille de Paul et de Marie-Anne de Bonmarchel, de laquelle il a eu :

1.^o Louis-François, dont l'article suit ;

2.^o Bonne-Aldegonde-Josèphe, née en 1704,

mariée à Jean-Philippe du Bron, mort Grand-Bailli de Lille en 1734 ;

3.^o Louise-Éléonore Marie, femme, en 1738, de Jean-François de Montmort, Écuyer, Chevalier de Saint-Louis.

XIX. LOUIS-FRANÇOIS DE HAYNIN, Baron dudit lieu, Seigneur d'Anfroiprez, né à Lille le 4 octobre 1700, ancien premier Lieutenant dans le régiment des Gardes Walonnes au service d'Espagne, s'est allié, le 8 juillet 1737, avec Marie-Ignace de Widebien, fille de Philippe, et de Marie-Françoise de la Barre, dont il n'eut qu'une fille nommée :

Marie-Louise-Bonne-Josèphe de Haynin, née le 1^{er} janvier 1741.

Ici finit la branche aînée, dite des Seigneurs de Wambrechies.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BROEUCQ.

XIII. GISLAIN DE HAYNIN, Seigneur du Broeucq, septième fils de François, et d'Antoinette de Tenremonde, sa troisième femme, mentionnés page 136, épousa Marguerite Domissent, aliàs d'Onnessent, fille de Jean, Seigneur du Boisgrenier, et d'Isabelle de la Broye ; Domissent porte : de sable, à la fasce onnée d'or, surmontée de trois merlettes d'argent. De ce mariage vinrent :

1.^o Antoinette, Dame du Boisgrenier, alliée à Claude de Varennes, Seigneur de Hollebecq, fils de Maximilien, Seigneur dudit lieu, et de Madeleine de Crane ;

2.º François, dont l'article suit ;

3.º Marie de Haynin, mariée en premières noces à Jacques de Pottes, Seigneur de Herronfontaine, qui portait : burelé d'argent et d'azur de huit pièces, à la bande de gueules brochante sur le tout ; et, en secondes noces, à Baudouin de Croix, Seigneur de Wayenbourg.

XIV. FRANÇOIS DE HAYNIN, Seigneur de Broeucq et de Hault-Monstreuil, épousa Françoise le Sauvage, Dame du Maisnil et de Mairie, fille de François, Seigneur desdits lieux, et de Marguerite de Clermés ; elle était veuve en 1594. Le Sauvage porte : d'azur, à trois têtes de licorne d'argent, la corne et la chevelure d'or. De cette alliance sont issus :

1.º Jean, dont l'article suit ;

2.º Maximilien, Seigneur, Vicomte de Broeucq, qui épousa Marie de Gault, Dame d'Avions, qui portait : d'argent, à trois pattes d'aigle de gueules, couronnées d'or. Il mourut sans postérité ;

3.º Françoise, Chanoinesse à Denain ;

4.º Catherine, morte en 1603, femme de Nicolas de la Hamaide, Seigneur de la Vichte, fils de Claude, et de Marguerite de Beaufermé ; la Hamaide portait : d'or, à trois hamaides de gueules.

5.º François, Seigneur de Berlière, mari de N... T'Serclaés, dont les armes sont : de gueules, au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or.

chargé sur la poitrine d'un écusson de gueules, au chef échiqueté d'argent et de sable.

6.^o Henri, Seigneur, Vicomte de Broeucq, après son frère, allié avec Anne de Gruutère, qui portait : de sable, à trois jumelles d'or. De ce mariage sont issus :

A. Marie-Anne, épouse de Pierre-Ignace Verreycken, Baron de Bonléz, qui portait : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands du même ;

B. Françoise-Henriette de Haynin ;

C. Marguerite, Religieuse à l'Abbaye de Paix, à Douay.

XV. JEAN-CHARLES DE HAYNIN, Chevalier, Seigneur du Maisnil, du Broeucq, épousa Gabrielle de Buissy fille de Michel, Seigneur de Louwez, (fils de Claude de Buissy et de Louise d'Allenes), et de Jacqueline de Caulaincourt ; Buissy porte : d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 tourteaux du premier. De ce mariage sont issus :

1.^o Hélène de Haynin, mariée à Charles le Baudain, Chevalier, Seigneur de Vilers, Cagnicourt, Mauville, Wagnonville, mort à Douay, sans postérité, en 1649 ; fils de Regnaud, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Chambellan héréditaire du Comté et Évêché du Cambresis, et d'Anne de Longueval, sa cousine ; il portait : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 quinte-feuilles d'or, au chef du même, à trois merlettes de sable.

2.^o Philippe de Haynin, Seigneur du Maisnil, mari d'Anne-Regence de Varennes, dont :

A. Henri-Philippe, Chevalier ;

B. Michelle-Françoise ;

C. Jeanne ;

3.^o Henri, dont l'article suit.

XVI. HENRI DE HAYNIN, Seigneur de Broeucq et du Maisnil, épousa Anne de Gruutère, Dame de Vaernewyck, et en eut :

XVII. MARIE-ANNE DE HAYNIN, Dame de Broeucq, mariée à Pierre-Ignace Verreycken, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Comte de Sart, Baron de Bonlez et de Gèves, Vicomte de Broeucq, Seigneur de Ways, Ruert, Flamine, etc.

XII. AUBERT DE HAYNIN, Chevalier, second fils d'Étienne, *dit* Broignart de Haynin, mentionné page 130, et de Marie de Broeucq, Dame dudit lieu ; il reçut de grands biens de Guillaume, Comte de Hainaut, en 1318, pour les services signalés qu'il lui avait rendus. Il épousa Marguerite de Rosimbos ; de ce mariage est issu :

VIII. ANTOINE DE HAYNIN, Chevalier, qui s'allia avec Marie de Lannoy, de laquelle il laissa :

BRANCHE DES SEIGNEURS DU CORNET ET DE FRÉMICOURT.

IX. MARC DE HAYNIN, Chevalier, Seigneur de Frémicourt, mort en 1403, laissant d'Ide de Gouey, qu'il avait épousée, par contrat passé à Péronne le 9 janvier 1377 :

X. INNOCENT DE HAYNIN, Écuyer, Seigneur du Cornet, Liramont et Frémicourt où il mourut l'an 1450. De Jean de Godry ou Godrie, son épouse, il eut :

1.^o Gautier, dont l'article suit ;

2.^o Gilles, mort sans hoirs ;

3.^o Colart, Auteur de la branche des Seigneurs de Wavrans, Barons de Rechem, qui sera rapportée ci-après, page 167.

XI. GAUTIER DE HAYNIN, Écuyer, Seigneur du Cornet, Liramont et Frémicourt, marié, par contrat passé à Bapaume le 5 mai 1441, à Catherine de Créquy, dont il laissa :

XII. GAUTIER DE HAYNIN, deuxième du nom, Écuyer, Seigneur du Cornet, mort à Arras en 1510. Il avait épousé, par contrat du 10 juillet 1464, Béatrix-Madeleine le Josne, de laquelle sont issus :

1.^o Jean, dont l'article suit ;

2.^o Balthazar, époux de Marie Maillette ;

3.^o Marie de Haynin, alliée : 1.^o à Laurent Caulier et 2.^o à Jean de Saint-Amand.

XIII. JEAN DE HAYNIN, Écuyer, Seigneur du Cornet, mourut en 1530. Il s'était marié avec Jacqueline Ansel, fille de Jean, Chevalier, et de Jeanne de Forest. Leurs enfants furent :

1.^o Jérôme, dont l'article suit ;

2.^o Philippe, Abbé de Févry ou Frémy ;

3.^o Antoinette, mariée à Guillaume de Forvy, Chevalier, Gouverneur de Beaumont et de Chimay, et mère, entre autres enfans, d'Yolente de

Forvye, morte Chanoinesse è Moustier-les-Namur ;

4.º et 5.º Matthieu et Jean , muets , morts sans alliance.

XIV. JÉRÔME DE HAYNIN , Écuyer , Seigneur du Cornet et Frémicourt, mort à Cambray en 1564 , avait épousé, par contrat du 18 juin 1539, Marie de Bourgogne d'Amerval , morte le 10 janvier 1606 , laissant :

1.º Albert, Adelbert ou Aldebert , Chanoine de Saint-Géri , à Cambray , mort en 1611 , âgé de 71 ans ;

2.º Robert, Religieux à Saint-Aubin ;

3.º Adrien, dont l'article suit ;

5.º Catherine, épouse de Louis de Massin ;

6.º Marie, Abbessé du Verger.

XV. ADRIEN DE HAYNIN , Écuyer , Seigneur du Cornet et de Frémicourt, épousa, par contrat passé à Douay le 7 novembre 1576, Françoise de Louvel, fille unique et héritière de Michel , Écuyer , et d'Antoinette de Stavelo ; il mourut le 20 décembre 1614, et son épouse le 24 mai 1633, âgée de 80 ans. De ce mariage sont issus :

1.º Fleury, mort à Gand, suivant le Roi ;

2.º Louis, dont l'article suit ;

3.º Jacques, Chevalier, Général de bataille , Conseiller de guerre de Sa Majesté Catholique, Colonel d'infanterie , Gouverneur de Dampvil-

liers, de Landrechies et de Hulst, marié, par contrat du 26 mai 1626, à sa cousine Anne de Haynin d'Anfroiprez, fille de Charles et de Louise de Ruelin ; de ce mariage sont issus :

A. Louise - Anne - Françoise de Haynin , Dame d'Eth , mariée , le 31 décembre 1659 , à François-Philippe de Haynin, Baron d'Hamelincourt et Wambrechies ;

B. Barbe-Thérèse de Haynin , qui épousa Jean-Gomez de la Torre y Butron-Muxica , d'une illustre maison, originaire d'Espagne, Lieutenant-Colonel au service de Sa Majesté Catholique.

4.° Antoine, Religieux à Cantimpré ;

5.° Barbe, mariée, par contrat du 21 mai 1610, à Antoine le Merchier, Seigneur de Noreuil , Chevalier, veuf de Marguerite du Fay d'Hulluc, Dame dudit lieu, et fils de Guillaume le Merchier, Écuyer, Seigneur dudit Noreuil, et d'Éléonore d'Hennin-Liétard ;

6.° Marie, Religieuse à Beaumont, à Valenciennes ;

7.° Marguerite de Haynin, Religieuse à Prémy, à Cambray.

XVI. LOUIS DE HAYNIN, Seigneur du Cornet, etc. fait Chevalier, par lettres-patentes expédiées à Madrid le 9 août 1633, en considération de son ancienne noblesse, mourut à Douay le 5 septembre 1640. Il avait épousé : 1.° en 1639, Anne le Merchier, fille d'Antoine, morte le 27 septembre 1634, âgée de

39 ans ; et 2.^o par contrat du 25 septembre 1638 , Marie de Pronville , morte sans postérité. Du premier lit il laissa :

1.^o Ernest, dont l'article suit ;

2.^o Jacques - Alexandre , Religieux d'Audri-gnies ;

3.^o Marie-Barbe, née à Douay, le 15 septembre 1634 ; femme, par contrat du 17 février 1659, d'Armand de Boulainvilliers, Chevalier, Seigneur de Clais, Capitaine de Cavalerie.

XVII. ERNEST DE HAYNIN , Chevalier , Seigneur du Cornet, Liramont, Frémicourt, Blécourt , etc. , Capitaine d'Infanterie, Commandant à Condé pour le service de Sa Majesté Catholique, baptisé à Saint-Nicolas de Douay , le 23 décembre 1629 , épousa , par contrat passé au château de Cerfontaine, le 20 mai 1658 , Marie - Catherine - Emmanuelle de la Biche, Dame de Cerfontaine, la Haye, fille unique d'Emmanuel, Chevalier, Député ordinaire des États de Lille , Douay et Orchies, Seigneur de Cerfontaine, etc. Ernest de Haynin mourut, à son château de Cerfontaine, le 28 juillet 1683, et son épouse le 17 décembre 1697. Leurs enfans furent :

1.^o Ernest-Charles-André, dont l'article suit ;

2.^o Marguerite, mariée, par contrat du 8 février 1695, à Jean-François de Coupigny, Chevalier, Seigneur de la Bargue, Louverval , Rian-court , etc. , mort en son château de Louverval , le 30 décembre 1771 , et son épouse le 3 mai 1721 ;

3.^o Ernestine-Claire, mariée à Oger-Augustin de Lardenoy de Ville.

XVIII. ERNEST - CHARLES - ANDRÉ DE HAYNIN , Chevalier , Seigneur de Cerfontaine , du Cornet , Liramont, Frémicourt, la Haye, Duremont Avelus, du Bois, etc. ; il épousa, par contrat passé à Dinant, le 30 novembre 1697, Catherine-Françoise de Lardenoy de Ville , fille de Charles de Lardenoy de Ville , Chevalier , Vicomte de Durmort , Seigneur de Naomé, Mellereux, Mabouge, etc. , etc. , et de Marguerite des Préz de Barchon. Ernest - Charles - André de Haynin, voulant prouver que sa Maison était reçue dans les Chapitres Nobles , demanda à Messieurs les Barons de Haynin et d'Amelincourt, son oncle et son cousin-germain, un acte de reconnaissance attestant qu'il était issu de leur Maison ; cet acte était conçu en ces termes :

« Nous, Messires François - Philippe , Baron
 « d'Amelincourt , et Philippe-Charles de Haynin ,
 « Baron de Haynin, salut : savoir faisons, certifions
 « et attestons pour vérité, en foi et paroles de Gen-
 « tilshommes, que Messire Ernest - Charles - André
 « de Haynin, Chevalier, Seigneur de Cerfontaine ,
 « du Cornet, Frémicourt , la Haye, etc., descend
 « en ligne directe et légitime de la Maison de
 « Haynin , de laquelle nous sommes les chefs , et
 « faisons la branche aînée ; que lui et ses ancêtres
 « ont toujours été reconnus tels, et qu'ils ont porté
 « les armes pleines de ladite Maison de Haynin ,
 « qui sont : à la croix de gueules dentelée sur un

« *fond d'or*. En foi de quoi , nous avons signé le
 « présent acte , et nous avons fait apposer le
 « cachet ordinaire de nos armes, et furent présents
 « le Notaire Royal et Homme de fief du Hainaut,
 « de la résidence de Bavay , ce 22 septembre
 « 1705. » Sont signés le Baron *d'Amelincourt* et
 le Baron *de Haynin*, avec le cachet de leurs armes.
 A côté sont aussi signés, *le Comte*, Notaire Royal,
 et *Carlier*, homme de fief du Hainaut. Cet acte de
 reconnaissance est légalisé par les Mayeur et Éche-
 vins de la ville de Bavay, et la copie envoyée , colla-
 tionnée le 17 novembre 1758 par Spilleux, Notaire
 Royal, et la Bricq, homme de fief du Hainaut, et
 certifiée par Augustin-Pompée Hennet , Conseiller
 du Roi, Prévôt, Juge Royal civil et criminel des
 Ville et Prévôté de Maubeuge. Ernest - Charles-
 André de Haynin mourut, en son château de Cer-
 fontaine , le 4 mai 1706, et eut de son mariage cinq
 filles, savoir :

1.^o Thérèse-Aldegonde, dont l'article suit ;

2.^o Marie-Cécile-Agnès , femme , par contrat
 du 1^{er} juillet 1729, de Jean-François-Antoine-
 Joseph des Maizières, Écuyer, Seigneur du Châ-
 tel-Desprez, mort le 4 mars 1752, laissant deux
 enfans :

A. François-Ernest-Joseph-Amédée des Mai-
 zières, allié le 20 mai 1759, à Marie-Charlotte-
 Joseph de la Torre-Y-Butron , fille d'Alexan-
 dre-Eugène , Seigneur d'Obies , Lieutenant-
 Colonel au Régiment de Mailly , et d'Hélène-

Thérèse de Monaldi, issue d'une Maison qui est originaire d'Italie ;

B. Marie-Françoise-Agnès des Maizières , épouse de François - François-Albert-Joseph des Maizières, Chevalier, Exempt des Gardes du Corps de la Compagnie Flamande de Sa Majesté Catholique, et père de deux garçons.

3.^o Marie-Catherine-Françoise, *dite* Mademoiselle de Haynin ;

4.^o Anne-Caroline , *dite* Mademoiselle de la Haye, élevée à Saint-Cyr, et morte en 1761 ;

5.^o Caroline-Adrienne-Françoise de Haynin , *dite* Mademoiselle de Pronville.

XIX. Thérèse - Aldegonde de Haynin , née au château de Cerfontaine, le 13 mars 1699, dame héritière de Cerfontaine , du Cornet, de Frémicourt , épousa, par contrat du 19 mai 1714, Jean-Baptiste-Joseph de Maulde , Seigneur de la Deuze , Bois-Sauvage, la Tour, etc., mourut le 29 avril 1745 ; Maulde de Colembert et de la Bussière portent pour armes, d'or, à la bande de sable, chargée de trois sautoirs d'argent ; couronne de Marquis ; de ce mariage sortirent :

1.^o Marie-Aldegonde-Joseph de Maulde, dame héritière de Frémicourt, qui épousa, le 19 octobre 1745, Joseph, Vicomte et Baron de Bergh-Saint-Winox, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis (sans enfans); Bergh-Saint-Winox, maison décorée des titres des Princes , Ducs, Comtes et Vicomtes, portent : d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'argent.

2.^o Marie-Philippine-Catherine-Josèphe , dite Mademoiselle de Maulde, Dame de Thiant et Bervoir, épousa, en 1764, Charles - Henri - Adrien , Baron de *Dam*, Baron d'Audignies, Chevalier du Saint-Empire, Général-major d'Infanterie au service de Hollande , fils de Jean Florent , Baron de *Dam*, et d'Audignies, Chevalier du Saint-Empire Romain , Brigadier et Colonel de Cavalerie , Gouverneur de la ville et citadelle de Gand, et de Marie Mechtilde, Baronne de Hardenbrouck : armes de *Dam* : coupé de gueules sur sable , à trois tours, donjonnées et mal ordonnées d'argent ; le baron de *Dam* mourut le 21 novembre (sans enfans).

3.^o Marie-Cécile-Agnès - Joseph de Maulde , Dame héritière de Cerfontaine, du Cornet , la Deuze, etc., épousa 1.^o en 1651, Jean Emmanuel de Rambour, Seigneur de Gercy en Tièrage, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de cavalerie (sans enfans) ; 2.^o le 19 février 1780, Charles-François-Joseph, Comte et Baron Vander-Straten, Chevalier, né en 1734, Seigneur de Waillet, du Mont, Frénoy, Ponthoz, des Enneilles, etc., Officier au régiment de Publa, au service de S. M. l'Empereur d'Autriche, Membre de l'État Noble du Duché de Luxembourg, et Comté de Chiny, élevé au titre de Comte par le Roi de France XVI, Député de la Noblesse aux Etats du Hainaut français, où il siégea, jusqu'en 1789, à titre de Seigneur de *Cerfontaine*, fils aîné de Charles-Fortuné-Henri,

troisième du nom, Baron Vander-Straten, Seigneur de Waillet, du Mont, Frénoy, Ponthoz, Vertu, etc., et de Marie-Joseph de Brialmont, de la Maison de Hamal, Dame héritière de Wailay, Reppe, etc., mort le 13 juillet 1791. Armes des Comtes et Barons de Straten : fascé d'azur et d'argent de huit pièces, au chef d'or chargé de trois pieds d'aigle de sable, arrachés de gueules (fragment des armes d'Empire), couronné d'or de huit fleurons, pour supports deux aigles de sable déployées.

Marie-Alexandrine-Josèphe de Maulde, Vicomtesse de Bergh-Saint-Winox, et sa sœur, Marie-Thérèse-Philippine de Maulde, Baronne de Dam et d'Audignies, moururent sans postérité et léguèrent leurs biens aux enfans de leur beau-frère, Charles-François-Joseph, Comte Vander-Straten, Seigneur de Waillet, Cerfontaine, etc., et de Marie-Louise-Elisabeth de Witry, sa première femme, savoir :

A. Charles - Alexandre- Joseph, Vander-Straten, Seigneur du Waillet, du Mont, des Enneilles, etc., hérita en partie de Thiant; il épousa, en 1796, Charlotte, Baronne de Pouilly, Chanoinesse du très-illustre Chapitre de Maubeuge, fille d'André, Baron de Pouilly, Marquis de Lançon, Baron de Cornay, et de Louise-Elisabeth de Lardenoy de Ville.

B. Louis-Marie-Hyacinthe-Joseph-Vander-Straten, Officier des Gardes Wallones nobles au service du Roi d'Espagne Charles IV, hérita

de Ponthoz, de Frémicourt, de Bervoir, et en partie de Thiant. Il épousa, en 1808, Gabrielle Françoise-Eustache de Laittres, fille de Robert-Joseph de Laittres, Chevalier, Seigneur de Rossignol, Saint-Marc, Saint-Remy, et de Jeanne de Maillard, Baronne de Gorcy et de Brandenbourg.

C. Louis-Marie-Joseph, *dit* le Chevalier Vander-Straten, Seigneur de Bodange, hérita en partie de Thiant, fut Page à la cour de LL. AA. Marie-Christine et Albert de Saxe, Chevalier de Justice, reçu de minorité à l'ordre de Malte en 1773 ; Officier des Gardes Wallones au service du Roi d'Espagne Charles IV.

D. Marie-Anne-Aldegonde et Marie-Louise Vander-Straten, Chanoinesses du très-illustre chapitre de Maubeuge en 1775, Dames héritières de Morville, et en partie de Thiant.

E. Henriette-Scholastique, Chanoinesse de Denain en 1781.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE WAVRANS, BARONS DE RECHEM.

XI. COLART DE HAYNIN, troisième fils d'Innocent, Seigneur de Frémicourt, du Cornet, etc., et de Jeanne de Godrie (*Voy.* page 158) ; il mourut à Cambray le 9 mai 1507, et avait épousé : 1.^o Marie Billovert, et 2.^o Cornélie d'Avesnes. Du premier lit sont issus :

1.^o Gautier, dont l'article suit ;

2.^o Allart, époux de Marie de Godrie ou Godry, mère de Marie de Haynin, alliée à Jacques de Fusehier, et d'Antoine de Haynin :

3.^o Marie, épouse de Gilles d'Arthois, dont la petite-fille Collette d'Arthois épousa Robert de Barbaize ; et du second lit :

4.^o 5.^o et 6.^o Collette, Marie et Isabelle ;

7.^o Antoine, auteur de la branche des Seigneurs et Marquis de Querénain, qui sera rapportée plus bas, page 173 ;

8.^o Adrien ;

9.^o Nicolas de Haynin, époux de Barbe de Barbaize, laquelle le rendit père de :

A. Simon, allié à Sophie de Fin ;

B. Paul, marié en premières noces à Jacqueline Wicart, et, en secondes noces, avec Alianne Grandoy ;

C. François, époux de Marie Robaine, dont Léonard, mort sans alliance ;

D. Françoise, mariée à Charles Collenel ;

E. Jean de Haynin, que Maximilienne Rogiers, son épouse, fit père de :

A. Louis, Religieux à Vicoigne :

B. Henri de Haynin, mort en 1643, laissant d'Anne Juppín, son épouse. Jacques, Claude, Henri, et Marie de Haynin, alliée à de Briastre, Seigneur de Fuscelle ;

F. Marie, épouse de Nicolas le Borgne ;

G. Jérômette de Haynin, mariée à Philippe du Puys.

XII. GAUTIER DE HAYNIN, épousa Barbe le Mahieu, et en eut :

- 1.° Gautier, mort sans hoirs ;
- 2.° Matthieu, dont l'article suit ;
- 3.° Pierre, Prévôt de la Chapelle à Bruxelles ;
- 4.° Jean, Président du Collège de Saint-Donat, à Louvain ;
- 5.° Marcelin, mort sans alliance ;
- 6.° Marie, épouse d'Antoine Creton ;
- 7.° Jeanne, morte en 1538, ayant épousé Jean de Resteau, décédé en 1545 ;
- 8.° Claude, mari d'Anne de la Fontaine ;
- 9.° Barbe Haynin, alliée à Jean le Carbes.

XIII. MATTHIEU DE HAYNIN, Seigneur de la Tour, épousa Marie d'Esploich, Dame de Legies et de Troux. De ce mariage sont issus :

1.° Gilles de Haynin, Seigneur de Legies, mort en 1551. Il épousa Isabelle Peeters, fille de Guillaume, Seigneur de Boutersem, Lieutenant de la Cour féodale de Malines, et de Jacqueline Pels, Dame de Vossmaer. De ce mariage sont issus :

A. Anne de Haynin, alliée à Jean Van den Hecke, Bourgmestre de Bruxelles ;

B. Madeleine de Haynin, mariée à Jean van Lathem, Chevalier, Seigneur de Liefkenrode, Écoutete de Malines. Dans l'église des pauvres Claires à Malines, se trouve sur une grande pierre sépulcrale bleue, sur laquelle sont représentés deux personnages ayant les mains jointes ; l'homme armé de toutes pièces et

le casque en bas, avec l'inscription suivante :

Hier leet begrave JAN VAN LATHEM, Ridder, heer van Lief kenrode, Schoutet van Mechelen, Gestorven de 20 Decemb. 1618. En vrouwe MAGDALENA DE HAYNIN, syne huysvrouwe, die overlede is de 26 May 1624. Bidt voor de ziele.

N. B. Le Théat. sacré dit par erreur le 26 juillet au lieu de 26 mai.

C. Mathieu de Haynin, aîné, Seigneur de Légies, qui de Barbe van Haften, son épouse, laissa Philippe de Haynin, mort en 1627 sans enfans de son épouse Marie Mas, et fut enterré à Saint-Pierre, à Malines, où l'on trouve l'épitaphe suivante :

Hier leet begraven Joncker PHILIPS DE HAYNIN, in synen leven heer van Legies, ende Commoignimeester deser stede, sterff den 4 Decembris 1627 ; bidt voor die ziele.

D. Isabeau de Haynin, morte en 1640 sans enfans de Jacques Bogaert Conseiller du grand Conseil à Malines ;

2.° Adrien, muet ;

3.° Barbe, mariée à Louis de Saint-Vast ;

4.° Philippe, dont l'article suit ;

5.° Barbe, épouse de Jean le Carlier, Seigneur de Maisnier ;

6.° Marie de Haynin, alliée avec Adrien Dessusle-Moustier, Seigneur de Noirchin.

XIV. PHILIPPE DE HAYNIN, premier du nom, Seigneur de la Vallée, en 1553, épousa Jeanne Herlin, fille de Jean, et en eut :

XV. PHILIPPE DE HAYNIN, deuxième du nom, Seigneur de la Vallée, Wavrans, etc., qui épousa Françoise de Hennin-Lietard, fille de Jean, Seigneur de Cuvillers, Pair du Cambrésis ; de ce mariage sont issus :

1.º Philippe, dont l'article suit ;

2.º Pierre, époux d'Éléonore de Wasières ou Wazier, qui le fit père de :

A. Catherine de Haynin, épouse de Pierre de Berghes, Vicomte d'Arleux, fils de Jean, Chevalier, Seigneur de Fromentel et de Mourier, et d'Anne de Ricamez ;

3.º Anne, mariée à Louis de la Tramerie, Seigneur de Forest ;

4.º Jeanne de Haynin, épouse de George-Lambert Adornes, seigneur de Nieuwenhove, Marke, Marguiliers, Nieuvliet, etc. dont Jacques-Anselme Adornes. Dans l'église de Hyerosolyme à Bruges, il y a un monument contre la muraille du côté septentrional dans la chapelle de la Sainte-Croix, de marbre noir et blanc, ayant en chef les armes d'Adornes, surmontées d'un heaume couronné et pour cimier une tête et col d'aigle entre deux vols ; puis les 12 quartiers suivans, savoir : *Adornes, Bailleul, Bracle, Vlamincoporte : De Beer, de Hessele, Van der Meere, Hoyama, Haynin* (brisé d'un croissant de gueules au pre-

mier canton), *Herlin, Haynin-Cuvillers, Prévost*, et au bas, entre les 4 premiers et 4 seconds quartiers, en losange les armes d'Adornes, parti de celles de De Beer, et entre lesdits seconds 4 quartiers et les troisièmes, aussi en losange les armes d'Adornes, parti de celles de Haynin brisées, comme dessus.

Dans la susdite chapelle de la Sainte-Croix, contre la muraille du nord, il y a un autre monument de marbre noir et blanc, avec 16 quartiers et l'épitaphe suivante, au milieu les armes de l'homme timbrées, comme ci-devant :

Nobiliss. viro dom. *Jacobo-Anselmo Adurno*, equiti aurato toparchæ de Nieuwenhove, Nieuvliet, Marque, Marquillers, Peenhof, etc., *Georgi-Lamberti et Joannæ de Hainin* F.^o obiit Meus....
A.^o MDC.....

Les quartiers sont : *Adornes, Metteneye, Bailleul, le Brique, Bracle, Coyeghem, Vlaminpoort, Petit : Haynin, de les Plaque, Van Berg, de Herlin, Hennin-Lietart, de Maricourt, le Prévost, Monnoyer.*

XVI. PHILIPPE DE HAYNIN, troisième du nom, Seigneur de Reckem, Wavrans, la Vallée, Portugal, et., mourut en 1691. Il avait épousé, en premières noces, Éléonore du Bois de Fiennes, fille de Maximilien, Seigneur de Renauville, et de Françoise de Brias ; et, en secondes noces, N... du Hamel. Du premier lit sont issus :

1.° Éléonore, mariée à Charles-Hyacinte de Varick, Chevalier, Seigneur de Court-Saint-Étienne et de Cysinghe ;

2.° Philippe-François de Haynin, Baron de Reckem, Seigneur de la Vallée, Wavrans et Portingal, époux de Marie-Philippine de Haynin-Wambrechies, fille de François et de Florence d'Estourmel ;

3.° Pierre de Haynin, Seigneur du Doncq, mari d'Éléonore de Wasières, dont Catherine de Haynin, épouse de Pierre de Berg-Saint-Winox, Vicomte d'Arleux, 1653.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS DE QUERENAIN.

XII. ANTOINE DE HAYNIN, fils de Colart et de Cornélie d'Avesnes, sa deuxième femme (*Voyez* page 168) ; il mourut à Cambray le 14 juillet 1551. Il avait épousé Antoinette Curlu, dont :

1.° Corneille, mort sans hoirs ;

2.° Claude, , dont l'article suit ;

3.° Adrien, Conseiller, époux de Marie Franqueville, qui le fit père de :

A. Marguerite de Haynin, alliée à Jacques Maillie ;

4.° Antoinette, mariée, en premières noces, à Charles de Landas, et, en secondes noces, à N... Charlain ;

5.° Isabelle, femme de Claude Brillet ;

6.° Marie, alliée à Pierre Gamin ;

7.^o Henri, époux de Marie de Landas ;

8.^o Simon qui, par son épouse Jeanne Gamin, fille d'Oudart, fut père de :

A. Gilles de Haynin, allié à Jeanne Boelleu ;

B. Jean de Haynin ;

9.^o Jean de Haynin, mort à Cambray le 8 décembre 1580, ayant épousé Françoise Rosel, laquelle le rendit père de :

A. Antoine de Haynin, marié avec Françoise Balieque, morte en 1631, dont :

a. Antoine, Seigneur de Tallema, époux de Marie-Madelene Heldvière, morte sans enfans en 1644 ;

b. Françoise, morte en 1620, femme de Jacques Florbecq ;

c. Barbe de Haynin, morte sans alliance ;

B. Jean de Haynin, décédé en 1643, ayant épousé Éléonore Buirette, qui le fit père de :

a. Jean, Seigneur de la Cour d'Aulnoy, mort sans alliance en 1645 ;

b. Jacques ;

c. Claude, allié, en 1650, à Marie de Haynin ;

d. Jeanne, morte sans alliance le 22 Juin 1650 ;

C. Charles de Haynin, époux de Madelene de la Tramerie, dont :

- a. Jean, Chanoine de Cambray ;
- b. Charles, époux de Madelene Quellerie ;
- c. Sébastien, Chanoine et Archidiacre de Cambray ;
- d. Jeanne de Haynin, mariée à Robert Millot, dont un fils allié avec Antoinette de Bourgogne.

XIII. CLAUDE DE HAYNIN, épousa, 1.^o Catherine l'Aoust, et 2.^o Julienne Prau. Du premier lit sont issus :

1.^o Claude-Henri, dont l'article suit ;

2.^o Adrien, qui se fixa dans la ville d'Anvers, et mourut en 1614, ayant épousé Barbe Creton ;

3.^o Antoine, Évêque d'Ypres, mort en 1626.

Sanderus, in Fland. ill., tom. II, pag. 303, dit ce qui suit : « Antonius de Haynin è nobili atque
 « antiquâ Hayninianorum familiâ Valencenis
 « natus, in Academiâ Duacensi S. Theologiæ Li-
 « centiatus, anno 1615 inauguratus fuit quintus
 « Episcopus Iprensium, quos jam ante per annos
 « plures egregiis virtutibus ædificaverat, atque
 « insigni rexerat zelo animarum.

« Primò in metropolitanâ Cameracensi Ecclesiâ
 « Canonicatum adeptus, urbem hanc et præbendam
 « unâ cum Archiepiscopo suo Ludovico Berlay-
 « montio deserere compulsus fuerat, cum eam
 « Baro de Insy Gallus, pro Duce Alenonio et pro
 « rebellibus occupasset.

« Inde ab Episcopo Petro Simonis constitutus
 « Ecclesiæ Divi Nicolai in urbe Iprensi Paræcus,

« simulque Cathedralis Ecclesiæ Canonicus ibidem
 « in modico fidelis, dignus repertus est, qui super
 « multa constitueretur, à Serenissimis Belgii Prin-
 « cipibus Alberto et Isabellâ; quorum hæc summa
 « laus est, quod non nisi viros dignissimos ad
 « Episcopale fastigium eveherent.

« Consecrationis munia accepit Dominicâ se-
 « cundâ post Pascha, seu 14 Aprilis 1614, in
 « Cathedrali Iprensi à Metropolitano suo Matthia
 « Hovio Archiepiscopo Mechliniensi, assistentibus
 « Carolo-Philippo à Rodoan Brugensi et Francisco
 « Van der Burch Gandavensi Episcopis. Inter
 « præcipuas Præsulis hujus laudes memorantur
 « munificencia in pauperes et zelus salutis anima-
 « rum. Quapropter ab anno 1606, in Academiâ
 « Duacenâ amplissimum Theologorum Seminarium
 « è bonis patrimonialibus erexit, quod vulgo Hay-
 « ninianum vel S. Salvatoris, aut etiam Iprensie
 « appellatur. Id ipsum factus Episcopus, Templo,
 « ædificiis, ac redditibus auxit notabiliter, ac pro
 « quinquaginta Theologis (octo bursas confert
 « Episcopus Iprensis. Cæteras qui gradu propin-
 « quitatis proximus est fundatori) è Diocesi præ-
 « sertim Iprensi vocatis constituit, primum ejus
 « Præsidem designans celeberrimum virum Geor-
 « gium Colvenerium, Alostanum S. Theologiæ
 « Doctorem ac Professore in Academiâ, ibique
 « Ecclesiæ Collegiatæ Divi Petri Præpositum, et
 « Cancellarium universitatis. Ecclesiæ item sue
 « Cathedrali mitram preciosissimam in usum suo-
 « rum successorum donavit.

« Anno 1624, invenit et è terra levavit in veteri
 « Dunensi Cisterciensis ordinis Cœnobio (tunc
 « Furnas inter et maris littora sito, ac per bello-
 « rum injurias diruto, paulò post Brugas translato)
 « integrum prorsus pelle illæsâ, carne solidâ,
 « corpus Beati Idesbaldi, tertii ejusdem loci Ab-
 « batis, qui devixerat anno 1167, cujus sacræ re-
 « liquiæ modo Brugis honorificè recoluntur.

« Vivere desiit ipse Antistes Hayninius Kalendis
 « Decembris 1626 ætate atque laboribus fractus.
 « Sepultus in Choro Cathedralis suæ ad latus dex-
 « trum summi altaris, sub splendido marmoris
 « nigri Mausoleo, ubi Præsulis genu-flexi effigies
 « à sinistris, à dextris verò Imago S. Antonii ex-
 « hibetur. In medio cernitur Imago argentea perin-
 « gentis pretii, partem cranii S. Martini Turonen-
 « sium Episcopi inclusam habens, quam Præsul
 « suo ære fabricari curaverat. Sacras reliquias de-
 « derat Isabella, Belgarum Princeps. »

Adjuncta legitur hæc inscriptio sepulcralis :

Ad majorem Dei Gloriam.

ANTONIUS DE HAYNIN,

V. Episcopus Iprensis,

Vivens fundavit, dotavit, et hæreden scripsit,

Seminarium Henninianum.

Sancto Salvatori Sacrum

In Academiâ Duacenâ

Reliquiariumque Sancti Martini

Huic Ecclesiæ donavit.

Obiit

Kalend. Decemb. Ann. C I C. I C. C. XXVI,

Ætatis suæ LXXI.

*Qui frequentiori Cleri populique precibus
Se commendatum cupiens,
Hoc loco carnis resurrectionem expectat.
Lector, ora pro eo.*

Symbolum hujus Præsulis fuit : *In cruce salus.*

4.° Marie, femme de Pierre Poulle ;

du second lit sont issus :

5.° Jacques, Seigneur du Fay, mari de Rose Hennuyer, morte en 1624 ; elle le fit père de :

A. Pierre Haynin, Seigneur de Courtembecq, allié à Marie de Grat, de Cologne ;

B. Claude, Seigneur de Couronville, époux de Sara Vander Piet, d'Anvers ;

C. Jacques, Seigneur de Lomeaux, marié avec Anne Cambier, de Lille ;

D. Louys, mort le 2 Juillet 1639, ayant épousé Anne Volpy ;

E. Adrien de Haynin, Seigneur de Gossebois, Prêtre, Protonotaire Apostolique ;

6.° Louis ;

7.° Marie, femme de Jacques de Sensars ;

8.° Henri, Seigneur de Morval, marié en premières noces à Jeanne de Godin, fille de Daniel, Seigneur d'Estourmel, et de Jeanne Bosel, dont :

A. Jeanne de Haynin, épouse de... N. de Montbertault, Seigneur de Gourgueson.

B. Marie de Haynin, femme de Jean de Bernemicourt, Seigneur de Fouquières, fils de Jacques, Seigneur dudit lieu, et d'Hélène de la Broye ;

9.° Anne de Haynin, allié à Josse Van der Beke .

XIV. CLAUDE-HENRI DE HAYNIN, Seigneur de Querrenain, Prévôt de Valenciennes en 1622, épousa : 1.^o Jeanne de Godin, fille de Jacques et de Laurence Resteau, et 2.^o Marguerite Van der Burg. Du premier lit est issu :

XV. CLAUDE DE HAYNIN, Chevalier, Seigneur de Warlain, Querrenain, la Catoire, etc., lequel épousa Isabelle d'Ennetières, fille de Gaspard, Seigneur du Baumez et du Mesnil; de ce mariage sont issus :

1.^o François-Antoine, dont l'article suit ;

2.^o Rose-Anne de Haynin, mariée à N... le Vaillant, Seigneur de Watripont.

XVI. FRANÇOIS - ANTOINE DE HAYNIN, Seigneur de Querrenain, épousa Justine - Hélène de Bosch, fille de Philippe, Seigneur de Maesdam; de ce mariage sont issus :

1.^o Claude-François, Capitaine de cavalerie, tué devant Douai ;

2.^o Jacques-Philippe, dont l'article suit ;

3.^o Jeanne-Florence ;

4.^o François-Antoine ;

5.^o Jeanne-Claire ;

6.^o Hiacinte-Justine de Haynin, mariée, le 24 novembre 1667, à Maximilien de Bellefrière, Seigneur dudit lieu et de Sailly.

XVII. JACQUES-PHILIPPE DE HAYNIN, Baron de Querrenain, épousa Adrienne-Thérèse de Lens, fille de François, Seigneur et Sénéchal de Blendecque; de ce mariage :

- 1.º Philippe-Louis, dont l'article suit ;
- 2.º Ernest, Prévôt de Saint-Pierre, à Cassel, en 1719. *Sand. Fland. ill., tom. III, page 68, dit* : « Ernestus de Haynin , ex Marchionibus
« de Querenaing, S. Theologiæ et J. U. L. Cano-
« nicus Cathedralis Ecclesiæ Atrebatensis, no-
« minatur à Ludovico XV, Galliarum Rege, 31
« maii 1728, elegitur et mittitur in possessionem
« 12 januarii 1729 ; »
- 3.º Charles-Auguste, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique :
- 4.º N... de Haynin, *dit* le Chevalier de Querenain ;
- 5.º Une fille mariée à.... d'Esclaibes, Vicomte de Sebourg.

XVIII. PHILIPPE-LOUIS DE HAYNIN, Marquis de Querenain, qui fut tué à Paris ; il avait épousé Marie-Madeleine Damman, fille de Louis, Vicomte d'Hérinne, et de Jacqueline - Françoise de Borsèle, dite Van der Hooghe. De ce mariage est issue :

XIX. THÉRÈSE-LOUISE-ANTOINETTE DE HAYNIN, Marquise de Querenain, mariée avec Octave-Alexandre, Marquis de Nedonchel, Chevalier, Baron de Bouvignies et de Ravensberghe, mort en 1756, fils aîné d'Octave-Eugène de Nedonchel, Chevalier et Marquis de Nedonchel, par lettres - patentes de 1723, et de Marie-Claire-Florence de la Croix ; de ce mariage est issue une fille nommée Isabelle-Alexandrine de Nedonchel.

Selon le *Dictionnaire de la Noblesse de France*, il existait encore à Mons, en Hainaut, une famille dite de Haynin de Calbrucq.

Nous mentionnons ici quelques personnages du nom de Haynin dont nous n'avons pas trouvé la filiation dans le cours de cette généalogie.

Le P. Anselme, tome VIII, page 699, cite Hélène de Berghes, Dame de Belleforrière, fille de Pierre, Seigneur de Nomaing, et de Marie-Anne de Berghes, Dame d'Olhain et de Coupigny, qui épousa, en 1681, Henri-Philippe de Haynin, Baron de Bernieules.

Le *Théâtre de la Noblesse de Flandres et d'Artois*, par le Roux, dit, page 324, que Messire Louis-Charles de Haynin obtint Mercede de Chevalerie en l'an 1659. M. Jean de Seur, dans sa *Fland. ill.*, page 256, donne un César de Haynin, créé Chevalier la même année; et le *Nobiliaire des Pays-Bas*, etc., page 375, les rapporte tous deux.

Le même *Nobiliaire*, page 444, dit que Bernard de Haynin obtint érection de Baronnie par lettres du Roi Charles II, de l'an 1666.

Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, part. III, pag. 421, dit qu'Antoine Corbet, deuxième du nom, Escuyer, espousa Jeanne de Haynin, avec laquelle il se domicilia à Valenciennes; page 538, il cite une Jeanne d'Esclaibes, Dame de Simousies, conjointe avec Michel de Haynin, surnommé le Brongnart; et page 1000, Hugues, Seigneur de Maulde, troisième du nom, esp. en 11. Isabeau de Haynin, etc.

Nous trouvons, dans une généalogie manuscrite

de la famille de Cupère, que Marie de Marquais, fille de Jean, Seigneur de Villers, Verquin, Beau-rain, et d'Anne le Vasseur, veuve de Matthieu de Cupère, Chevalier, Seigneur de Walle, etc., Échevin du Franc-de-Bruges, se remaria, par contrat passé à Saint-Omer le 22 avril 1613, à Jean de Haynin, Chevalier, Seigneur du Maisnil, la Mairie, Wastines, Mayeur de Saint-Omer; qu'elle rebâtit le château de Drinckam l'an 1620; qu'elle mourut âgée de 79 ans, sans enfans de son second mari, le 18 janvier 1649, et gît en l'église des Jésuites, à Saint-Omer.

Et dans une généalogie manuscrite de la maison de Houchin, dressée par Théodore-Augustin Cassetta, Écuyer, on fait mention d'un Haynin-Wambrechies, Baron de Barnieul, Seigneur du Maisnil, marié à Marie-Madeleine de Houchin, fille de Philippe, Seigneur de Longastre, et de Françoise de Gavre.

Armes : d'or, à la croix engrêlée de gueules.

La présente généalogie a été dressée d'après le *Dictionnaire généalogique de la Noblesse de France*, 15 vol in-4.°, imprimé en 1770; l'*Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, par Carpentier, 2 vol. in-4.°; et encore sur une généalogie manuscrite du R. P. Joquet, et d'autres documens qui nous ont été fournis.

MAISON

DE SANDRET DE TRIANON ET DE COURTEVILLE.

La maison de Sandret de Trianon et de Courteville, originaire de la province de Normandie, a fait ses preuves d'ancienne noblesse par-devant M. de la Galissonnière, Intendant de Rouen, qui l'a maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, par jugement du 2 janvier 1668, et par-devant M. D'Hoziér, Juge d'Armes de France, en 1777 et 1781, sur des titres originaux et authentiques. Elle a fourni des Officiers distingués aux armées de nos Rois, et particulièrement aux régimens de Navarre et de Lorraine.

I. NICOLAS DE SANDRET, Écuyer, Seigneur du Fort, vivant en 1470; il fut père de :

II. JEAN DE SANDRET, Écuyer, Seigneur de Trianon, qui est nommé, avec Damoiselle Catherine de Nollent, sa femme, dans le contrat de mariage de Jean, leur petit-fils, du 16 novembre 1668; il fut père de :

1.º Pierre de Sandret, Écuyer, dont l'article suit;

2.^o Hélie de Sandret, Écuyer, Seigneur de Trianon, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. de la Galissonnière, Intendant de Rouen, du 2 Janvier 1668. Il est nommé dans une obligation consentie par son neveu le 17 mars 1695 ;

3.^o Charles de Sandret.

III. PIERRE DE SANDRET, Écuyer, Seigneur du Châtel et de Trianon, assista, le 16 novembre 1668, au traité de mariage de Jean, son fils aîné ; il mourut le 17 mars 1695, et fut père de :

IV. JEAN DE SANDRET, Écuyer, Seigneur de Courteville et de Trianon, qui épousa, par traité passé le 16 novembre 1668, Demoiselle Marie Le Grand, fille de feu Jean Le Grand, Écuyer, Seigneur de Gruaux, et de Dame Anne de Harden. Il habitait ordinairement à Saint-Benoît-d'Hibertot, dans la Vicomté d'Auge, et fit enregistrer ses armoiries le 15 avril 1697 dans l'*Armorial général de France*. Il reçut, le mercredi 25 octobre 1719, l'aveu de Charles de Grieu, Écuyer, Seigneur de Montval, et de Louis-Charles et Jean-Louis de Grieu, ses frères, lesquels reconnurent tenir de lui, à cause de son dit fief de Trianon, quatorze aires de terre situées audit Saint-Benoît, de même que Charles de Grieu, Écuyer, Seigneur de Montval, leur aïeul, les avait reconnus le 10 juillet 1679. Il fut père de :

V. CÉSAR-AUGUSTE DE SANDRET, né le 21 oc-

tobre 1686, fut baptisé le 28 dans l'église paroissiale de Saint-Benoît-d'Hibertot, au diocèse de Lisieux. Il servit avec distinction dans le régiment de Navarre, et épousa, par contrat du 21 juillet 1731, Demoiselle Marie-Adrienne Le Portier, fille de Georges Le Portier de Saussay, Écuyer, Seigneur de Boscostres, et de Noble Dame Françoise Lebas. De ce mariage vinrent les enfants qui suivent :

1.^o Charles-Georges de Sandret, Écuyer, qui fit une constitution de rente au nom de son père le 16 septembre 1753 ;

2.^o Charles-Gabriel-Adrien-François de Sandret, qui suit.

VI. CHARLES - GABRIEL - ADRIEN - FRANÇOIS DE SANDRET, Écuyer, né le 13 avril 1741, fut baptisé le 16 dans l'église paroissiale de Saint-Benoît-d'Hibertot, au diocèse de Lisieux ; il épousa, le 24 août 1763, Noble Demoiselle Marie-Louise de Naguet de Hélin, fille mineure de feu Alexandre-Joseph de Naguet, Écuyer, Seigneur de Hélin, Capitaine d'Invalides, et de Noble Dame Marie-Anne Duquesne. De ce mariage sont issus :

1.^o Charles-César-Marie-Josué de Sandret, dont l'article suit ;

2.^o Pierre-Joseph de Sandret, né le 20 avril 1767, fut admis à l'École-Militaire, sur le certificat de M. d'Hozier de Sérigny du 21 septembre 1777, d'après les preuves de noblesse

qu'il avait faites par-devant le Juge d'Armes de France.

VII. CHARLES-CÉSAR-MARIE-JOSUÉ DE SANDRET, né le 20 octobre 1764. Il a servi en qualité de Sous-Lieutenant dans le régiment de Lorraine, infanterie, et est mort en 1806. Il avait épousé, le 12 mars 1796, Marie-Madeleine-Marguerite de Gueroust de Freuille, fille de Messire Gilles-Louis-René de Gueroust de Freuille, Mousquetaire de la Maison du Roi, et de Marie-Madeleine de Baril. De ce mariage est issu :

VIII. MARIE-CHARLES-ALFRED DE SANDRET DE TRIANON, né le 30 septembre 1801. Il a épousé, le 12 août 1839, Geneviève-Azéma Mitouflet de Beauvois, fille de M. Louis Mitouflet de Beauvois (famille d'origine suisse), et de Marie Reb de Landremont.

Armes : de gueules, au lion d'argent.

Couronne de Marquis.

Lambrequins aux couleurs de l'écu.

MAISON D'ERM.

Cette maison, d'ancienne chevalerie, était établie en Allemagne dès le onzième siècle ; une de ses branches s'est transplantée dans la suite en Pologne, une autre en France, où elle a passé du pays d'Aunis en Bretagne. Elle est originaire de Toscane, et tire son nom de l'ancien fief d'Ermo qu'elle y posséda primitivement, et qui, au siècle dernier, était dans la maison Cervini avec titre de Comté.

Jean d'Ermo fut l'un des Seigneurs toscans que s'attacha l'Empereur Henri III, dit le Noir, lorsqu'il vint en Toscane, l'an 1055, pour s'opposer au mariage de Godefroi-le-Barbu, Duc de Lorraine, avec Béatrix de Toscane, et qui accompagnèrent ce Monarque à son retour dans ses États.

C'est ainsi que la maison d'Ermo s'établit en Allemagne, où son nom, perdant sa désinence italienne, devint d'Erm, qu'on a aussi parfois abusivement écrit Derm.

La branche de cette maison qui a passé en Bretagne y existe encore ; un de ses membres, le Comte d'Erm (Julie-Marie-Hyacinthe-Guillaume),

ancien Officier de cavalerie de la maison du Roi Charles X, a été admis dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (Malte), par bulle du 16 août 1838.

ARMES : *d'azur, au pélican d'or (1), au chef cousu de gueules, chargé de trois billettes d'argent.*

Couronne de Marquis ;

Supports : *deux aigles ;*

DEVISE : *Non illis et sanguine parcus.*

(1) C'est par erreur que le premier volume de *l'Ancienne France*, page 524, donne au pélican une *aire d'argent*.

Cette erreur est d'autant moins importante, qu'il est hors de doute qu'une branche de la maison d'Erm a effectivement pris *l'aire d'argent* ; et c'est ainsi que Chevillard, et, avant lui, Hector Le Breton, Roi d'armes de France, dans son *Armorial*, en a blasonné les armes. Toutefois, cette *aire d'argent* n'est qu'une brisure, et d'Ermo ancien portait, armes pleines, comme porte encore d'Erm, en Bretagne, *le pélican et l'aire d'or*.

MAISON

DE

CACQUERAY DE VALMENIER.

Cette maison est originaire de la province de Normandie, où elle est citée sous le règne de Guillaume-le-Conquérant, qui devint Roi d'Angleterre en 1066 ; une charte de Philippe de Valois l'an 1331 en fait également mention. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement des Intendants-Commissaires départis par le Roi, en 1667 et 1669.

On compte parmi ses possessions les Seigneuries de Lannoy, de Saint-Imes, d'Ellecourt, de Marescot, de Hanneval, du Landelet de Valmenier (celle-ci à la Martinique), de la Fontaine, de Fossencourt, des Deffends, de Bézu, de Quenouville, de Valolive, de Folleville, de la Salle, etc., etc.

Ses services militaires sont des plus distingués, et elle a fourni des Officiers-Généraux de terre et de mer qui ont parcouru la carrière la plus honorable.

On a vu le Comte de Cacqueray de Valmenier, Contre-Amiral, représenter la marine et les colonies au sacre de Charles X, à Reims. Son père, le Comte de Cacqueray de Valmenier, Contre-Amiral, Grand' Croix de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, mourut à Londres en 1797, et fut inhumé à Saint-Paul avec les honneurs dus à son rang.

M. de Villeneuve-Bargemont, nom si recommandable parmi nos historiens modernes, en parle de la manière suivante dans ses *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, tome 1^{er}, page 182.

« C'est pour la seconde fois que j'ai à faire remarquer le nom de Cacqueray : je saisis avec plaisir l'occasion de placer ici quel-

ques détails sur une famille qui s'est distinguée entre tant d'autres par le grand nombre de défenseurs qu'elle a fournis à la cause de la légitimité dans les diverses campagnes, soit au-dehors, soit dans l'intérieur de la France. Quarante Officiers du nom de Cacqueray se trouvaient réunis dans l'armée des Princes, en 1792. Ils demandèrent à former une compagnie détachée sous le commandement de celui d'entre eux le plus élevé en grade; mais Monseigneur le Comte d'Artois ne voulut pas qu'une famille si dévouée courût le risque de se faire exterminer dans un seul combat, et S. A. R. eut la bonté d'ordonner qu'ils fussent dispersés dans différens corps de l'armée.

« Deux Cacqueray de l'Orme ont péri sur le champ de bataille en 1793, à l'armée de Condé; un autre Cacqueray de l'Orme fut tué la même année au siège de Famars, après avoir été décoré d'une médaille d'or pour une action d'éclat. Le Chevalier de Cacqueray, que nous avons vu combattre avec les Vendéens, et se joindre ensuite aux Chouans, après la déroute du Mans, a été tué plus tard dans le Morbihan. Les deux Cacqueray de l'Orme qui figurent ci-dessus dans l'association des royalistes de Normandie ont survécu au Comte Louis de Frotté, leur chef, et ils continuèrent leurs hostilités; l'un d'eux fut fait prisonnier et fusillé sous le Directoire; l'autre fut arrêté plus tard et détenu pendant plus d'un an, sous Buonaparte, comme complice de Georges Cadoudal et de Pichegru. Deux Cacqueray de Mezancy servirent dans le régiment de la Châtre, ou Loyal-Émigrant: l'un fut tué à la fameuse sortie de Menin, le second fut du nombre des victimes de Quiberon. Un Cacqueray de Bavière se trouve aussi sur la liste des prisonniers fusillés à Quiberon. Un autre Cacqueray de l'Orme mourut, dans l'île de Jersey, des blessures reçues à Quiberon. Un Cacqueray de Valmenier périt dans la Belgique, où il combattait avec la légion de Béon. Un Cacqueray de la Roquette et un Cacqueray de Beauclos furent tués à l'armée de Condé, en 1796. Un Cacqueray de Beaumont se distingua parmi les Chouans, sous le nom d'Abel. Le chef actuellement existant de cette famille est M. de Cacqueray, Maréchal-de-Camp, ancien émigré, demeurant à Fontainebleau. »

Cette maison a fourni des Chevaliers et des Grand' Croix à l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, des Chevaliers à l'Ordre Royal de la Légion-d'honneur, et des Dames à la Maison Royale de Saint-Cyr.

Alliances avec les maisons de Mornay, d'Absac, d'Acheu, de Bongards, de Houdetot, de Becdelièvre, de Monsures, de Berneville, de Saint-Ouen, de Rune, de Nollent, de Mercastel, etc.

ÉTAT ACTUEL DE CETTE MAISON.

PREMIÈRE BRANCHE.

Édouard-Pierre DE CACQUERAY, Vicomte de Saint-Quentin, né à Chartres le 16 octobre 1790, est entré à l'École Militaire de Fontainebleau en 1808, et a été nommé Sous-Lieutenant au 2^e régiment de cuirassiers en 1810. Il a fait les campagnes de 1810, 1811 et 1812. A la grande armée de Russie, il a combattu aux journées d'Ostrowno, de Witepsk et de Smolensk, a eu un cheval blessé sous lui à la bataille de Moscou, et dans la retraite il fut gelé aux extrémités; blessé et pillé au désastreux passage de la Bérézina, il n'a dû son salut qu'à l'assistance d'un Prince de la Confédération Rhénane, alors Officier d'ordonnance de l'Empereur; laissé pour mort à Wilna, M. de Cacqueray fut pris par l'ennemi le 13 décembre 1812. Il était Chevalier de la Légion-d'honneur et des Ordres Militaires de Hesse. Rentré en France à la paix de 1814, il fut mis à la retraite pour blessures graves. Il a épousé, en 1816, Louise-Charles de Malmin, fille de Henri-Louis-Charles de Malmin, Écuyer, et de Dame Anne-Louise de Bœrnapré. De ce mariage sont issues :

1^o Louise-Marie-Théodore de Cacqueray, née à Eu le 21 novembre 1817;

2^o Antoinette-Louise-Laurentine de Cacqueray, née à Eu le 13 octobre 1820;

3^o Louise-Amélie-Charlotte de Cacqueray, née à Eu le 26 mai 1822.

Sœurs du Vicomte de Cacqueray : Antoinette-Caroline de Cac-

queray, née à Chartres le 21 juillet 1789, mariée, en 1811, avec Gui Porlier, Comte de Rubelles, alors Officier d'État-Major et Chevalier de la Légion-d'honneur ;

Henriette-Théodore-Joachime de Cacqueray, née à Mayence en 1792, mariée, le 28 janvier 1813, avec Antoine-Amédée, Comte d'Épinay-Saint-Luc, Capitaine-Commandant au 2^e régiment des grenadiers à cheval de la Garde Royale jusqu'en 1830, et Chevalier de la Légion-d'honneur.

SECONDE BRANCHE.

Albin, Chevalier DE CACQUERAY, né en 1792, Garde-d'Honneur en 1813 ; il a fait la campagne d'Allemagne cette année, et celle de France en 1814. Il est entré dans les chevau-légers de la Garde du Roi à la Restauration, et, à la réforme, il a passé Officier dans le régiment de l'Eure (infanterie). Il a quitté le service en 1818, et s'est marié avec Zénobie de la Sorinière, en Anjou. En 1832, il a été condamné à mort (contumace) par la cour d'assises du Loiret, avec MM. d'Autichamp, de Bouillé, etc., au nombre de dix-huit, pour avoir concouru à l'entreprise de Madame la Duchesse de Berry en Vendée. Il s'est retiré en Suisse, et a de son mariage cinq enfans, dont un garçon.

Armes : d'or, à trois roses de gueules.

Titres : Marquis, Comtes et Vicomtes.

Couronne de Marquis.

Supports : deux lions.

MAISON D'AUDIFFRET.

La maison d'Audiffredi, originaire d'Italie s'est transplantée au douzième siècle dans la vallée de Barcelonnette, et y francisa son nom en celui d'Audiffred ou d'Audiffret.

Elle a justifié d'une manière légale de l'ancienneté de sa noblesse en remontant à l'an 1390, par-devant le sénat de Turin, qui a rendu à cette occasion une sentence confirmative en l'année 1775.

Les actes et titres originaux produits par la branche aînée, et qui ont servi de base au libellé de ladite sentence, établissent également l'existence de toutes les branches puînées, qui sont en nombre considérable; et, avant cette époque, deux de ces branches établies en France avaient déjà fait leurs preuves légales par-devant les commissaires départis par le roi, qui rendirent un ju-

gement de maintenue de noblesse, en faveur desdites branches le 29 novembre 1668. Ces mêmes branches firent encore d'autres productions par-devant le sieur d'Hozier, juge d'armes de France, pour l'admission de deux de leurs membres en qualité de pages du roi dans la grande et petite écurie ; et il résulte de ces preuves que lesdites branches descendent en ligne droite et masculine de Marcellin d'Audiffret, premier du nom, l'un des généraux de René, comte de Provence, roi de Naples et de Sicile, qui créa ledit Marcellin l'un des cinquante chevaliers de son ordre du Croissant, en 1463, après qu'il eut justifié descendre de quatre aïeuls et aïeules nobles, ainsi que l'exigeaient les statuts dudit ordre.

Il résulte également desdits titres et actes originaux, que la maison d'Audiffret jouissait d'une manière légale des titres de marquis, comte et baron depuis plusieurs siècles, tel qu'il appert des érections de la baronnie et du marquisat de Gréoux et du comté de Mortiliengo, etc. Ses alliances sont illustres et bien soutenues : nous citons celles des Tallard, des Villeneuve, des Albertas, des Tarnezieu, des d'Arène, des Castellanne, des Rians, des Armini, des Pontevès, etc., etc.

Cette maison a constamment rendu des services au prince et au pays ; elle compte parmi ses membres des brigadiers des armées du roi, des gouverneurs de places et de provinces, des capitaines de vaisseaux et officiers des galères du roi, des officiers supérieurs dans les divers régimens de

cavalerie et d'infanterie, qui ont tous versé leur sang pour la gloire et la défense du pays; des chevaliers de l'ordre du Croissant, de Saint-Louis et de Saint-Lazare, des ambassadeurs, des prélats distingués, des généraux d'ordres et des savans qui ont honoré les sciences et les lettres; elle a su réunir enfin tous les caractères qui constituent une famille utile à l'État, dans tous les genres d'emplois dont les souverains ont pu l'honorer, et a laissé dans l'histoire des traces qui constatent son mérite, son dévouement et une illustration acquise par des services réels, successifs et importants.

I. THOMAS D'AUDIFFRET, chevalier ès-lois, gentilhomme de Thomas II, comte de Savoie, et juge de son palais, en 1525, dont on a des actes de 1228.

Il avait pour frères :

1.^o Othon d'Audiffret, promu à l'évêché de Gap, en 1184, lequel eut avec Charles I^{er}, comte de Provence, un différend à l'occasion des droits régaliens sur plusieurs paroisses de son diocèse; cette discussion fut réglée par le souverain pontife, au jugement duquel les parties s'en étaient référées;

2.^o Charles d'Audiffret, surnommé le Fort, chevalier, qui commanda en 1212 un des corps d'armée de l'empereur Othon IV, sous les murs de Capoue, où il fut tué. Il avait épousé Clo-

thilde de Villeneuve, de laquelle il eut un fils, nommé Mathias, qui fut tué devant Mantoue.

Ce Thomas d'Audiffret est mentionné dans l'histoire d'Auguste, *ab Ecclesia*. Il fut père de :

II. JEAN D'AUDIFFRET, premier du nom, chevalier, qui commanda la légion subalpine à l'armée que saint Louis, roi de France, envoya sous la conduite de Charles d'Anjou, son frère, pour faire la conquête du royaume de Naples, en 1252. De retour dans sa patrie, il fit donation d'un terrain fort étendu aux RR. Pères Bénédictins de Tournoux, pour fonder un autre couvent à Faucon, près de Barcelonnette; il avait déjà fait une donation aux Chartreuses de Prunol, en l'an 1240, qui fut confirmée la même année par Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dont il avait été le chambellan. Il est qualifié dans ledit acte de donation : *Nobilis ac potens vir*. Il avait épousé Euphrosine de Grimaldi, de laquelle il laissa :

III. JEAN II, dit aussi Hugues d'Audiffret, chevalier, mentionné dans une donation de son père en 1275; il commanda la légion subalpine ainsi que son père, et la conduisit sous les ordres du dauphin de Viennois au siège de Genève, dont le prince voulait s'emparer. La ville fut prise en 1320; mais le duc de Savoie, Aimon, la reprit quelque temps après. Hugues d'Audiffret avait épousé Anne-Marie d'Hugues de la Mora, famille célèbre

dont était issu le cardinal Hugues de Saint-Cher. Il laissa entre autres enfants :

IV. ROMAN D'AUDIFFRET, chevalier, l'un des primats de la vallée de Barcelonnette; il ménagea en ladite qualité un traité de pacification entre les habitans de cette contrée et le clergé par un acte public de l'an 1367. Il avait servi dans les armées impériales, et s'était trouvé, en 1351, à la bataille de Rimini, où il fut dangereusement blessé; il épousa Cécile Damesini, de la ville de Nice, et en eut, entre autres enfans :

1.° Constantin, dont l'article suit ;

2.° Millet d'Audiffret (Miletus Audiffredi), dont la femme, nommée Béragère, est comprise pour un legs de dix florins d'or dans le testament d'Agnès de Giraud d'Aiguebelle, veuve de noble Jacques d'Artellier de Raffini, du 25 mars 1394 (V. S.), original en parchemin.

V. CONSTANTIN D'AUDIFFRET, chevalier, qui s'était rendu recommandable dans les armes pendant les guerres que Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, eut à soutenir contre ses nombreux ennemis. A la mort de cette princesse (1382), les primats de la vallée, ayant à leur tête Constantin d'Audiffret, implorèrent la protection d'Amédée VI, dit comte Verd, comte de Savoie, pour le maintien de leurs privilèges. Constantin fut nommé gouverneur du fort de Jauzier, dont il fit rétablir les remparts en 1390, et obtint ensuite le

titre de capitaine général des milices de la vallée de Barcelonnette; il fut père des enfants qui suivent :

1.^o André d'Audiffret de Planède nommé en 1420 par le pape Martin V, à l'évêché de Sisteron; il mourut le 5 novembre 1442, et fut inhumé dans l'église des Bénédictins de Faucon, dont ses ancêtres avaient été les bienfaiteurs;

2.^o Jean-François, dont l'article suit :

VI. JEAN-FRANÇOIS D'AUDIFFRET, chevalier, succéda à son père Constantin dans le gouvernement du fort Jauzier, et dans le commandement des milices de la vallée de Barcelonnette; il fit son testament en 1446, et voulut être inhumé dans l'église des Bénédictins de Faucon, sépulture de ses ancêtres; il paraît qu'il mourut la même année. Il avait épousé Marie de Bonne de Tallard, aïeule du connétable de Lesdiguières, ce qui est justifié par le testament dudit Jean-François, reçu par Gobaudy, notaire; de ce mariage vinrent :

1.^o Marcellin, dont l'article suivra;

2.^o Mathieu;

3.^o Grégoire;

4.^o Marthe. On ignore la destinée de ces trois derniers:

VII. MARCELLIN D'AUDIFFRET, premier du nom, chevalier, fut, ainsi que ses pères, pourvu du commandement et du gouvernement du fort Jau-

zier et de la vallée et ville de Barcelonnette; mais les discussions intestines qui agitèrent la famille des ducs de Savoie, sous le règne du duc Louis et pendant les désordres du comte Philippe, l'un de ses fils, le firent renoncer, vers l'an 1451, au service de Savoie pour entrer à celui du bon René, comte de Provence et roi de Naples et de Sicile, qu'il servit avec un grand dévouement, et qui le nomma au nombre de ses généraux dans l'expédition qu'il ordonna contre l'île de Chypre, qui avait abandonné le rit catholique latin pour embrasser le rit grec. Ce prince, pour reconnaître ses services, le créa, par lettres-patentes du 18 septembre 1463, l'un des cinquante chevaliers de son ordre du Croissant, et comme il fallait, pour être admis dans cet ordre illustre, être jugé *sans reproche* et faire preuve de noblesse d'ancienne chevalerie, il fut dit dans lesdites lettres-patentes que les ennemis du roi, ayant, dans les dernières guerres, ravagé le pays, enlevé les équipages, les titres et papiers de famille dudit seigneur d'Audiffret, le roi le reconnaît de très-ancienne noblesse, et le confirme dans tous les privilèges qui sont dus à sa naissance, ajoutant : « Étant d'autre part certioré de son obéissance, « capacité, droiture et bonne volonté en notre « service, dont il auroit donné des preuves, voire « pour autres causes envers lui, nous mouvant, « l'avons créé, fait, ordonné et admis au nombre « de nos chevaliers, mandons à notre chancelier « de le reconnoître et faire reconnoître partout où « besoin sera. »

Marcellin d'Audiffret avait obtenu, par une bulle du pape Nicolas V, donnée le 1^{er} mars 1455, la permission de se faire absoudre de tous cas encourus, et ce en reconnaissance d'avoir contribué, avec deux de ses fils, Jean-Honoré et Pierre, à soutenir la religion catholique dans le royaume de Chypre. Le juge d'armes de France fait mention de cette bulle dans les preuves que Jean-Paul d'Audiffret a faites par-devers lui, le 10 décembre 1697, pour son admission dans les pages du roi, dans lesquelles preuves Marcellin d'Audiffret est reconnu pour sixième aïeul dudit Jean-Paul.

Il testa le 29 décembre 1485 ; c'est le notaire Jean Gabaudy qui reçut le testament, et mourut le 15 janvier 1486, et fut enterré dans l'église des Bénédictins de Faucon. Marcellin avait épousé, en 1447, Lucie-Sibille de Jacobis de Meyronis, de laquelle il laissa :

1.^o Jean-Honoré, mentionné comme fils aîné et héritier dans le testament de son père; mais il mourut sans alliance en 1522 d'une maladie contagieuse, et fut inhumé aux Bénédictins de Faucon. Son frère Pierre hérita des biens principaux de la famille, en vertu de la substitution mentionnée dans le testament de leur père.

2.^o Pierre, dont l'article suivra.

3.^o Antoine d'Audiffret, qui embrassa d'abord la profession des armes et servit en qualité de lieutenant dans les troupes de Bourgogne; retiré du service, il s'adonna à la jurisprudence, et fut nommé procureur général de la vallée

de Barcelonnette, dont les habitans le députèrent, en 1559, près le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, à l'effet d'en obtenir des lettres-patentes et confirmatives de leurs privilèges ; sa démarche ayant été couronnée de succès, il reçut de ses commettans les témoignages de la plus vive reconnaissance. Mais, dans la suite, s'étant marié dans le comtat Venaissin, il y fixa sa résidence, et y forma une branche.

4.^o Jérôme embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Dominique ; il mourut à Avignon, le 19 octobre 1509.

5.^o Marguerite, mariée, le 4 mai 1477, à Étienne Hugues de la Mora, écuyer.

6.^o Anne Marie, qui épousa Nicolas Capizucchi, écuyer.

VIII. PIERRE D'AUDIFFRET, premier du nom, chevalier ; il avait suivi son père à l'expédition de l'île de Chypre, et s'était ensuite attaché au service du duc de Bourgogne ; mais à la mort de ce prince, il entra au service d'Espagne, et fut accueilli avec la plus grande distinction par la reine Jeanne et Charles son fils, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint ; il avait été nommé, par lettres-patentes du 20 janvier 1516, registrées en la chambre des comptes de Provence, gouverneur de la ville de Lérída. Il rendit d'éminens services pendant les guerres qui eurent lieu de son temps, et s'acquit une telle réputation qu'on le surnomma le grand capitaine espagnol ; il était chevalier de l'ordre du

Croissant, et fit son testament le 13 novembre 1523, dans lequel il est qualifié : *Illustrissimus ac nobilissimus Petrus ex Audiffredis torquatus eques, filius quondam Marcellini, Crescentis ordinis equitis, nec non Illevidæ civitatis Gubernator*. Il avait épousé, en 1487, Antoinette de Barralier, de laquelle il laissa onze enfans. Ce grand nombre d'héritiers fut un obstacle à ce que chacun trouvât assez de fortune pour être en état de vivre selon le rang que lui assignait sa naissance, et il fallut que plusieurs d'entre eux, et surtout les cadets, se déterminassent à trouver un meilleur sort dans le maniement des affaires et du commerce maritime, ce à quoi plusieurs d'entre eux se soumirent en se répandant dans plusieurs provinces, où ils formèrent plusieurs rameaux, qui s'établirent en France et d'autres en Piémont. Il testa le 14 décembre 1528, et fut enterré dans l'église paroissiale de Jauzier, en la chapelle de Saint-Jean, qu'il avait fondée ; il laissa, entre autres enfans :

1.º Martin, dont l'article suivra.

2.º Pierre d'Audiffret, qui s'établit à Marseille et y mourut sans postérité.

3.º Antoine d'Audiffret, qui se retira à Sauron, dans la vallée de Barcelonnette, et y fonda une branche.

4.º Marcellin d'Audiffret, deuxième du nom, qui fonda la quatrième branche, rapportée page 224.

5.º Guillaume, qui servit dans la marine, et

s'établit à Marseille, où il acquit une grande fortune; il y devint la souche avec sa femme, Madeleine de Tourel, de la cinquième branche, dite des barons de Gréoux, qui sera rapportée plus bas, voy. page 230.

6.^o Jean-Gaspard, qui servit dans les troupes de la marine, puis s'établit à Aix, en Provence, où il fonda la sixième branche, rapportée plus bas, voy. page 236.

7.^o Jacques, capitaine au régiment de Piémont. Il se retira dans cette contrée, où il s'établit et y fonda une branche.

8.^o Barthélemy, célèbre bénédictin, mourut, en 1569, à Rome, où il avait été appelé dans l'intérêt de son ordre, dont il était provincial.

9.^o et 10.^o Anne et Elizabeth, mortes jeunes.

IX. MARTIN D'AUDIFFRET, premier du nom, chevalier, avait hérité, en qualité d'aîné, des possessions de la vallée de Barcelonnette, où il fixa sa demeure; il y fut bientôt pourvu, par le duc de Savoie, Charles III, dit le Bon, du commandement du fort Jauzier, qui était héréditaire dans sa famille; mais ce prince ayant, de concert avec Charles-Quint, fait la guerre à la France en 1551, le roi François I^{er}, en repoussant ses ennemis, fit la conquête de la vallée de Barcelonnette et pays adjacens; ce fut alors que Martin d'Audiffret fut, comme le personnage le plus considérable de la contrée, député au monarque français pour lui offrir le présent et le tribut d'usage; et l'an 1550,

ce même pays ayant été rendu au duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, par le mariage de Marguerite de France avec ce prince, Martin fut député par la ville de Barcelonnette pour obtenir de ce duc la confirmation des privilèges de sa cité; c'est à cette occasion qu'il lui fut délivré de nouvelles lettres-patentes concernant les armoiries de sa famille. Il fut député de nouveau, en 1567, à la cour de Turin, et y reçut l'accueil le plus favorable aux demandes de ses commettans. Il testa le 17 août 1564. Il avait épousé, le 12 mai 1533, Catherine de Tiran de Plano, de laquelle il laissa les enfans qui suivent :

1.^o Jean, dont l'article viendra.

2.^o Pierre d'Audiffret, qui fonda la deuxième branche, établie à Saint-Paul-Trois-Châteaux, et qui sera rapportée page 209.

3.^o Nicolas d'Audiffret, qui fonda la troisième branche, rapportée page 211.

4.^o Jeanne, mariée à Jean-Olivier-Matty de Mattos, en juin 1566.

X. JEAN D'AUDIFFRET, chevalier, qui servit en qualité de capitaine dans l'armée du duc de Savoie, fut du nombre des députés qui furent envoyés, du vivant de Martin son père, au roi François I^{er}, pour lui demander que la vallée de Barcelonnette, dont il avait fait la conquête, fût unie à la Provence et non au Dauphiné (1551-1552). Ce pays ayant été restitué à la Savoie, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, Jean d'Audiffret obtint dudit

Emmanuel-Philibert la confirmation de sa noblesse d'ancienne extraction, et le droit de continuer de porter les anciennes armoiries de sa famille. Dans les lettres-patentes délivrées à cette occasion, le règlement desdites armoiries est ainsi établi :

EMANUEL PHILIBERTO

PER GRAZIA DI DIO, DUCA DI SAVOYA, RE DI CYPRO, ETC.

« Concediamo al predetto gio Audiffredy, capi-
 « tan nostro, e a i suoi posterì descendenti d'esso,
 « in infinito per continuata linea masculina; per
 « loro arme, un scudo, nulla parte superiore qua-
 « drato, a campo d'oro, con una banda d'azuro
 « sopra si trovano tre stelle d'argento, e a basso
 « un falione di sabia, sopra una rocca; e sopra
 « l'estroso scudo, et un elmo Chiuso in profilo,
 « ornato di pennoni, e fatoni di blasone, ed una
 « lancia adosso, dando loro facolta, etc., inhiendo
 « all' atre lineate Audiffroy non nobile, di porter
 « uzar, ne portar la detta arma scolpta, sotto penna
 « di scudi d'oro vinti e maggior, etc., dato in Torino,
 « li 26 octobre 1568. . . . »

Jean d'Audiffret fut ensuite nommé capitaine de toutes les milices de la vallée; il testa le 12 juillet 1592, et mourut quelques jours après; dans ledit testament, il exprime la volonté d'être inhumé dans le tombeau de ses prédécesseurs, à Jauzier,

ayant épousé : 1.^o le 16 juillet 1556, Catherine-Olivier de Matty de Mattos ; 2.^o Anne de Allard de Saint-Flaves.

DU 1^{er} LIT VINT :

1.^o Jean-Baptiste-Paul, dont l'article suit :

DU 2^e LIT VINT :

2.^o Jacques d'Audiffret, prêtre et prieur de Tournon, mort en 1621 ;

3.^o Antoine, qui épousa une riche héritière, et fonda un rameau qui resta dans la vallée de Barcelonnette ;

4.^o Marie, qui épousa Jean Fortotis.

XI. JEAN-BAPTISTE-PAUL D'AUDIFFRET, chevalier ; il continua de servir avec distinction dans l'armée du duc de Savoie, fit son testament le 29 octobre 1625 : il avait épousé le 21 septembre 1605 Marie Capizucchi, sœur de l'évêque de Digne, Raphaël Capizucchi, de laquelle il laissa :

1.^o Jean, dont l'article suivra ;

2.^o Charles, qui servit dans l'armée des ducs de Savoie, en qualité de capitaine, et mourut sans alliance en 1673 ;

3.^o Marie, qui épousa Étienne de Floris.

XII. JEAN D'AUDIFFRET, chevalier, capitaine-lieutenant au service de Savoie, ainsi qu'il conste d'une

lettre à lui adressée, le 6 mai 1647, par S. A. R. Thomas François, duc de Savoie, à l'occasion des milices de la vallée de Barcelonnette et du gouvernement du fort de Jauzier; il est qualifié dans plusieurs actes, seigneur de Castellar ou de Castelleret (Castellareto, Castellereto); il épousa le 26 mai Thérèse d'Audiffret, sa cousine, fille de noble Laurent d'Audiffret, écuyer, et seigneur de Faucon; fit son testament le 9 décembre 1669, et mourut le 30 mars 1672. Il fut inhumé dans l'église de Faucon, et laissa les enfans qui suivent :

- 1.° Jacques, dont l'article suivra ;
- 2.° Antoine, qui se fixa à Draguignan ;
- 3.° Suzanne, qui épousa Esprit Matty de Mattos ;
- 4.° Marguerite, mariée à César Besson.

XIII. JACQUES D'AUDIFFRET, chevalier, avait été capitaine dans le même régiment que son père; il fut constamment chargé, en qualité de primat de la vallée de Barcelonnette, des intérêts de cette contrée. Il avait épousé Élisabeth-Marie de Caire du Lauzet le 25 juin 1655 : il fit son testament le 4 novembre 1699, et mourut le 12 juin 1705; il fut enterré dans le tombeau de ses pères à Faucon, et laissa les enfans qui suivent :

- 1.° Jean-Jacques, dont l'article suivra ;
- 2.° Jean-Pierre d'Audiffret, qui fonda un rameau à Pignerol, en Italie, avec sa femme, Marie-Madeleine de Reynaud de Verceil; leur fils Sébastien d'Audiffret vivait en 1774;

3.^o Jean, chanoine de la cathédrale d'Embrun;

4.^o Quatre filles, dont on ignore les alliances.

XIV. JEAN-JACQUES D'AUDIFFRET, premier du nom, chevalier, né le 12 mai 1656, fut nommé directeur général des gabelles du royaume de Sardaigne et conseiller d'état en 1722. Il acquit le fief de Mortiliengo, qu'il fit ériger plus tard en comté : c'est à raison de cette érection, qu'il fit vérifier et enregistrer, au sénat de Turin, tous les titres et actes qui appuient la présente généalogie : cette vérification est mentionnée dans la sentence sénatoriale de cette cour suprême, sous la date du 31 janvier 1775, qui fut imprimée à Turin cette même année. Jean-Jacques d'Audiffret avait épousé Suzanne de Pascalis, qui le rendit père de :

XV. PIERRE-ANTOINE D'AUDIFFRET, chevalier, comte de Mortiliengo, établi à Turin, épousa le 15 juillet 1722, Suzanne-Marie de Cotti, fille de haut et puissant seigneur messire Joseph de Cotti, comte de Brotaschi, président du sénat de Turin, de laquelle il eut :

1.^o Jean-Jacques, dont l'article suivra ;

2.^o Gabrielle, qui fut mariée au comte de Razini, fils aîné du gouverneur d'Ivrée ;

3.^o Marie, qui épousa : 1.^o le comte d'Arcourto ;
2.^o le comte Croti-Impériale de Castiglione ;

4.^o Marie-Marguerite, mariée au comte de Buzoni ;

5.^o Huit autres filles, religieuses.

XVI. JEAN-JACQUES D'AUDIFFRET, deuxième du nom, chevalier, comte de Mortiliengo, conseiller d'état du roi Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, épousa le 21 mai 1755 Victoire-Marie-Angélique de Piossasque des comtes de Bardassani, de laquelle il laissa :

XVII. PIERRE-LOUIS D'AUDIFFRET, chevalier, comte de Mortiliengo, cornette dans le régiment de la Reine-Dragon au service du Roi de Sardaigne en 1780.

Hercule d'Audiffret, général de la congrégation des pères de la doctrine chrétienne, célèbre orateur sacré du dix-septième siècle, descendait d'un rameau issu de Martin d'Audiffret, chef de cette branche, et avait pour sœur Marie d'Audiffret, qui fut mère de l'illustre Fléchier, évêque de Nîmes. Fléchier fut, comme on sait, disciple de ce père qui lui traça les routes de la véritable éloquence.

2^e BRANCHE,

ÉTABLIE A SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX.

X. PIERRE D'AUDIFFRET, premier du nom de cette branche, chevalier, second fils de Martin d'Audiffret, premier du nom, et de Catherine de Tiran de Plano, mentionnés page 204, qui épousa, le 18 juin 1577, Antoinette de Fortoul; il testa le 18 septembre 1611, et laissa de son mariage :

XI. PIERRE D'AUDIFFRET, deuxième du nom de sa branche, épousa le 1^{er} mars 1615 Esprite Brun, qui testa le 15 octobre 1666, et eut de son mariage :

XII. JOSEPH D'AUDIFFRET, premier du nom, qui testa le 24 juin 1686, et eut de sa femme N. . .

- 1.^o Esprit;
- 2.^o Pierre;
- 3.^o François;
- 4.^o Joseph, dont l'article suivra;
- 5.^o Jean-Pierre;
- 6.^o Auguste-Alexandre;
- 7.^o Louis;
- 8.^o Gaspard.

XIII. JOSEPH D'AUDIFFRET, premier du nom, fit son testament le 22 novembre 1731; il avait épousé Marie-Rose Brunet dont il eut :

XIV. PAUL D'AUDIFFRET, qui se fixa à Saint-Paul-trois-Châteaux, où il exerça la charge de maire ou de lieutenant-général de police, qui était depuis long-temps dans sa famille; et testa le 5 novembre 1758. Il avait épousé, le 26 août 1642, Thérèse-Gabrielle de Payan, et laissa pour héritier :

XV. JOSEPH-PAUL-FRANÇOIS, co-seigneur de Venasque-Saint-Didier, qui se maria le 2 octobre 1775, vi-Bailli de Saint-Paul-trois-Châteaux, à Jeanne-Françoise de Payan, de qui il eut :

- 1.^o Casimir-Paul-François;
- 2.^o Marie-Thérèse-Éléonore.

3^e BRANCHE, .

ÉTABLIE EN LANGUEDOC, EN DAUPHINÉ, PUIS A PARIS.

X. NICOLAS D'AUDIFFRET, chevalier, troisième fils de Martin d'Audiffret, premier du nom, et de Catherine de Tiran de Plano, mentionnés page 204 ; il entra au service de France en qualité de lieutenant des gardes-côtes, et passa en cette même qualité dans les troupes de la marine ; puis enseigne des vaisseaux du roi. Il avait épousé à Marseille, le 14 janvier 1566, Marie de Pontevès, de laquelle il eut :

XI. ROMAN D'AUDIFFRET, chevalier. Il fut à peine en état de porter les armes que M. de Lesdiguières, son parent, lui donna une lieutenance dans sa cavalerie, et lorsque ce général vint en Provence pour donner des secours aux royalistes contre Charles I^{er}, duc de Savoie et prince du Piémont, qui avait envahi une bonne partie de cette province, il se trouva dans une bataille donnée à Sisteron contre le duc de Savoie ; il y fut blessé et fut fait capitaine d'une légion d'hommes à cheval. Cette armée, jointe à celle du duc d'Épernon, chassa le duc de Savoie de la Provence, et, la paix faite, il se retira à Montpellier où il se maria le 7 juin 1598 avec une héritière de la maison Des Jardins

du nom de Marie; il testa le 18 octobre 1620, et laissa de son mariage :

XII. ANDRÉ D'AUDIFFRET, chevalier, qui servit comme son père avec distinction et commanda une compagnie de cavalerie. Il se trouva dans une bataille donnée à Montauban par les royalistes contre les huguenots, et, la paix faite, il se retira à Montpellier; il testa le 4 avril 1669, et avait épousé à Aniane, le 31 août 1637, Lucrece d'Hugues, fille d'Antoine d'Hugues, seigneur de Boisclerc, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, etc., nièce du célèbre Guillaume d'Hugues, archevêque et prince d'Embrun, qu'Henri IV employa avec tant de succès dans différentes négociations importantes; il eut de sa femme :

1.° Hugues, dont l'article suivra ;

2.° Pierre, qui embrassa le parti de l'Église; il fut nommé par Henri IV à l'évêché de Béziers, mais il mourut d'une maladie violente sans avoir pu être sacré.

XIII. HUGUES D'AUDIFFRET, chevalier, servit longtemps en qualité de capitaine dans le régiment de Crussol, depuis Aunis; il devint successivement major, puis colonel du même régiment, et servit en cette qualité dans l'armée du maréchal de Turenne où il fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; il quitta le service militaire pour entrer dans la magistrature, et fut nommé conseiller en la chambre des comptes de

Montpellier ; il justifia de sa noblesse devant le commissaire départi par le roi, et en obtint un jugement de maintenue ; il avait épousé le 31 juillet 1671 , à Montpellier , Marguerite de Blaquières d'une illustre famille de Languedoc ; de ce mariage est issu :

XIV. JEAN D'AUDIFFRET, qui servit pendant quelques années dans le régiment de son père ; mais sa mauvaise santé l'ayant forcé de quitter le service, il fut pourvu d'une charge de conseiller en la cour des comptes de Montpellier. Il épousa au château de Fontès, le 5 février 1706 , Marie-Anne de Vissec , fille de Jean-Pons de Vissec , seigneur de Fontès et de Latude , de l'ancienne maison de ce nom , qui descend des anciens souverains de Lodève , et de Marie-Anne de Mirman , fille de François de Mirman , baron de Florac , et d'Isabeau de Peyrat de la Redorte ; il laissa de son mariage :

1.º Jean-François Hugues, dont l'article suivra ;

2.º Marie-Anne qui épousa le marquis de Vic, unique héritier de la maison de Roquefeuil ou Roquefolio.

XV. JEAN-FRANÇOIS HUGUES , comte d'Audiffret , né à Fontès , près Béziers , le 5 novembre 1707, entra au service en qualité de lieutenant , puis d'aide - major dans le régiment de la Couronne , dont le comte de Polastron, son grand-oncle, était

colonel; il fut ensuite désigné par le Roi pour former le régiment des gardes de Stanislas, roi de Pologne, puis duc de Lorraine et de Bar. Il fut major, ensuite lieutenant-colonel de ce régiment; et c'est dans ce dernier grade, après le siège de Coni, sur la fin de l'année 1744, que le prince de Conti le détacha de son armée pour aller commander sous les ordres de M. le comte de Marciou, dans cette partie de l'Italie, jusqu'à la fin de l'année 1746; il y servit avec la plus grande distinction. On l'appela en récompense de ses services à la lieutenance de roi de Briançon et au commandement du Briançonnais, qui étaient vacans par la mort de M. de Riverie, brigadier des armées du roi. Il fit encore la campagne suivante en Italie sous le commandement de M. le comte de Mailly.

La position de l'armée française exigeant qu'il reprît le commandement de la forteresse de Briançon, ce fut dans cet intervalle que se livra le fameux combat d'Exiles, où le comte de Belle-Isle, suivant le récit de Voltaire, blessé des deux mains en arrachant des palissades, en tirait encore des bois avec ses dents quand il reçut le coup mortel; il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, et ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent conduits à Briançon; là, la maison du commandant, comte d'Audiffret, fut convertie en un vaste hôpital, et les malades soignés avec le plus tendre empressement; pour subvenir à tous leurs besoins il vendit sa vaisselle d'argent et ses meu-

bles les plus précieux. Sa vertueuse épouse, mademoiselle de Montauban, se trouvait en couches à cette époque désastreuse; mais, n'écoulant que la voix de l'humanité, elle se constitua l'infirmière de cette foule de blessés, les pansa de ses mains, et se dévoua si héroïquement qu'elle succomba au milieu de cette noble tâche. Le comte d'Audiffret, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut le 15 juin 1785, en son château de Passins, arrondissement de la Tour-du-Pin, département de l'Isère; il avait épousé en secondes nocces, le 24 mai 1773, Anne-Marguerite de Tarnésieu, fille de François de Tarnésieu, mestre de camp de cavalerie et lieutenant-colonel du régiment de Commissaire-Général; il eut les enfans qui suivent :

DU 1^{er} LIT.

1.^o Un fils, qui ne survécut pas long-temps à la mort prématurée de sa mère.

DU 2^e LIT.

2.^o Louis-Guillaume-Joseph - François, dont l'article suivra.

3.^o Claude-Laurent - François d'Audiffret est entré au service peu de temps avant la révolution de 1789; il a été attaché à l'artillerie en qualité d'officier pendant deux ou trois années.

Les désordres de l'anarchie l'ont obligé de quitter cette carrière et de se retirer dans la terre de Passins, résidence de sa famille. Sa vie, qui s'est passée presque tout entière, dans le repos de la campagne, a été terminée par une chute de cheval.

XVI. LOUIS-GUILLAUME-JOSEPH-FRANÇOIS, marquis d'Audiffret, entré au service, en qualité de cadet, en janvier 1766, dans le régiment des Gardes-Lorraines, sous-lieutenant audit régiment en 1768, fit la campagne de Corse en 1769, et fut nommé, dans son même corps, lieutenant en 1774; puis capitaine au régiment du Roi - Cavalerie, en juin 1779; inscrit, par ordre du roi, en 1787, pour prendre le commandement, avec rang de colonel, du premier régiment de cavalerie qui serait vacant; refuse, en 1791, de prendre le commandement du régiment Royal - Pologne - Cavalerie, pour continuer ses services, qui étaient plus utiles au roi dans son ancien régiment. Ce désintéressement si louable lui valut, de la part de Sa Majesté, la lieutenance-colonelle de son régiment de cavalerie. En mars 1792, avec jouissance du titre et du rang de colonel, à dater de 1791, il fit les campagnes de 1792 et 1793, fut blessé de deux coups de sabre au siège de Maestricht. Il avait été nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1791. Il commanda en 1815, 1816 et 1817, les deux escadrons de la garde nationale de l'arrondissement de la Tour-du-Pin, départe-

ment de l'Isère, et mourut le 18 décembre 1825 ; il avait épousé, le 12 juin 1786, Amélie-Catherine le Sénéchal. Le roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage le 26 juin. Leurs enfans sont :

1.^o Charles-Louis-Gaston, dont l'article suit :

2.^o Florimond-Louis, dont l'article viendra après celui de son frère, page 220.

XVII. CHARLES-LOUIS GASTON D'AUDIFFRET, fils de Louis-Guillaume-Joseph-François et d'Amélie Catherine le Sénéchal, est né le 10 octobre 1787. La révolution, qui éclata deux ans après sa naissance, a détruit la fortune de sa mère, fermé la carrière des armes à son père et consommé la ruine entière de son patrimoine. Il a été élevé à Paris par les soins et les conseils de sa mère, dont la tendresse, aussi vive qu'éclairée, a assuré le succès de son éducation.

Le manque de ressources de ses parens et les changemens survenus dans le gouvernement de la France l'ont éloigné du service militaire auquel ses ancêtres avaient constamment dévoué leur vie. Il entra, à l'âge de 18 ans, dans l'administration, et fut employé en octobre 1805 à la caisse d'amortissement ; après deux années et demie de travail dans cet établissement, il passa, le 18 août 1808, au ministère du Trésor. Son zèle et son aptitude le firent parcourir assez rapidement les divers degrés de la hiérarchie administrative, et, dès le 1^{er} janvier 1812, il était devenu chef de bureau ; nommé directeur-adjoint, le 1^{er} juin de la même

année, il reçut, quelques mois après le titre d'auditeur au conseil d'état ; une décision du 22 juin 1814 le créa directeur de la comptabilité générale des finances, la croix d'honneur lui fut accordée par une ordonnance royale du 11 février 1815 ; il obtint la place de premier commis des finances, le 1^{er} janvier 1816, et celle de maître des requêtes au conseil d'état le 19 avril 1817 ; le 22 mai 1825, il fut élevé au grade d'officier de la Légion-d'honneur, et le 3 janvier 1828 au rang de conseiller d'état. Après vingt-cinq ans de travail administratif, il a été appelé, par une ordonnance royale du 29 octobre 1829, aux fonctions de président à la cour des comptes, et promu au rang de commandeur de la Légion-d'honneur, par une ordonnance du 9 mai 1830 ; pair de France, par décision royale du 3 octobre 1837.

On lui doit la plupart des améliorations introduites depuis 1814 dans le système de la comptabilité publique ; il a provoqué la plus grande partie des simplifications et des économies réalisées dans les différentes branches de l'administration des finances. Il a établi un mode régulier et uniforme d'écritures pour les ordonnateurs des dépenses, les administrateurs des impôts, les comptables du Trésor, et enfin pour les agens auxquels sont confiés les deniers des départemens, des communes et des établissemens de bienfaisance. Il est parvenu à soumettre chaque année tous les faits qui intéressent la fortune de l'état au contrôle public de la cour des comptes et des chambres

législatives. Il a exposé lui-même les heureuses conséquences de ces mesures dans un rapport sur l'administration des finances présenté au roi par M. le comte de Chabrol, le 15 mars 1830, et dans une notice sur la cour des comptes imprimée pendant l'année 1831, et annexée au règlement général sur la comptabilité publique du 31 mai 1838, ouvrage dont il a fourni les matériaux et soumis le projet à une commission spéciale délibérant sous sa présidence.

Il a écrit l'article *Colbert* dans le *Plutarque français*. Il est le rédacteur choisi par la cour des comptes pour ses rapports annuels distribués aux chambres législatives. Il a publié, en 1839, un livre ayant pour titre : *Examen des revenus publics*, qui a fixé l'attention des hommes d'état et des publicistes. Enfin, il a prononcé à la chambre des pairs des opinions et des discours, soit en son nom personnel, soit comme interprète des commissions sur la conversion des rentes, sur l'exploitation des salines de l'Est, sur les colons de Saint-Domingue et sur les budgets des exercices 1839 et 1840.

Il a épousé, le 14 janvier 1823, mademoiselle Marie-Pauline-Lucile Portal, fille du baron Portal, ancien ministre de la marine, grand'croix de la Légion-d'honneur et pair de France.

Il est issu trois enfans de ce mariage, savoir :

- 1.^o Pierre-Marie-Gustave, né le 21 mai 1827.
- 2.^o Amélie-Marguerite, née le 11 novembre 1823.
- 3.^o Pauline-Claire, née le 16 novembre 1832.

XVII. FLORIMOND-LOUIS D'AUDIFFRET, frère cadet de Charles-Louis-Gaston, fils, comme ce dernier, de Louis-Guillaume-Joseph-François et d'Amélie-Catherine le Séneschal, est né le 14 juin 1789 ; venu au monde avant terme, il dut la conservation de son existence aux soins assidus de la plus tendre des mères et à ceux de son aïeule, madame le Séneschal.

La révolution ravit à sa famille la presque totalité de biens considérables ; mais il dut, comme son frère, aux sacrifices que s'imposèrent ses parens une éducation que des dispositions naturelles lui permirent de voir couronner de quelques palmes recueillies dans les concours des lycées ; il dut surtout aux conseils de sa mère le succès des démarches qu'il fit dès l'âge de 17 ans pour réparer, par le travail, le manque absolu de fortune. Il dut encore une partie du succès qu'il obtint à la direction paternelle que son frère aîné conserva sur lui pendant toute sa carrière et surtout jusqu'à son mariage.

Entré le 10 août 1806 à la trésorerie de la Légion-d'honneur sous le patronage de M. le baron Louis, alors chargé de cet important service, il resta peu de temps dans ces bureaux, et passa à la caisse de service du trésor impérial qui venait de s'organiser le 14 du même mois. L'assiduité de son travail fixa bientôt sur lui les regards du directeur de cette caisse qui l'attacha à son bureau particulier. A l'âge de vingt ans, il était rédacteur dans les bureaux de la caisse de service, à vingt-

un ans sous-chef et à vingt-deux ans chef de bureau à la division du mouvement général des fonds, qui avait succédé à la direction de la caisse de service.

Pendant les années 1812, 1813 et 1814, il assista à tous les mouvemens rapides de fonds, et à toutes les organisations de services que l'agrandissement du territoire et les déplacements du théâtre de la guerre amenaient. Ses jours et ses veilles furent consacrés à cette époque aux travaux que commandaient les circonstances. En 1814, il fut désigné par le ministre du trésor pour l'accompagner dans le voyage de Blois ; le 5 avril de la même année il reprit son poste de chef de bureau à la division du mouvement général des fonds où il resta jusqu'en 1820, époque à laquelle il passa d'adjoint du directeur du mouvement général des fonds, directeur des droits d'entrées et d'octroi de Paris.

Ce fut le 1^{er} décembre 1820 qu'il quitta le trésor public, et le 1^{er} janvier de la même année il fut nommé chevalier de la Légion-d'honneur, pour les bons services rendus par lui au trésor, depuis 14 ans.

De 1820 à 1830, il exerça les fonctions de directeur des droits d'entrée d'octroi. Les produits de cette direction augmentèrent pendant sa gestion au point qu'en l'année 1828 il obtint 44 millions pour les recettes réunies de la ville et du trésor. On lui doit la mesure de la prise d'uniforme des employés aux barrières ; mesure qui en donnant

un caractère plus officiel aux vérifications exigées par la perception, habitua les employés à une plus grande régularité de conduite, leur donna un utile esprit de corps, et empêcha la fréquentation des guinguettes qui avoisinaient les barrières.

Pendant les trois jours de la révolution de 1830, il maintint les perceptions à toutes les barrières, et dès le 1^{er} août, au moyen de quelques ménagemens commandés par les circonstances, il put reprendre son service sur tous les points. Le commissaire du gouvernement bientôt ministre des finances qui vint rétablir l'ordre dans tous les services témoigna à plusieurs reprises toute sa satisfaction au directeur de l'octroi sur ce qu'il avait empêché la désorganisation d'un service qui est toujours le premier attaqué dans de semblables circonstances, et de ce que les relations de l'administration avec le commerce avaient été telles que celui-ci avait été l'auxiliaire loyal de l'administration contre la fraude.

Le 10 septembre 1830, il fut nommé conseiller d'état en service extraordinaire avec faculté d'assister et de prendre part aux délibérations du conseil, puis directeur de la dette inscrite chargé du service des pensions et de celui des cautionnements.

Dès son arrivée à cette direction, il organisa les écritures centrales de la dette inscrite prescrites par l'arrêté du ministre des finances, le 30 décembre 1829. Il prépara toutes les dispositions relatives à l'établissement des contrôles supplé-

mentaires spéciaux à la dette prescrits par les arrêtés du ministre, du 8 décembre 1831, et par la loi du 24 avril de l'année suivante.

En l'année 1833, une grande question financière agitait les chambres : celle des modifications à introduire dans le système des caisses de retraite : il crut devoir, sous le titre d'*Observations d'un employé du trésor*, faire paraître une brochure en réponse à un écrit intitulé *Essai sur les pensions*; le suffrage de gens qui étaient compétens en cette matière, et l'approbation de ses camarades le récompensèrent des soins qu'il donna à ce travail. Il a, en outre, rempli les fonctions de conseiller d'état, attaché au comité des finances, et celles de directeur de la dette inscrite; il a été promu au grade d'officier de la Légion-d'honneur et nommé receveur général des finances dans le département de la Haute-Saône; puis, par une décision royale du 12 avril 1840, receveur général dans le département de la Côte-d'Or.

Il a épousé, le 27 décembre 1820, mademoiselle Gabrielle-Zoé Pasquier, fille de M. Auguste Pasquier, administrateur des contributions indirectes, ensuite directeur général de l'administration des tabacs, et nièce de M. le baron Pasquier, chancelier de France, président de la chambre des pairs.

Il est issu de ce mariage trois enfans :

1.° Charles-Louis-Émile-Augustin d'Audiffret, né le 27 novembre 1821;

2.^o Edme-Armand-Gaston d'Audiffret, né le 20 octobre 1823;

3.^o Louis-Henri-Prosper d'Audiffret, né le 1^{er} juin 1826.

4.^e BRANCHE,

ÉTABLIE A NICE.

IX. MARCELLIN D'AUDIFFRET, deuxième du nom, et quatrième fils de Pierre d'Audiffret, premier du nom, mentionné page 201, gouverneur de Lérida, et d'Antoinette Barralier; il mourut le 21 décembre 1539, et avait épousé, avant la mort de son père, Marie-Thérèse de Capizucchi; de ce mariage vinrent :

1.^o Joachim devint préfet de la Vallée de Barcelonnette, après la mort de son oncle Martin d'Audiffret, vers l'an 1575, ainsi qu'il conste de l'enquête faite en 1605, sur la noblesse de la maison d'Audiffret; il mourut sans alliance;

2.^o Jean, dont l'article suivra;

3.^o Jean-Baptiste épousa Suzanne de Paultre, du lieu de Lance, le 3 novembre 1549, avec laquelle il fit une branche particulière.

X. JEAN D'AUDIFFRET, chevalier, capitaine dans l'armée du duc de Savoie, épousa, le 4 août 1558, Marie-Elisabeth de Caire de Lauzet, fille de Louis

de Caire de Lauzet ; il fit son testament le 12 juillet 1592, et laissa les enfans qui suivent :

1.° Laurent, dont l'article viendra ;

2.° Pierre, religieux dominicain à Barcelonnette ;

3.° Henri, qui fonda un rameau à Barcelonnette, rapporté ci-après, page 228 ;

4.° Jean-Pierre, mort de la peste, le 3 septembre 1627, inhumé à Jauzier ;

5.° Claude, qui embrassa l'état ecclésiastique ;

6.° Jeanne, mariée à Jean de Louyer, le 9 juillet 1597 ;

7.° Marie-Angélique, qui épousa Antoine de Tyran de Plano.

XI. LAURENT D'AUDIFFRET, chevalier, primat de la Vallée, épousa, le 2 juin 1599, Marie de Salles, fille unique d'Antoine seigneur de Villaret et de Condamine ; il mourut le 11 juin 1629 ; de ce mariage vinrent :

1.° Jean, dont l'article suivra :

2.° Louis, mort de la peste, sans postérité, en 1629 ;

3.° Antoine, capitaine dans les troupes de Sardaigne, épousa, le 28 janvier 1683, Marguerite de Jobert, dont :

A. Jacques, tué dans un combat devant Castelette, en 1699 ; il fut père de Charles, vicaire-général d'Embrun, mort le 10 août 1732.

B. Deux filles mariées.

4.^o Marie qui épousa Pierre de Grognard ;

5.^o Elisabeth, mariée à Pierre-Antoine de Fortoul ;

6.^o Thérèse, mariée à Jean d'Audiffret, son cousin, le 26 mai 1628.

XII. JEAN D'AUDIFFRET, chevalier, qui s'établit à Nice, et se maria à Villefranche, le 6 juin 1644, à Françoise de Conceil, fille d'Antoine de Conceil, de la ville de Crémone; de ce mariage vinrent :

1.^o Vincent, marié, le 18 juillet 1699, avec Françoise Raffini, d'une illustre famille de Nice, qui a donné un gouverneur de Montalban, et un évêque de Nice, employé par le duc de Savoie dans plusieurs négociations; Vincent d'Audiffret n'a eu que deux filles mortes jeunes;

2.^o Pierre-Antoine, dont l'article suit :

XIII. PIERRE-ANTOINE D'AUDIFFRET épousa à Nice, le 13 juillet 1687, Marie Dragui des comtes de Mascoineti et des barons de Delfernes, de laquelle il eut :

XIV. JEAN-BAPTISTE D'AUDIFFRET, premier du nom de cette branche, fut chargé de la direction générale des Salines du comté de Nice; il épousa, le 13 juin 1713, Appollonie-Marguerite de Boutton, fille d'Honoré de Boutton, préfet de la cité de Saorgio, de laquelle il eut :

1.^o Jean-Baptiste II, dont l'article suivra ;

2.^o Pierre-Dominique, d'abord capitaine dans

les troupes sardes, envoyées en Corse, puis major à Nice;

3.^o Jules-César (la biographie universelle le nomme Jean-Baptiste) embrassa l'état monastique dans l'ordre de Saint-Dominique; prédicateur célèbre et profond mathématicien, il fut envoyé à Rome, chargé des intérêts de son ordre auprès du Saint-Siège, et fut nommé conservateur de la bibliothèque Casanatte dans le couvent de Minerve. Il mourut le 3 juillet 1794.

4.^o Violente qui épousa Fabricius de Bouc, capitaine-gouverneur d'Alexandrie, le 29 janvier 1741.

XV. JEAN-BAPTISTE D'AUDIFFRET, deuxième du nom de cette branche, fut aussi nommé gouverneur des salines du royaume de Sardaigne; il fut nommé, le 18 juin 1772, conseiller de la chambre des comptes du sénat de Turin. Il épousa le 2 octobre 1738 Delphine de Gaufrédy, fille de Jean-Baptiste de Gaufrédy, l'une des plus illustres maisons de ce pays; de ce mariage vinrent entre autres enfans :

1.^o Jean-Baptiste-Vincent dont l'article suivra ;

2.^o N. . . , mariée à don Félix de Vibo, comte de Prati, établi à Turin.

XVI. JEAN-BAPTISTE-VINCENT D'AUDIFFRET, chevalier, conseiller du sénat de Turin.

RAMEAU ISSU DE LA 4^e BRANCHE.

XI. HENRI D'AUDIFFRET, chevalier, troisième fils de Jean d'Audiffret, chef de la quatrième branche, et de Marie-Élisabeth de Cairé de Lauzet, mentionnés page 224; après avoir fait une fortune immense dans les affaires, il épousa Jeanne de Tiran de Plano; il mourut en juin 1610, et laissa de son mariage les enfans qui suivent :

1.^o Sébastien, dont l'article suivra ;

2.^o Bertrand, qui épousa, le 4 septembre 1612, Anne de Theissières de Magnane, de laquelle il eut plusieurs enfans qui formèrent diverses branches ;

3.^o Antoine, qui s'établit à Toulon, et y fonda un rameau.

XII. SÉBASTIEN D'AUDIFFRET, chevalier ; il testa le 25 juin 1652, et avait épousé Catherine de Lauquier, de laquelle il laissa les enfans qui suivent :

1.^o Pierre, dont l'article suivra ;

2.^o Marguerite, qui épousa Isaac Esminjaud ;

3.^o Marie, qui épousa Sébastien de Caire.

XIII. PIERRE D'AUDIFFRET, chevalier ; il testa le 20 juin 1669, et avait épousé Madeleine-Olivier de Matty de Mattos, de laquelle il laissa :

1.^o Louis, dont l'article suivra ;

2.^o Pierre, qui fit son testament le 21 mai

1708; il avait épousé N. . . de Theissières, dont il eut plusieurs enfans, parmi lesquels, Pierre-Jacob, qui fut père de Paul et de Pierre d'Audiffret;

3.^o Jean, prêtre, curé de Jauzier; dans la guerre de 1690 où la vallée de Barcelonnette fut envahie, il parvint, par la considération que lui portaient les généraux ennemis, à préserver le pays des plus grands désastres;

4.^o Jacques, qui se maria à Casale en Piémont, et y fonda un rameau;

5.^o Catherine, qui épousa Pierre d'Audiffret de Cotti son cousin;

6.^o Deux filles mortes jeunes.

XIV. LOUIS D'AUDIFFRET, chevalier, qui testa le 28 mars 1707; il avait épousé Jeanne de Béraud de laquelle il laissa :

1.^o Sébastien, dont l'article suivra;

2.^o Pierre, qui mourut à Jauzier sans postérité;

3.^o Catherine, mariée à Pierre d'Aubert.

XV. SÉBASTIEN D'AUDIFFRET, chevalier, qui embrassa le parti des armes, fut ensuite nommé consul et primat de la vallée de Barcelonnette, et rendit des services importans au pays pendant l'occupation de l'armée française, sous le commandement du maréchal de Lautrec et du comte d'Argouges; il fit son testament le 30 avril 1756, et avait épousé

Madeleine sa cousine, fille de Jacques d'Audiffret, dont il eut les enfans qui suivent :

- 1.° Louis, dont l'article suivra ;
- 2.° Quatre filles.

XVI. LOUIS D'AUDIFFRET, chevalier, consul et primat de la vallée ; il épousa Marguerite de Caire de laquelle il laissa :

- 1.° Jean-Pierre ;
 - 2.° Nicolas ;
 - 3.° Madeleine ;
- Tous vivans en 1774.

5° BRANCHE

DONT LES MARQUIS DE GRÉOUX ÉTABLIS A MARSEILLE.

IX. GUILLAUME D'AUDIFFRET, chevalier, cinquième fils de Pierre d'Audiffret, premier du nom, gouverneur de Lérída, et d'Antoinette de Barallier, mentionnés page 201, s'établit à Marseille, et épousa Madeleine de Turrel ; il fit son testament, en 1558, en faveur de Guillaume, Jacques et Pierre, ses fils, qu'il substitua l'un à l'autre, et institua pour sa légataire Madeleine de Turrel, aliàs Turrel, sa femme, et fut père de :

- 1.° Guillaume ;
- 2.° Jacques, tous deux désignés héritiers dans le testament de leur père ; il paraît qu'ils moururent sans alliance ;
- 3.° Pierre, dont l'article suit.

X. PIERRE D'AUDIFFRET, chevalier, qui épousa, le 26 octobre 1569, Isoarde de Félix de la Reynarde, dont il eut :

1.° Jacques, qui entra au service, et mourut sans alliance;

2.° Louis, dont l'article suit ;

3.° et 4.° Marguerite et Suzanne.

XI. LOUIS D'AUDIFFRET, consul de Marseille, en 1634, et marié, le 28 février 1612, avec Anne de Cornier, de la ville de Marseille; de ce mariage vinrent :

1.° Etienne, dont l'article suivra ;

2.° François, chanoine de Saint-Victor, à Marseille;

3.° Jean-Baptiste, aussi chanoine de Saint-Victor ;

4.° Louis, qui a fondé le premier rameau de cette cinquième branche, rapporté page 234 ;

5.° Catherine, mariée, le 24 juin 1648, avec Louis d'Aymer de Pierre-Rue;

6.° Jeanne, qui épousa, le 23 février 1656, Guillaume de Seguiran.

XII. ETIENNE D'AUDIFFRET, chevalier, fit ses preuves d'ancienne noblesse, par-devant les commissaires départis par le roi, lors de la recherche de 1668, et en obtint un jugement de maintenue le 29 novembre de la même année. Il fonda, conjointement avec son frère Louis, à l'observance de Saint-François, de Marseille, le 17 avril 1657, une

chapelle, sous réserve de présentation par leurs descendans; il fit son testament le 16 mars 1680, et avait épousé 1.^o le 17 mai 1648, Anne de Beissan; 2.^o le 13 juin 1653, Françoise d'Antoine, fille de Jérôme d'Antoine, conseiller au parlement d'Aix, et laissa de ce dernier mariage:

1.^o Jérôme, dont l'article suit ;

2.^o Honoré, marquis de Gréoux, chef du deuxième rameau de cette cinquième branche, qui sera rapporté page 235.

3.^o Louis, mousquetaire en 1681, enseigne, puis lieutenant au régiment des gardes françaises, le 28 septembre 1683; il servit au siège de Courtray, la même année à l'armée qui couvrit le siège de Luxembourg en 1684; passa sous-lieutenant de la Compagnie - Colonelle, le 14 février 1686; se trouva à l'attaque de Valcourt, en 1690; fut fait sous-aide major le 28 janvier 1690; combattit à Fleurus au mois de juillet; servit au siège de Mons en 1691, à celui de Namur et à la bataille de Steinkerque en 1692, à la bataille de Neerwinde au mois de juillet 1693, passa à une lieutenance le 2. septembre, et servit au siège de Charleroy au mois de novembre; il était à la marche de Vignamont, au Pont-d'Espierre, en 1694; au siège de Bruxelles en 1695, en Flandre en 1696 et 1697, et ayant été fait aide-major le 25 février 1698, il servit en cette qualité au camp de Compiègne au mois d'août; en Flandre en 1701, au combat de Nimègue en 1702, à celui d'Eckeren en 1703; en

Flandre en 1704; obtint, le 22 mars 1705, une commission pour tenir rang de colonel; se trouva à la bataille de Ramillies en 1706, et passa à une compagnie le 18 juillet 1707; il la commanda à la bataille de Malplaquet en 1709, aux sièges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain en 1712, à ceux de Landau et de Fribourg en 1713; brigadier des armées du roi, par brevet du 1^{er} février 1719, et fut fait gouverneur du château d'If, par provision du 10 juin 1729, en quittant sa compagnie, qui fut donnée à M. de Chaumont. Il mourut dans son gouvernement le 5 mai 1744, âgé de 82 ans. Par acte du 16 mars 1695, il donna à Jérôme, son frère, quittance de son legs au testament de son père, du 16 mars 1680;

4.^o Théodorique, mariée à M. de Bausset.

XIII. JÉRÔME D'AUDIFFRET, chevalier, né le 14 mai 1654; il fit l'acquisition de la baronnie de Gréoux, qui fut érigée en marquisat, par lettres-patentes du mois de septembre 1702; il avait été pourvu, le 26 avril 1686, de l'office de conseiller du roi, lieutenant-général civil et criminel de la marine et de l'amirauté des mers du Levant au siège de Marseille; il épousa, le 21 juillet 1678, Marguerite de Foresta, dont:

1.^o François-Étienne, mort jeune;

2.^o Jean-Paul, dont l'article suit.

XIV. JEAN-PAUL D'AUDIFFRET, chevalier, baron

de Gréoux, né le 11 février 1683, fut reçu page du roi dans la grande écurie, le 10 décembre 1698, d'après ses preuves de noblesse, faites par-devant le seigneur d'Hozier, juge d'armes de France. Il mourut sans postérité, en décembre 1699.

1^{er} RAMEAU DE LA 5^e BRANCHE.

XII. LOUIS D'AUDIFFRET, chevalier, fils de Louis d'Audiffret, et de Anne de Cornier, sa femme, mentionnés page 231, fut élu second consul de la ville de Marseille en 1635; il fonda, conjointement avec son frère Etienne, à l'observance de Saint-Francois-de-Marseille, le 17 avril 1657, une chapelle, sous la réserve de présentation par leurs descendans; l'un et l'autre furent également maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, par jugement du 29 novembre 1668. Il est auteur d'un ouvrage intitulé: *De l'immuable fidélité de la ville de Marseille*; il avait épousé, le 13 novembre 1653, Louise d'Arène, de laquelle il laissa:

- 1.° Francois, mort garde-du-corps du roi;
- 2.° Marcellin, chanoine de Saint-Victor;
- 3.° Théodoric, marié à N... de Pont-le-Roi, et mort sans postérité;
- 4.° Jean-Baptiste, dont l'article suit;
- 5.° et 6.° Deux filles religieuses.

XIII. JEAN-BAPTISTE D'AUDIFFRET, chevalier, qui

parcourut avec honneur la carrière diplomatique , et fut successivement envoyé extraordinaire de France à Mantoue, à Parme, à Modène, en 1700 et 1701, puis enfin auprès du roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine ; il mourut à Nancy, le 9 juillet 1733, âgé d'environ 76 ans. Il avait employé ses loisirs à l'étude des sciences géographiques, et publia, en 1689, la première partie de la Géographie ancienne, moderne et historique, qui ne renferme que l'Europe. Dans cet ouvrage, l'auteur combine les événemens de l'histoire avec la description des lieux, et par cette méthode, nouvelle alors et perfectionnée depuis, donne à la science un degré d'intérêt qu'elle ne peut attendre d'une nomenclature sèche et aride. Il avait épousé à Nancy, pendant qu'il fut envoyé auprès de Léopold, duc de Lorraine, N... de Persuillac, d'une des plus nobles familles du Quercy, établie en Lorraine depuis plus d'un siècle.

2° RAMEAU DE LA 5^e BRANCHE DIT DES MARQUIS DE GRÉOUX,

QUI SE FOND PAR LES FEMMES DANS LA MAISON
D'ALBERTAS.

XIII. HONORÉ D'AUDIFFRET, chevalier, marquis de Gréoux, second fils d'Étienne, mentionné page 231, et de Françoise d'Antoine, succéda à sa branche, par la mort de Jean-Paul, qui ne laissait pas

d'héritiers; il épousa N.. de Varage, sœur du baron d'Allemagne, et eut les enfans qui suivent :

1.° Jean-Baptiste, dont l'article viendra ;

2.° Joseph-Simon, marquis d'Audiffret, lieutenant des vaisseaux du roi et chevalier de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, reçu le 8 février 1762 ;

3.° et 4.° Théodore et Charlotte.

XIV. JEAN-BAPTISTE D'AUDIFFRET, chevalier, marquis de Gréoux, né le 4 mai 1714, épousa Madeleine de Villeneuve, fille de Louis - Sauveur - Jacques de Villeneuve, marquis de Forcalquier, ambassadeur à la Porte - Ottomane; de ce mariage, il ne vint que deux filles :

1.° Marie-Thérèse-Henriette d'Audiffret, mariée à Jean - Baptiste - Boniface d'Albertas de Joucques.

2.° Charlotte-Constance.

6° BRANCHE,

ÉTABLIE A AIX ET MANOSQUE EN PROVENCE.

IX. JEAN-GASPARD D'AUDIFFRET, chevalier, sixième fils de Pierre d'Audiffret premier du nom, gouverneur de Lérida et d'Antoinette de Barallier, mentionnés page 203; il s'établit à Aix en Pro-

vence, et y épousa, le 18 mai 1528, Mathieuve de Nicole de laquelle il eut :

1.° Jean, qui suit ;

2.° André, qui a formé le premier rameau de la sixième branche, lequel sera rapporté immédiatement, page 238 ;

3.° Esprit, qui fit une branche qui s'éteignit au commencement du dix-huitième siècle.

X. JEAN D'AUDIFFRET, chevalier, se retira à Manosque, et y épousa Jeanne de Sigaud de laquelle il eut :

1.° Pierre, dont l'article suit ;

2.° Jean, auteur du troisième rameau, dit des seigneurs de Beauchamps, rapporté plus loin page 241.

XI. PIERRE D'AUDIFFRET, chevalier, qui servit avec distinction dans les armées françaises, et y fut connu sous le nom du capitaine d'Audiffret. Il épousa : 1.°, en 1594, Marguerite de Sébastiane ; 2.° Madeleine de Rodulphe. Il laissa du premier lit :

1.° Jean-Antoine, dont l'article suivra ;

2.° Du second lit, François d'Audiffret, qui fit l'acquisition de la terre de Saint-Jaume, et épousa Anne de Castellanne. Sa postérité s'éteignit à la troisième génération.

XII. JEAN-ANTOINE D'AUDIFFRET, chevalier, épousa en 1627 Jeanne d'Hostager de laquelle il laissa :

XIII. PIERRE D'AUDIFFRET, chevalier, épousa Louise de Jouffrey, cousine-germaine du marquis de Savine, lieutenant-général des armées du roi. De ce mariage vinrent :

1.^o Antoine, dont l'article suit;

2.^o, 3.^o, 4.^o, 5.^o Joseph, Pierre, Ignace, Alexandre;

6.^o, 7.^o, 8.^o Hortense, Françoise et Marie.

XIV. PIERRE-ANTOINE D'AUDIFFRET, chevalier, major d'un régiment d'infanterie; puis, en 1720, commandant des troupes destinées à garder les lignes pour empêcher la communication de la haute Provence avec la basse, dans le temps de la peste; il fut chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; il avait épousé N... de Milon, de laquelle il laissa :

XV. PIERRE D'AUDIFFRET, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment de Gondrin; il fixa sa résidence à Lyon à sa sortie du service.

1.^{er} RAMEAU DE LA 6.^e BRANCHE,

ÉTABLIE A LAMBESC ET QUI FOURNIT CEUX DE LA MARTINIQUE ET DE CAYENNE.

X. ANDRÉ D'AUDIFFREDI, chevalier, second fils de Jean-Gaspard d'Audiffret et de Mathieuve - Nicole.

mentionnés page 237, conserva le nom primitif d'Audiffredi, et épousa à Lambesc, par contrat du 5 septembre 1574, Catherine Arquier de laquelle il laissa :

XI. JEAN D'AUDIFFREDI, chevalier, qui épousa en 1599 Honorade de Caisan, de laquelle il eut :

XII. JEAN-JOSEPH D'AUDIFFREDI, qui épousa le 17 janvier 1638 Marie Chapus ; il laissa d'elle :

XIII. ARNAUD D'AUDIFFREDI, lieutenant des vaisseaux du roi, capitaine d'une compagnie franche de la marine, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, nommé le 29 décembre 1592, capitaine des vaisseaux du roi ; il épousa à Oléron, le 8 novembre 1691, Madeleine de Bourges, et est mort à Rochefort ; il laissa de sa femme :

1.° Joseph-Arnaud, dont l'article suivra :

2.° Jacques-Alexandre, qui fonda le deuxième rameau de la sixième branche rapporté page 240.

XIV. JOSEPH-ARNAUD D'AUDIFFREDI, né à Oléron, épousa à la Martinique Marie de Champion de Vaucourtois ; il laissa de ce mariage :

1.° Louis-Joseph, dont l'article suit ;

2.° Louis-François ;

3.° Marie-Charlotte.

XV. LOUIS-JOSEPH D'AUDIFFREDI, capitaine de

dragons dans les troupes nationales de la Martinique, s'y est marié, et a eu plusieurs enfans.

2° RAMEAU DE LA 6° BRANCHE,

ÉTABLI A CAYENNE.

XIV. JACQUES-ALEXANDRE D'AUDIFFREDI, chevalier, second fils d'Arnaud, mentionné ci-devant, page 239, et de Madeleine de Bourges, né à Oléron, major d'un régiment d'infanterie et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il épousa à Cayenne Élisabeth Leroux, fille du colonel de la milice de cette île, le 1^{er} juillet 1731 ; il eut de ce mariage :

1.° Michel-Ange, dont l'article suivra ;

2.° Louis-Alexandre-Arnaud, mort enseigne des vaisseaux du roi ;

3.° Marie-Anne, qui épousa Claude-François de Karekoro, capitaine d'infanterie, à Cayenne ;

4.° Rose Elisabeth, mariée à Jean-Paul-Michel, comte de Tersac, et baron de Saint-Martin, proche de Toulouse ;

5.° Madeleine-Thérèse, qui fut mariée à Jean-François de Regis-Couraut, conseiller du conseil supérieur de la marine, à Cayenne ;

6.° Félicité.

XV. MICHEL-ANGE D'AUDIFFREDI, chevalier, capitaine d'infanterie des troupes nationales de Cayenne.

3^e RAMEAU DE LA 6^e BRANCHE,

DIT DES SEIGNEURS DE BEAUCHAMPS.

XI. JEAN D'AUDIFFRET, chevalier, second fils d'autre Jean d'Audiffret mentionné ci-dessus page 237, et de Jeanne de Sigaud, épousa en 1598 Françoise de Tributiis, d'une très ancienne et illustre famille, et nièce, par sa mère, du cardinal Antoine Pèlerin ; de ce mariage vinrent :

1.^o Antoine, dont l'article suivra :

2.^o Jean, marié, en 1638, à Anne de Brunet, de laquelle il eut :

A. Antoine, qui épousa Marguerite Leblanc qui le rendit père de Guillaume, qui épousa N.... de Montgrand, et mourut sans postérité en 1731.

XII. ANTOINE D'AUDIFFRET, chevalier, épousa, en 1630, Octavie de Pioule, de laquelle il eut :

1.^o Pierre, dont l'article suit :

2.^o Gaspard, prêtre de l'Oratoire.

XIII. PIERRE D'AUDIFFRET, chevalier, fit l'acquisition de la terre et seigneurie de Beauchamps, dans la viguerie de Forcalquier, et épousa, en 1680, Marie-Thérèse de Rians, fille de Boniface, conseiller à la cour des comptes d'Aix et de Jeanne de Beaufort, dont il a eu :

1.^o François, de l'Ordre des frères prêcheurs, prieur du couvent d'Aix, mort en donnant ses soins aux pestiférés, dans l'année 1721 ;

2.^o Etienne, dont l'article suivra ;

3.^o Christophe, prêtre de l'Oratoire ;

4.^o Joseph, mort sans alliance ;

5.^o Marie, religieuse à Saint-Barthélemy d'Aix ;

6.^o Une autre Marie, religieuse Bernardine à Manosque ;

7.^o Thérèse, religieuse à Sainte-Marie de Sisteron ;

8.^o Marie-Anne, morte sans alliance.

XIV. ÉTIENNE D'AUDIFFRET, chevalier, seigneur de Beauchamps, gouverneur pour le roi de la ville de Manosque, a épousé, en 1698, Raimonde de la Boulie, fille de Libéral de la Boulie, secrétaire du roi, et de Marie-Anne de Souchon d'Esproux, dont il eut :

1.^o Etienne-Christophe, dont l'article suivra ;

2.^o Scipion, aumônier ordinaire de la maison du roi, en avril 1772, abbé commandataire et baron de la Bloutière, en basse Normandie, dès 1763 chanoine de l'Église de Meaux, prieur, seigneur de Douges et de Saint-Gildas de Haute-Perche, et vicaire général du cardinal Ottoboni ;

3.^o Jean-Libéral, capitaine au régiment de Tallard, mort en 1739 au Quesnay ;

4.^o Marie-Anne, alliée avec Jean de Bourguignon, seigneur de la Marre ;

5.^o Lucrèce, morte abbesse de Sainte-Claire de Manosque.

XV. ETIENNE - CHRISTOPHE D'AUDIFFRET, chevalier, seigneur de Beauchamps, lieutenant au régiment de Tallard, épousa Marie de Bessière, dont il eut :

1.° Philippe-Scipion, mort officier de marine, sans alliance, après avoir été page de la petite écurie du roi, en 1747, sur preuves de noblesse d'ancienne extraction, dressées par M. d'Hozier ;

2.° Paul, dont l'article suivra ;

3.° Joseph-Honoré, officier dans les gardes du corps du roi ; épousa Madeleine-Marguerite-Delphine-Angélique d'AIMINY, de laquelle il eut Joseph, Scipion et Marie, morts en bas âge.

XVI. PAUL D'AUDIFFRET, seigneur de Beauchamps, épousa Marie-Elisabeth de Raffini, dont il eut :

1.° Louis, qui suivra ;

2.° Jeanne-Julie.

XVII. LOUIS D'AUDIFFRET, chevalier.

Armes : d'or, au chevron d'azur, chargé de cinq étoiles d'or, et accompagné en pointe d'une montagne de trois coupeaux de sable, celui du milieu surmonté d'un faucon du même, la tête contournée et sa patte dextre levée ; à la bordure composée d'or et de sable de 28 pièces.

Couronne de comte, surmontée d'un fer de flèche d'or.

Supports, deux faucons; l'écu de forme ovale, orné de branches de laurier et d'olivier, de sinople.

MAISON

DE LAROCHE.

COMTES ET MARQUIS DE LA ROCHE, SEIGNEURS DES FONTAINES, DE LA BROUSSE, DE CHASSINCOURT, DE LAVAL, DE CHATEAUNEUF, DU MONARD, DE LAMOTHE, DU BOST-LES-COSNES, DU MAZEAU, DES BRÉS, DES AUGES, DE LA LANDE, DE SAUZAY, D'ESCLAINES, DES MONCEAUX, DE ROBINIÈRE, DES GRANGES, ETC., ETC.

Cette maison est une des plus anciennes et des plus honorables de la province du Bourbonnais, et elle a cela de commun avec les familles qui remontent à la plus haute antiquité, qu'elle ignore si elle a reçu son nom de sa seigneurie, ou si elle lui a donné le sien. A l'époque de l'établissement des noms de familles, les nobles prirent le nom de leurs fiefs ou de leurs manoirs, et les roturiers celui de leurs qualités, professions ou états. Comme beaucoup de ces manoirs ou châteaux étaient situés sur des hauteurs, leurs possesseurs prirent le nom de La Roche (de Rupe) et y joignirent parfois ceux d'autres fiefs ou seigneuries. Nous trouvons la terre de La Roche des Fontaines possédée depuis un temps immémorial, et sans interruption, par la maison dont nous fournissons ici la généalogie; elle ne s'étend plus aujourd'hui que sur les pa-

roisses de Murat, Saint-Priest et Chappe, mais anciennement elle avait des fiefs et dépendances dans Sazeret, Tronget, Rocles, Deux-Chaises, Saint-Sornin, Tortesay, Cosne-en-Bourbonnais, Chaumont, Villefranche, Chavenon, Hérisson toutes paroisses environnantes et situées dans le ressort des anciennes châtelainies de Murat et d'Hérisson. Cette possession immémoriale est constatée par les titres les plus authentiques, tels qu'aveux, dénombrement, terriers, etc.; et même une grande partie de la ville de Montmarault a été bâtie sur les dépendances de cette seigneurie et lui payait des cens et rentes. Le château était autrefois considérable, comme le prouvent *des anciens* titres, ainsi que les restes d'immenses fossés et de nombreuses mesures.

On voit encore sur les confins du Berry et du Bourbonnais les restes d'un autre vieux château appelé La Roche-Guillebaut, bâti au milieu de la rivière d'Arnon, et chef-lieu jadis d'une terre très importante et toute féodale. La famille de La Roche-des-Fontaines a en sa possession un grand nombre de papiers et de titres qui concernent cette terre et qui pourraient donner lieu de croire qu'elle la posséda anciennement; mais nous n'affirmons pas ce fait, quoiqu'une ancienne tradition populaire le donne à croire, en attribuant à un membre de la maison de La Roche des Fontaines un événement fabuleux et tout-à-fait merveilleux arrivé dans le castel de La Roche-Guillebaut il y a plusieurs siècles. Nous nous bornerons à ne citer que

des personnages et des événemens sur lesquels la famille possède des titres et originaux qui sont de toute authenticité, et qui prouvent son existence dans le Bourbonnais dès le douzième siècle, ainsi que les possessions dans les châtelainies de Murat, de Montluçon et d'Hérisson, etc. Elle a constamment été attachée au service et aux intérêts des anciens sires de Bourbon ; sa fortune a même souffert considérablement d'être restée fidèle au connétable, lorsqu'il tomba dans la disgrâce et fut privé de ses biens et de ses dignités.

Les services militaires de cette maison ont fait honorer plusieurs de ses membres de la croix de Saint-Louis ; et elle date depuis long-temps dans l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Ses alliances lui donnent des parentés avec les meilleures maisons.

Bernard de la Roche, chevalier, se reconnaît homme-lige d'Archambaud, sire de Bourbon, à raison de ses château et seigneurie de La Roche, en 1244. (Il en est fait mention dans les noms féodaux publiés en 1836 ; 2 vol. in 8°.)

Guillaume de La Roche (de Rupe,) chevalier, damoiseau, rend hommage au sire de Bourbon, des biens qu'il possédait dans les environs de Montluçon, en 1264 (*id.*)

Jean, comte de la Roche, chevalier banneret, ainsi titré dans deux actes originaux en parchemin, sous la date de l'an 1302 (en la possession de la famille) ; il vivait encore en 1313.

Guillaume de La Roche, chevalier, dont les

possessions dépendaient en partie de la châtellenie de Montluçon, en 1343 (noms féodaux).

Pierre Bartholomé de La Roche, chevalier, qui possédait dans la châtellenie de Murat, des terres, prés, garennes et cens; en l'année 1353 (noms féodaux).

Il est, de plus, fait mention dans cet article d'un hospice (maladrerie). On sait que les nobles à cette époque fondaient beaucoup d'établissements de bienfaisance de ce genre en faveur de leurs vassaux et des pauvres voyageurs.

Jean de la Roche, chevalier, vivant en 1402 (*id.*)

Les titres portant filiation ne commençant qu'à l'année 1420, nous ne mentionnons les degrés généalogiques qu'à dater de cette époque.

I. JEAN DE LA ROCHE, troisième du nom, écuyer, seigneur dudit lieu et de La Brosse, qui rendit foi et hommage au roi en 1428; il avait épousé Louise du Prunier de la maison noble du Prunier, très connue dans l'ordre de Malte, et qui portait pour armes: de gueules, à la tour d'argent donjonnée et crénelée du même et maçonnée de sable. De ce mariage est issu :

II. FRANÇOIS DE LA ROCHE, premier du nom, chevalier, seigneur de Château-Neuf, de La Brosse et de La Roche, épousa Catherine de Blanchefort, qui portait pour armes: de gueules à deux léopards d'or: elle était fille de Guy de Blanchefort, cheva-

lier, de l'illustre maison de ce nom qui a fourni un souverain grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et de souveraine d'Aubusson, nièce du grand-maître du même ordre, que ses brillans exploits et son grand mérite ont immortalisé. De ce mariage est issu :

III. JEAN DE LA ROCHE, quatrième du nom, écuyer, seigneur du Monard et autres lieux, épousa Jacqueline Bertrand, qui portait pour armes : de gueules, losangé d'argent, les losanges chargées d'hermine de sable; elle était fille de Gilbert Bertrand, chevalier, seigneur du Lys-Saint-Georges, conseiller du roi, son chambellan, bailly et gouverneur du Berry et de Anne Henriquès. De ce mariage sont issus :

1.º Antoine de La Roche, écuyer, qui épousa, le 5 mai 1507, Jeanne de Fleury avec laquelle il se fit conjointement une donation le 19 juillet 1519, sous le scel de Jean Barton, évêque de Lectoure, chancelier de La Marche ;

2.º François, dont l'article suit ;

3.º Marguerite de la Roche, femme de Claude Bertrand, écuyer, fils de Jean Bertrand, chevalier, seigneur de la Coste, pannetier du roi; d'eux descend la maison de Bertrand de Beuvron.

IV. FRANÇOIS DE LA ROCHE, deuxième du nom, écuyer, seigneur de La Roche des Fontaines, en la paroisse de Chappes, châtellenie de Murat en Bourbonnais, diocèse de Bourges, épousa Catherine de La Souche, qui portait pour armes : d'ar-

gent à deux léopards de sable, armés et lampassés de gueules, l'un sur l'autre ; elle était fille de Jean de La Souche, seigneur de Noyan, Chatignoux, etc. De ce mariage sont issus :

1.^o Charles, dont l'article suivra ;

2.^o Pierre de La Roche, écuyer, seigneur de Chassin-court, qui épousa Catherine du Rondet le 23 juin 1553 ; mort sans postérité au service du roi.

V. CHARLES DE LA ROCHE, écuyer, seigneur de La Roche-des-Fontaines, de La Mothe et du Bostles-Cosnes, épousa : 1.^o le 15 août 1532, Marguerite de Brandon, qui portait pour armes : d'azur, à l'aigle éployée et couronnée d'or ; elle était fille de Jacques de Brandon, écuyer, seigneur de Freschigneau, et de Anne de Célérier, fille de Jacques de Célérier, écuyer, seigneur de la Troussaye, et de Catherine de Beaufort ; 2.^o Marie de Boisseran, veuve en premières noces de Louis Charbonnier, seigneur de Tournault, et en secondes noces de Gilbert de Ballore, écuyer, seigneur de La Goutte, par contrat du 22 février 1562. Charles de la Roche fut père de :

1.^o Gilbert, dont l'article viendra ;

2.^o Louis de La Roche, écuyer, seigneur des Monceaux, auteur de la quatrième branche, dite des seigneurs des Monceaux, qui sera rapportée plus bas.

VI. GILBERT DE LA ROCHE, écuyer, seigneur de La Roche des Fontaines, de la Mothe et du Bost-

les-Cosnes; il épousa, le 22 février 1562, Louise de Ballore, qui portait pour armes : d'azur, à la croix ancrée et crénelée d'or; elle était fille de Gilbert de Ballore, écuyer, seigneur de La Goutte, et de Marie de Boisseran, sa veuve, qui se remaria avec Charles de La Roche, père dudit Gilbert, qui eut un procès avec son beau-frère, dont le nom était identique avec celui de sa terre, à l'occasion de certaines dépendances de la seigneurie de Ballore, situées sur les rives de la Loire près Bourbon-Lancy, qu'il revendiquait : les pièces de ce procès, gagné par M. de La Roche, sont encore entre les mains de ses descendans. La famille de Ballore, éteinte aujourd'hui, était une des plus anciennes de la Bourgogne. De ce mariage sont issus :

- 1.° Imbert de La Roche, dont l'article viendra ;
- 2.° Joseph de La Roche, écuyer seigneur de Chassinourt et de Laval, auteur de la troisième branche, qui sera rapportée plus bas ;
- 3.° Philippe de La Roche, écuyer, seigneur du Peuvet, mort célibataire ;

4.° Gilberte de La Roche, qui épousa : 1.° le 29 novembre 1601, Toussaint de Meschatin, écuyer seigneur de La Flotte ; 2.° le 4 mai 1604, René de Saint-Julien, écuyer, seigneur de Soullignac ;

- | | | |
|----------------|---|--------------------------------|
| 5.° Anne, | } | religieuses à l'abbaye royale |
| 6.° Charlotte, | | de Saint - Menoux, ordre de |
| | | Saint-Benoist, chapitre noble. |

VII. IMBERT DE LA ROCHE, écuyer, seigneur des Fontaines, fils aîné de Gilbert de La Roche et de Louise de Ballore, épousa, le 22 juillet 1600,

Catherine du Peschin, qui portait pour armes: coupé d'argent et d'azur, à la croix ancrée mi-partie de gueules et d'argent. Il fit un partage avec ses frères et sœurs des biens de la succession paternelle, le 24 mai 1604. Il fut père de :

VIII. RENÉ DE LA ROCHE, écuyer, seigneur des Fontaines, épousa, le 2 avril 1634, Gabrielle Basle; il fut au ban et arrière-ban en 1639. Il eut de ce mariage :

- 1.° Julien, dont l'article viendra ;
- 2.° Jean de La Roche, écuyer, seigneur du Mazeau, qui épousa, le 16 octobre 1670, Jeanne de Cluys; de ce mariage vint :

A. Jean de La Roche, écuyer, seigneur du Mazeau, épousa, le 26 novembre 1699, Marie Mesténier; de ce mariage est issue Marguerite de La Roche, mariée à Gilbert de La Roche, écuyer, seigneur des Brés.

- 3.° Martin de La Roche, mort au service;
- 4.° Gilbert de La Roche écuyer, seigneur des Auges, épousa, le 31 juillet 1675, Marie de Bron.

IX. JULIEN DE LA ROCHE, écuyer, seigneur des Fontaines, soutint le parti du roi dans la guerre civile de la minorité de Louis XIV. Commandant un corps considérable de ses troupes, il s'empara de la ville du Donjon, fait qui fut consigné sur les registres de cette ville, et dont ses descendants ont un certificat délivré par un ancien curé du Donjon. Il s'empara aussi dans cette expédition, de trois canons, que le roi lui laissa. Déposés dans le donjon du château de La Roche, ils y sont res-

tés jusqu'à l'époque de la naissance du frère aîné de Louis XVI. Claude de la Roche les ayant alors prêtés à la ville de Mont-Maraut, à l'occasion des fêtes qui eurent lieu pour cet événement, ils n'ont point été rendus. Lors de ses funérailles, le curé de la paroisse réclama à son bénéfice l'épée et les insignes qui avaient été posés sur son cercueil, ce qui occasionna un procès avec la famille, qui finit par le gagner. Il épousa en premières noces N. . . de Bron, morte sans postérité, et en deuxièmes noces Marie de Biotière, fille de François de Biotière et de Eucharistie de Sanson, par contrat du 27 janvier 1654. La maison de Biotière porte pour armes: d'azur, à la rose d'or, feuillée de sinople, accompagnée en pointe d'une croix ancrée d'argent; au chef du même, chargé d'un lion léopardé d'azur, armé et lampassé de gueules. De ce dernier mariage est issu :

X. BLAISE DE LA ROCHE, écuyer, seigneur de La Roche des Fontaines, épousa : 1.° en 1696 Elisabeth Roque, fille de Pierre Roque, écuyer, seigneur de Souigny, conseiller du roi en l'élection de Montluçon, et de Gabrielle Greuzat; 2.° le 27 novembre 1700, Marguerite de Bonneau, qui portait pour armes: fascé de six pièces ondées d'argent et d'azur; elle était fille de feu Roger de Bonneau, écuyer, seigneur de la Varenne, et de Anne du Carlier, nièce de Claude du Carlier, écuyer, seigneur de Venas, son curateur. Blaise de La Roche testa le 26 janvier 1721, et laissa de son second mariage les enfans qui suivent :

1.° Claude, dont l'article viendra ;

2.° Gilbert de La Roche, qui servit dans la compagnie des gentilshommes de la citadelle de Strasbourg, mort sans postérité;

3.° N . . . de La Roche, dit le Jeune, qui eut pour curateur Charles de La Roche, écuyer, seigneur de Charagon, mort au séminaire;

4.° N . . . de La Roche, supérieure du couvent des Ursulines de Montluçon où elle a laissé des traces exemplaires de sa piété et de sa charité envers les pauvres.

XI. CLAUDE DE LA ROCHE, chevalier, seigneur de La Roche des Fontaines et de Véna, fils de Blaise de La Roche et de Marguerite de Bonneau, lieutenant au régiment du Bourbonnais, infanterie, épousa, le 2 mars 1734, Catherine Geneviève Béraud, qui portait pour armes : d'argent, au bras au naturel mouvant du côté senestre de l'écu et tenant une branche de laurier de sinople, de laquelle pend un cœur de gueules et accompagné d'une étoile du même ; fille de Philippe Béraud , seigneur du Sauzeux, ancien commissaire aux revues à Moulins, et de Marie-Gabrielle Montonnet. Il fut père de dix-huit enfans, dont entre autres :

1.° Philippe de La Roche, dont l'article suit ;

2.° Jean-Baptiste de La Roche, souche de la deuxième branche, qui sera rapportée page 257 ;

3.° N . . . dit le chevalier de La Roche, capitaine au régiment de Chartres , mort célibataire ;

4.° Jacques de La Roche, mort sans alliance ;

5.° Julien de La Roche, ecclésiastique ;

6.^o N . . . de La Roche, sous-supérieure des Ursulines de Montluçon ;

7.^o Geneviève, religieuse à Orsant ; 8.^o Anne ; 9.^o Élisabeth ; 10.^o Julie, mortes célibataires.

XII. PHILIPPE, marquis de La Roche, chevalier, seigneur de La Roche des Fontaines, La Brosse, de La Lande, Sauzaye, etc. ; capitaine au régiment de Chartres, puis lieutenant des maréchaux de France à Saint-Amand-Montron, mort en janvier 1817. Il avait épousé, en premières noces, M . . . de Lescoet, d'une fort ancienne famille de Bretagne, et en secondes noces Marie - Éléonore de Louan de Coursais, morte en décembre 1805 (1). De ce deuxième mariage sont issus :

- 1.^o Claude-Julien, dont l'article suivra ;
- 2.^o Catherine-Gabrielle de La Roche, veuve de M . Claude - François Senneterre, comte de Dreuille, ancien officier au régiment de Navarre,

(1) Marie-Éléonore de Louan de Coursais était fille de Balthazar de Louan de Coursais, ancien page de Louis XV, major de Dauphin-Cavalerie, d'une des plus anciennes familles du Bourbonnais et des mieux alliées, et de Marie-Louise Le Borgne du Lac, qui portait pour armes : d'azur à trois trèfles d'or ; elle était petite-fille du côté paternel de Jean de Louan, seigneur de Coursais, la Foret Mauvoisin, la Pacaudière, le Bouet, les Granges, etc., et d'Anne de Vignolles, dernière descendante du fameux La Hire de Vignolles ; et aussi petite-fille du côté maternel de Roger Le Borgne, seigneur du Lac, Arcomps le Vernet, etc., et de Marie de Bonneval ;

Elle était arrière-petite-fille de Denis de Louan, seigneur de la Foret Mauvoisin, Coursais, Gouttine, la Mothe, etc., et de N . . . de Châteaubaudot.

Il existe encore de cette famille M. Gabriel de Louan de Coursais, frère de Marie-Éléonore, ancien officier de cavalerie, veuf de Marie-Jeanne du Peyroux, dont il a eu trois enfants, savoir :

- 1.^o Eugénie de Louan de Coursais ;
- 2.^o Jules-Henri de Louan de Coursais, ancien officier de cavalerie.

infanterie, qui émigra en 1791 avec les princes;

3.^o Anne-Pauline de La Roche, veuve de M. Antoine-Hippolyte de Magnac, ancien page de M. le comte d'Artois et capitaine de cavalerie; il émigra avec les princes en 1791. De ce mariage sont issus plusieurs enfans.

XIII. CLAUDE-JULIEN, marquis de La Roche, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il a épousé, le 8 juin 1813, Jeanne-Louise-Clémentine de Conny, dont les armes sont : d'azur, au chevron accompagné de trois taux, le tout d'or; elle est fille de messire Jean-François de Conny de La Fay, écuyer, seigneur de Toury, Prairéal, etc., et de Marie Simon de Quirielle. De ce mariage sont issus :

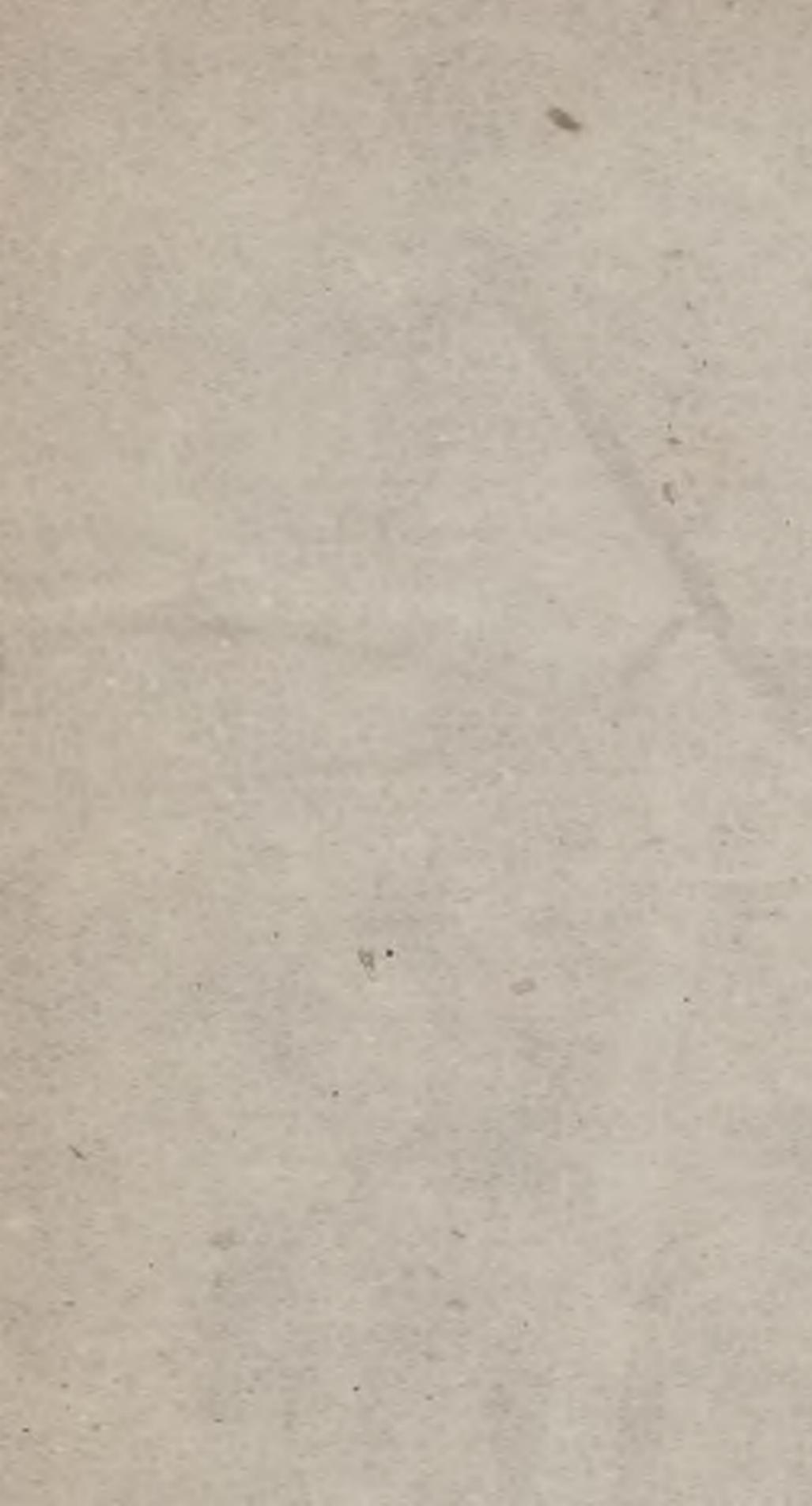
1.^o Philippe-Alexandre-Marie de La Roche, né le 6 avril 1814;

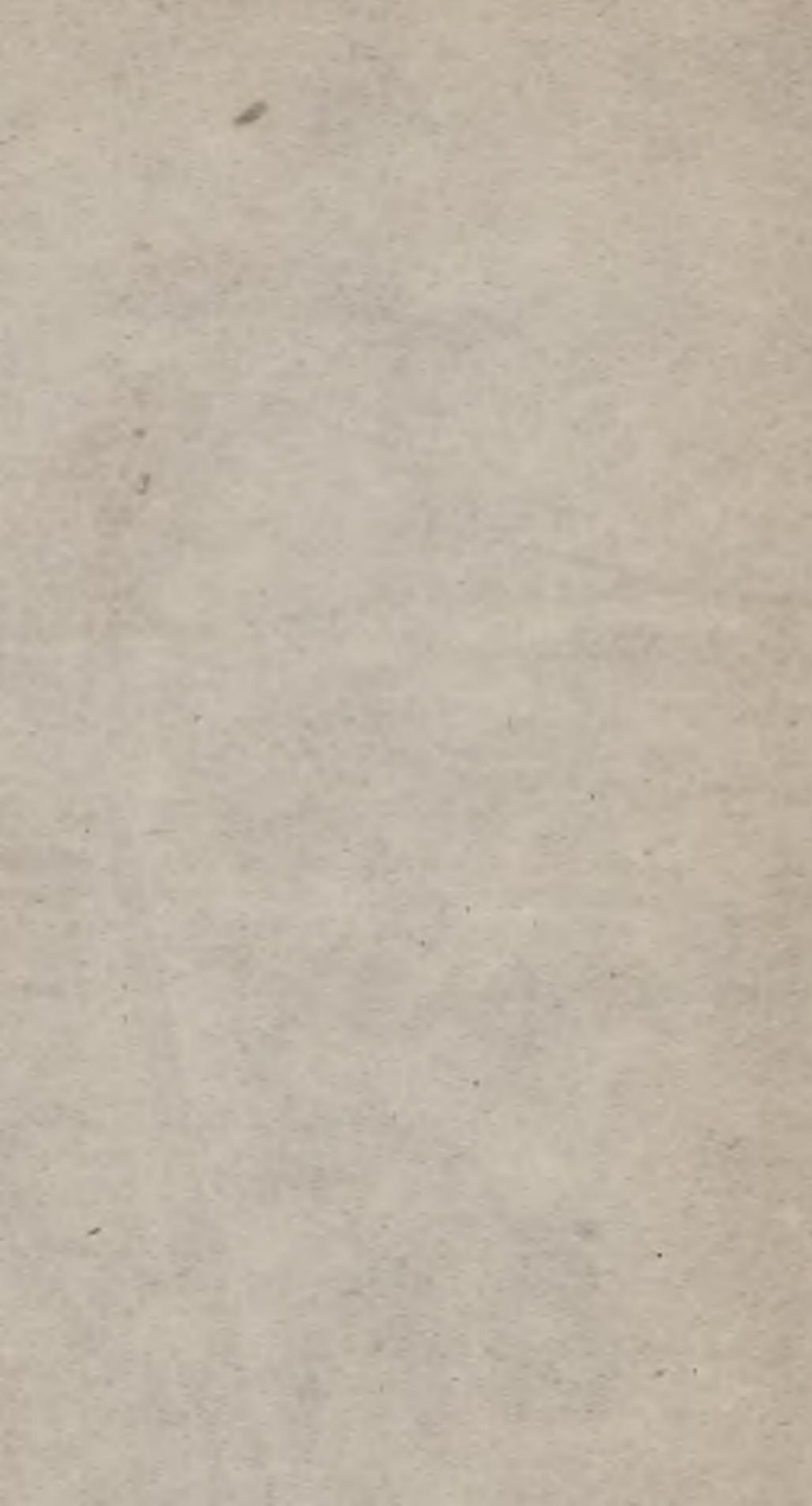
2.^o Jean-François-Félix de La Roche, né le 29 août 1816.

marié à Jeanne-Gabrielle de Magnac, dont sont issus Balthazar de Louan de Coursais, et Marie de Louan de Coursais;

3.^o Eugène de Louan de Coursais, ancien capitaine de cavalerie, non encore marié.

Cette famille est connue par plusieurs beaux faits d'armes, dont il est parlé dans l'histoire des croisades, et il est à croire que les trois croissans qui figurent dans ses armes ont rapport à quelques brillantes actions dont un de ses membres se sera honoré à cette époque. Sept frères de Jean de Louan furent tués le même jour à la bataille de Fleurus, et Louis XIV, en mémoire de cet événement, donna à leur père, Denis de Louan, une tapisserie représentant cette bataille; c'est ce même Denis qui, fort lié avec M. de Vignolles, dont la fille unique, Anne, épousa son fils, servit au siège de Montrond dont M. de Vignolles était commandant: de nos jours on a retrouvé son cachet dans les décombres du château: d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent.







CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

A U

NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume, le prix de 5 francs afférent à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un escompte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment.

AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de ce *Nobiliaire*, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles en souscrivant à l'ouvrage, auront le droit, dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, de compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a un grand intérêt au point de vue de l'usurpation des noms, 30 lignes seront accordées à titre gratuit.

EN PRÉPARATION

Une table comprenant la *liste alphabétique* de toutes les *généalogies*, de toutes les *alliances* et de toutes les *désignations terriennes* mentionnées dans les vingt volumes du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, avec renvoi aux tomes et aux pages.

Cette table du plus haut intérêt pour l'histoire des familles nobles de notre pays, et pour la mouvance des terres, formera deux volumes in-8^o, texte compacte à double colonne, d'environ 600 pages chacun.

Le prix en sera ultérieurement fixé.